



# L'Ancêtre



Claude Champagne, un Desparois  
Charles Dompierre dit Saint-Martin  
Charles Robertson, humble Écossais devenu seigneur



- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires



2655, av. Wolf, zone B, Québec (QC) G1P 3T2



Groupe **e-tr**

Tel. 418 658-8122

[www.groupee-tr.com](http://www.groupee-tr.com)

POUR LA PLUS BELLE VUE SUR QUÉBEC

## L'Observatoire de la Capitale



Le plus haut lieu de la ville de Québec  
 L'endroit idéal de la ville de Québec  
 L'endroit idéal de la ville de Québec

Édifice Marie-Suzanne  
 1001, rue de la Charrette, 2<sup>e</sup> étage, Québec  
 418 658-8001 • 1 800 363-6200  
[www.observatoire-capitale.com](http://www.observatoire-capitale.com)



COMITÉ DE  
 LA CAPITALE  
 NATIONALE  
 Québec 22



Un cadeau fort apprécié

## Offrez la collection complète :

- 111 numéros
- 11 faces adhésives
- Taxes, maintenance et frais de poste inclus!



Contactez-nous :

Tél. : 418 628-6242

[service@capauxdiamonds.com](mailto:service@capauxdiamonds.com)



## Société généalogique canadienne-française

Nouveauté  
2012



Dans le cadre de sa collection Cahiers généalogiques, la SGCF vous propose une quarantaine numéros, écrit par Serge Gauthier, chroniqueur, président de l'Association québécoise et membre fondé de la SGCF. Venez y découvrir les nouvelles techniques généalogiques et l'histoire des Montagnais de la Côte-Nord et des Algouasques de Terre-Neuve.

Cole 20 \$, taxes et transport en sus

Collection Cahiers généalogiques

1480, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2J3

Téléphone : 514-627-1915 - Télécopieur : 514-627-6288 - Courriel : [info@sgcf.com](mailto:info@sgcf.com)  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)



# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961-2012

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8  
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643  
Courriel : sgq@total.net Site : www.sgq.qc.ca



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013

Président André G. Bélanger (5136)  
Vice-président Guy Parent (1255)  
Secrétaire Louis Richer (4140)  
Trésorière Francine Lemelin (6746)  
Administrateurs Yves Dupont (2612)  
Yvon Lacroix (4823)  
André Normand (3076)  
Hélène Routhier (5919)  
Louise Tucker (4888)

**CONSEILLER JURIDIQUE**  
M<sup>e</sup> Serge Bouchard

## DIRECTION DES COMITÉS

**Bibliothèque** Mariette Parent (3914)  
**Conférences** Louis Richer (4140)  
**Entraide généalogique** André G. Dionne (3208)  
**Formation** Hélène Routhier (5919)  
**Informatique** Yvon Lacroix (4823)  
**Publications** Roland Grenier (1061)  
Louise Tucker (4888)  
Roger Parent (3675)  
Expédition  
**Revue L'Ancêtre**  
Coordination Diane Gaudet (4868)  
Direction Jacques Olivier (4046)  
Rédaction Jacques Olivier (4046)  
**Services à la clientèle** André G. Bélanger (5136)  
**Service de recherche** Louis Richer (4140)  
**Site web** Guy Parent (1255)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

## COTISATION

### Canada

\* Adhésion principale 45 \$

### Amérique sauf Canada

\* Adhésion principale 55 \$ US

### Europe

\* Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse demi-tarif

\* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

## Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

**Page couverture** : Le marché de la Haute-Ville, la basilique et le séminaire en hiver. Aquarelle, plume et encre. Vers 1830. Artiste : COCKBURN, James Pattison, 1779-1847.

Source : Bibliothèque et Archives Canada (BAC) – C 002670  
[www.collectionscanada.gc.ca/confederation/index-f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/index-f.html)

## COMITÉ DE L'ANCÊTRE 2012-2013

Directeur Jacques Olivier (4046)  
Rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)  
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)  
Membres France DesRoches (5595)  
Jacques Fortin (0334)  
Diane Gagnon (6556)  
Claire Guay (4281)  
Claire Lacombe (5892)  
Claude Le May (1491)  
Rodrigue Leclerc (4069)  
Nicole Robitaille (4199)

## Collaborateurs

Claire Boudreau  
Raymond Deraspe (1735)  
André G. Dionne (3208)  
† Paul-André Dubé (4380)  
Jocelyne Gagnon (3487)  
Alain Gariépy (4109)  
Jean-Paul Lamarre (5329)  
Rénald Lessard (1791)  
Denis Martel (4822)  
Claire Pelletier (3635)  
Louis Richer (4140)  
Mario Vallée (5558)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

## © 2012 SGQ

## Graphisme

Empreinte design graphique

## Imprimeur

Groupe ETR, Québec

## Sommaire

Vœux .....	76
Mères de la nation .....	77
Nouvelles de la Société .....	81
Naissance de Jacques Genest dit Labarre .....	84
Mes ancêtres étaient-ils si pauvres qu'on le dit et qu'on l'imagine .....	85
Claude Champagne : un Desparois dit Champagne .....	89
Invitation à publier dans <i>L'Ancêtre</i> .....	96
Charles Robertson, un humble écossais devenu seigneur .....	97
Charles Dompierre dit Saint-Martin, venu de France .....	101
Nouvelles du fichier Origine – Étienne Brûlé .....	109
Jean-J. Crête, le roi de la Mauricie, un bâtisseur .....	111
Les Glanures de <i>L'Ancêtre</i> .....	119
Gens de souche – Lacombe .....	121
Cybergénéalogie .....	125
Généalogie insolite .....	127
L'héraldique et vous .....	129
Le généalogiste juriste .....	131
Grands-parents : porteurs du patrimoine familial .....	134
Les Archives vous parlent des .....	135
À livres ouverts .....	138
Service d'entraide .....	140

La SGQ est un organisme sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication des travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

## MESSAGES POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE

*Au nom des membres du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je souhaite à tous nos adhérents et à nos partenaires un merveilleux Noël rempli de joie et de bonheur. Que la nouvelle année devienne le symbole de réussite de vos engagements!*

*Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour manifester notre attachement et pour souhaiter la réalisation de tous nos désirs! Que cette période de réjouissance soit pour vous et vos proches comme un feu d'artifice, plein de moments forts et brillants, d'émotions et de bonnes surprises...*

*Que la joie et l'espoir remplissent vos cœurs tout au long de l'année et que votre bonheur soit durable!*

*Joyeuses fêtes à toutes et à tous*

*André G. Bélanger, président*



*Les membres de la rédaction de **L'Ancêtre** remercient toutes les personnes qui collaborent à la revue ainsi que les lecteurs et lectrices pour leur fidélité.*

*Que l'année 2013 vous apporte santé et prospérité et la réalisation de tous vos rêves de généalogiste! Votre appui en 2012 nous a permis d'offrir toujours plus d'articles d'intérêt dans la revue.*

*Merci et  
Bonne Année 2013*

*Jacques Olivier, rédacteur en chef*



Photo : Claude Le May.



## MÈRES DE LA NATION

† Paul-André Dubé (4380)

### Anne RIVET

Anne RIVET, née vers 1635, était veuve de Grégoire HISSE, receveur du huitième de Bretagne, avant de traverser en Nouvelle-France. Elle était originaire de la paroisse de Saint-Gervais, ville et évêché de Sées, en Normandie (Orne). Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1665 avec le contingent des Filles du roi, apportant des biens estimés à 300 livres. Elle ne savait pas signer. Elle vivait à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Elle est décédée le 5 avril 1675 et a été inhumée le 7 à Château-Richer.

Après avoir passé un contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 4 mars 1666, elle épouse quatre jours plus tard à Québec René OUELLET (HOUALLET ou HOUVELLET), fils de François, receveur général de la province de Poitou, et Élisabeth (ou Isabelle) BARRÉ, demeurant au bourg de Beaupère, évêché de Luçon, en Poitou. René est né vers 1644 (Landry) ou 1647 (PRDH). Il ne savait pas signer. On lui donne 32 ans au recensement de 1681 à La Pocatière et 80 ans lors de son décès, le 15 janvier 1722. Il a été inhumé le lendemain, à La Pocatière.

Leur ménage établi à Sainte-Famille, île d'Orléans, comptait trois enfants qui leur donneront 42 petits-enfants :

1. **Joseph** (Abraham) : né le 14 avril 1667 et baptisé le 18 à Sainte-Famille. Il épouse en premières noces Françoise LIZOTTE le 12 février 1691 à Rivière-Ouelle. Ils auront six enfants. Il épouse en secondes noces Reine MENEU dit CHÂTEAUNEUF le 25 octobre 1700 à

Sainte-Famille. De cette deuxième union naîtront 12 enfants. Joseph est décédé le 29 juillet 1740 et a été inhumé le lendemain à Rimouski.

2. **Mathurin** : né le 14 septembre 1669 et baptisé le 16 à Sainte-Famille. Il épouse Marie-Angélique LEBEL le 8 janvier 1691 à Rivière-Ouelle. Ils auront dix enfants.

3. **Grégoire** : né et baptisé le 7 octobre 1672 à Sainte-Famille. Il épouse Anne LIZOTTE le 5 mars 1696 à Rivière-Ouelle. Ils auront 13 enfants. Il épouse en secondes noces Marie-Madeleine DUBÉ, veuve de Jean MIVILLE dit DESCHÊNES et fille de Mathurin et Marie CAMPION, une fille du roi, (ct 24 août 1716, notaire royal Étienne Janeau). Ils auront un enfant.

Mariages de descendants du couple Anne RIVET-René OUELLET : 3 de 1600 à 1699, 548 de 1700 à 1799, 112 de 1800 à 1899, et 75 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).



Cathédrale de Notre-Dame de Sées. Édifiée à partir de 1210, enrichie aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, restauration majeure en 1849. Source : <http://monumentshistoriques.free.fr/cathedrales/sees/sees.html>

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 859.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 364.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. IV, (N à Z), p. 261.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 1999-2012.

### Catherine LAÏNÉ (LAISNÉ)

Catherine, fille de Jean et Marie RENAULT (RENAUD), a été baptisée le 6 février 1654 à Sainte-Croix-des-Pelletiers, ville et archevêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime). Elle est arrivée en 1671 en Nouvelle-France, apportant des biens estimés à 300 livres et un don du roi de 50 livres. Elle ne savait pas signer.

#### PREMIER MARIAGE

Après avoir annulé un accord de mariage avec Jacques BLUTEAU (ct notaire royal Romain Becquet, le 21 octobre 1671), elle contracte un premier mariage avec Étienne MESNY le 23 novembre 1671 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Né vers 1646 à Mesnières-en-Bray

(Seine-Maritime), Étienne était le fils de Jean MESNY et Marie CANÉ. Au recensement de 1666, il est âgé de 22 ans et est domestique de Jean Gagnon à Château-Richer, seigneurie de la Côte-de-Beaupré. Au recensement de 1667, on lui donne 21 ans et il se déclare domestique de Jean (Jacques) Vauclin, à la Côte-de-Beaupré. Au recensement de 1681, il est à l'île d'Orléans et on lui donne 33 ans. Avant de jeter son dévolu sur Catherine LAÏNÉ, il avait annulé un contrat de mariage (21 décembre 1670, notaire royal Claude Aubert) avec Charlotte Godin (information non validée). Il était habitant et ne savait pas signer. Il est décédé et a été inhumé le 28 septembre 1693 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Leur ménage, établi à Saint-François, île d'Orléans, comptait 11 enfants qui leur donneront 67 petits-enfants :

1. **Marie-Anne** : née et baptisée le 30 novembre 1672 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Elle épouse Nicolas VÉRIEUL, fils de Nicolas et Marguerite Hyardin ou Hiaridin (Fille du roi), le 28 avril 1692 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Ils auront quatre enfants.
2. **Reine** : née le 25 juin 1675 et baptisée le 30 à Sainte-Famille. Elle épouse Jean LEFEBVRE dit BOULANGER vers 1695 à Saint-François (Jetté). Ils auront 13 enfants.
3. **Catherine** : née et baptisée le 27 septembre 1677 à Sainte-Famille. Elle épouse Jacques BARON le 9 avril 1698 à Saint-François. Ils auront 18 enfants. Elle est décédée le 23 et a été inhumée le 26 octobre 1733 à Saint-Antoine-de-Tilly.
4. **Anne** : née et baptisée le 13 novembre 1679 à Saint-François. Elle épouse Jean GAGNON le 16 février 1699 à Saint-François. Ils auront 12 enfants.
5. **Marguerite** : née le 23 janvier 1682 et baptisée le 25 à Saint-François, où elle est décédée le 27 mars 1684 et a été inhumée le lendemain.
6. **Jeanne** : née le 6 février 1684 et baptisée le lendemain à Saint-François. Elle épouse Jacques BOURGOIN le 9 février 1706 à Sainte-Famille. Ils auront sept enfants.
7. **Suzanne** : née le 9 mars 1686 et baptisée le lendemain à Saint-François. Elle épouse Charles CROTEAU le 2 mai 1709 à Sainte-Famille. Ce couple n'a pas eu de postérité.

8. **Étienne** : né à l'anse d'Argentenay (île d'Orléans) et baptisé le 13 novembre 1688 à Saint-François, où il a été inhumé le 5 janvier 1689.
9. **Anonyme masculin** : né, ondoyé et décédé le 15 février 1690 à Saint-François, où il a été inhumé le 17.
10. **Catherine** : née et baptisée le 1<sup>er</sup> mai 1691 à Saint-François. Elle épouse Nicolas CROTEAU le 11 novembre 1709 à Beaupré. Ils auront six enfants. Elle est décédée le 20 août 1758 et a été inhumée le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly.
11. **Marguerite** : née le 11 juillet 1693 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle épouse Prisque PARÉ le 9 janvier 1715 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils auront 12 enfants.

#### DEUXIÈME MARIAGE

Après le décès d'Étienne MESNY, Catherine épouse en secondes noces Jean PARÉ le 23 mai 1709 à Sainte-Famille. Ce dernier était né le 18 avril 1656, du mariage de Robert Paré et Françoise Lehoux. Jean ne savait pas signer. Il est décédé le 23 mars 1746 et a été inhumé le 24 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il avait ainsi survécu à son épouse Catherine qui était décédée après le 9 janvier 1715 (Landry). Leur mariage n'a pas laissé de descendants.

Michel Langlois (t. III, p. 100) mentionne deux transactions dans lesquelles elle est « partie » concernée. *Le 8 mars 1709, elle vend à François Chrétien la moitié de la terre, soit deux arpents de front qui appartenaient à son défunt mari dans la seigneurie d'Argentenay. Elle en obtient 170 livres et « douze aulnes de toiles », payables 30 livres en octobre prochain et 55 livres en octobre 1710 et autant en octobre 1711. Si elle décède avant ces paiements, l'argent devra être partagé entre les œuvres des fabriques de Saint-François, Sainte-Famille et Sainte-Anne. Le 28 octobre 1729, son mari et elle vendent leur terre de Sainte-Anne, proche de la Rivière-aux-Chiens, à leur fils Prisque Paré, fils du premier mariage de Jean Paré et Jeanne Racine.*

Mariages de descendants du couple Catherine LAÏNÉ-Étienne MESNY : 4 de 1600 à 1699, 423 de 1700 à 1799, 80 de 1800 à 1899 et 20 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).



Fontaine, rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, à Rouen.

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fontaine\\_Sainte-Croix-des-Pelletiers](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fontaine_Sainte-Croix-des-Pelletiers)

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.

- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 51, 52, 153, 294, 454, 589, 801, 874, 1119.

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 330.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. III, (J à M), p.100 et 419; t. IV, (N à Z), p. 65.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 1999-2012.

## **Marie DAMOIS**

Marie est née vers 1650 du mariage de Pierre DAMOIS et Marie LEFEBVRE, de Saint-Jean d'Elbeuf, évêché d'Évreux, en Normandie (Seine-Maritime). Orpheline de père, elle est arrivée en Nouvelle-France en 1669, apportant des biens estimés à 350 livres et un don du roi de 50 livres. Elle ne savait pas signer. On la dit âgée de 32 ans au recensement de 1681 et de 58 ans lors de son décès. Elle est décédée le 20 décembre 1708 à Pointe-aux-Trembles (Neuville).

Le 15 octobre 1669, elle épouse à Québec Léonard FAUCHER dit SAINT-MAURICE (ct le 5, notaire royal Pierre Duquet), né vers 1646, fils de Barthélémy FAUCHER et Sibille BRIAND, de Saint-Maurice, ville et évêché de Limoges, en Limousin, arrondissement Limoges (Haute-Vienne). Selon le recensement de 1666, il est engagé d'Antoine Rouillard et apprenti charpentier (côte Saint-Jean et Saint-François). Léonard était habitant et charpentier. On le dit âgé de 22 ans au recensement de 1666, de 35 ans au recensement de 1681 et de 80 ans lors de son décès. Il est inhumé le 15 avril 1726 à Pointe-aux-Trembles (Neuville).

Le ménage de Marie et Léonard, établi à Neuville, comprenait 11 enfants dont 10 se marièrent et leur donnèrent 92 petits-enfants :

1. **Nicolas** : né le 30 septembre 1670 à Neuville et baptisé le 16 octobre à Québec. Il épouse Marie-Madeleine LANGLOIS le 25 novembre 1698 à Neuville. Il est décédé le 26 mars 1739 à Neuville. Ils ont eu 12 enfants.
2. **Madeleine (Marie-Madeleine) (Marie-Anne)** : née le 17 août 1672 à Neuville et baptisée le 31 à Québec. Un premier mariage de Madeleine avec Louis MORTARD est annulé (ct 28 décembre 1689, notaire royal Gilles Rageot). Marie-Madeleine (acte de mariage) ou Marie-Anne (ct de mariage) épouse Guillaume PINEL le 8 janvier 1692 à Neuville. Ce couple est resté sans postérité.
3. **Marie-Catherine** : née le 4 septembre 1674 à Neuville et baptisée le 23 à Québec. Elle épouse Antoine DELISLE le 9 novembre 1694 à Neuville. Ce couple a eu 13 enfants. Elle a été inhumée le 9 septembre 1738 à Neuville.

4. **Élisabeth-Isabelle-Marie** : baptisée le 15 novembre 1676 à Québec. Elle épouse Étienne LANGLOIS le 10 février 1698 à Neuville. Ils ont eu 11 enfants. Elle est décédée le 29 avril 1731 et a été inhumée le lendemain à Cap-Santé.
5. **Geneviève-Françoise-Marie** : née et baptisée le 18 décembre 1679 à Neuville. Elle épouse Jean-Baptiste LEFEBVRE dit ANGERS le 30 août 1700 à Neuville. Ce couple a eu huit enfants. Elle est décédée le 27 février 1760 et a été inhumée le lendemain à Montréal.
6. **Jean-Baptiste** : né et baptisé le 21 juin 1682 à Neuville où il est décédé et a été inhumé le 29 mars 1683.
7. **Jean-Baptiste** : né le 24 novembre 1684 et baptisé le lendemain à Neuville. Il épouse Marie-Catherine MEZÉRAY le 1<sup>er</sup> février 1710 à Neuville; ils ont eu quatre enfants. Il épouse en secondes noces Marie-Françoise JUNEAU le 9 août 1724 à Neuville. Ils auront 13 enfants.
8. **Marie-Anne** : née le 4 octobre 1686 et baptisée le lendemain à Neuville. Elle épouse Jean-Baptiste DELISLE le 26 janvier 1705 à Neuville. Ce couple a eu 11 enfants. Elle est décédée le 10 avril 1760 et a été inhumée le lendemain à Neuville.
9. **Marie-Thérèse** : née et baptisée le 24 décembre 1688 à Neuville. Elle épouse Jean-François DELISLE le 5 novembre 1708 à Neuville. Ce couple a eu deux enfants. Elle épouse en secondes noces François PROULX, le 20 février 1713 à Neuville. Ce couple aura 12 enfants. Elle est décédée le 10 mai 1749 à Neuville.
10. **Barbe** : née et baptisée le 19 mai 1691 à Neuville. Elle épouse Raymond GUAY dit CASTONGUAY le 1<sup>er</sup> septembre 1725 à Québec. Ils auront six enfants. Elle est décédée le 26 août 1760 et a été inhumée le lendemain à Québec.
11. **Léonard** : né le 4 avril 1693 et baptisé le lendemain à Neuville. Il épouse Marie-Angélique DESERRE (Jetté) ou SERRE (PRDH) le 20 novembre 1714 à Neuville. Ce couple est resté sans postérité. Il est décédé le 2 mars 1762 et a été inhumé le lendemain à Neuville.

Mariages de descendants du couple Marie DAMOIS-Léonard FAUCHER dit SAINT-MAURICE : 5 de 1600 à

1699, 317 de 1700 à 1799, 47 de 1800 à 1899 et 9 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 322, 412, 535, 647, 690, 921, 949.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 296.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. II, (D à I), p. 25, t. III, (J à M), p. 217.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal, [Cédérom], Éd. de La Chenelière, 1999-2012.



Cet escalier de l'aile droite du monastère des Ursulines de Québec a été construit après l'incendie de 1686 par le maître-charpentier Pierre Ménage. Cet homme, qui ne savait pas écrire, a laissé mieux qu'une signature.

Editeur officiel du Québec; photo Daniel Lessard

Escalier de l'époque du charpentier Léonard Faucher dit Saint-Maurice.

## NOS MEMBRES PUBLIENT



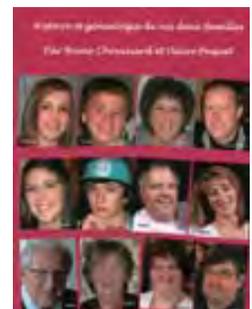
**LORANGER-TESSIER, MONIQUE. LA TERRE À MATHURIN, MATHURIN TESSIER 1640-1703, LÉVIS, G. ROBERT TESSIER, 2008, 647 P.**

La terre de Mathurin Tessier à Sainte-Anne-de-la-Pérade longeait la rivière Sainte-Anne sur 2 kilomètres (2 x 40 arpents). Acquis par Mathurin en 1677, il la revendit à Daniel-Jean Lemerle 12 ans plus tard. Elle fut rachetée par son petit-fils, Pierre Tessier, en 1732. Reconstituer la chaîne de titres de propriété de cette terre a été difficile. On a même prétendu que le « vieux bien » n'avait jamais changé de main et s'était toujours transmis dans la famille. Il est aujourd'hui occupé par Marcel St-Arnaud. Abondante documentation, croquis et cartes expliquent toute cette saga.

L'auteure est membre et a remis un exemplaire du volume à la Société de généalogie de Québec. Elle ne désire pas vendre son œuvre, qui peut être consultée à la SGQ. Son volume a également été remis à certaines sociétés de généalogie et aussi à des sociétés historiques.

**CHOUINARD, BRUNO ET CLAIRE PAQUET. HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DE NOS DEUX FAMILLES, BEAUPORT, QUÉBEC, [S. N.], 2011, 200 P.**

L'ouvrage est dédié au clan familial Chouinard-Paquet, et à celles et ceux envers qui les auteurs sont redevables de la qualité de leur vie familiale, enfants et petits-enfants. On y évoque le temps de leur enfance, de leurs études. De nombreuses pages sont consacrées à leurs ascendances, paternelles et maternelles. On complète par des textes sur le contexte social, la place de la religion, de la nourriture, des moyens de communication et de transport. Les auteurs croient que le modèle suivi pourrait profiter aux personnes désirant entreprendre d'écrire leur histoire de famille. Ils ne désirent pas vendre leur publication, seulement informer le lectorat de la disponibilité de leur travail, en consultation au centre Roland-J.-Auger de la SGQ.



*Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même : qui suis-je? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis? Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies ou, avec plus de chance, un testament, une lettre.*

Claude Lévi-Strauss



# NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

## REPRÉSENTATION

Depuis la dernière édition de *L'Ancêtre*, nous avons participé à différentes manifestations publiques dont le but était de faire connaître la généalogie, en offrant du matériel promotionnel et en échangeant avec la population.

### - Fêtes de la Nouvelle-France

Du 1<sup>er</sup> au 5 août, des milliers de visiteurs, curieux et festivaliers, ont vécu une expérience inoubliable en découvrant de nouvelles facettes de l'histoire de la Nouvelle-France, en interagissant avec une panoplie de personnages surprenants, en se délectant de produits du terroir et en festoyant lors de soirées animées. C'est dans ce contexte festif que les visiteurs ont pu se familiariser avec la généalogie et l'héraldique à la maison Louis-Fornel, rue Saint-Pierre et Place-Royale, lieu de rassemblement des passionnés. Au cours de cette période, une trentaine de bénévoles se sont empressés de répondre aux attentes de ces visiteurs québécois, canadiens, américains, français et d'ailleurs.



Photos :  
André G. Bélanger.

### - Fêtes populaires de Sillery

Par un beau samedi ensoleillé du 19 août, la SGQ participait à la fête de quartier de l'ancienne ville de Sillery, qui commémorait à cette occasion le 375<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Des activités pour les jeunes et les moins jeunes étaient organisées par l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. De nombreux promeneurs ont convergé vers notre stand d'information. Des visiteurs de marque en ont profité pour faire un brin de

jasette très animée par moment; rappelons que nous étions en période d'élections au Québec...



Photo : Rénaud Lessard.

### - Journées de la culture

Chaque année, depuis 1997, les Journées de la culture ont lieu le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants, tel que décrété par l'Assemblée nationale du Québec. Grand événement culturel se déployant tant dans les petites que dans les grandes municipalités, les Journées de la culture visent à démontrer à la population l'importance et la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens du Québec. Les statistiques nous indiquent qu'en 2011, plus de 2 500 activités ont été organisées et que 200 000 citoyens ont participé aux Journées de la culture dans 353 municipalités de 16 des 17 régions du Québec. La SGQ participe chaque année en ouvrant gratuitement ses portes aux visiteurs. Cette année, 83 personnes ont profité de l'occasion pour rencontrer les bénévoles du Centre de documentation Roland-J.-Auger et se familiariser avec la généalogie et l'héraldique.



Photo :  
[www.journeesdelaculture.qc.ca/](http://www.journeesdelaculture.qc.ca/)

### - Semaine des aînés

Dans le cadre de la Semaine des aînés en octobre 2012, nous étions présents au centre communautaire de Cap-Rouge, à la Journée Mission Santé. Animées par le docteur Gilles Lapointe et sœur Angèle, et d'autres professionnels de la santé, des conférences ont été données à un auditoire très attentif. Différents organismes reconnus par l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, dont la SGQ, ont offert leurs services aux stands

d'information. Généalogie, adhésion, formations, conférences et bénévolat furent nos sujets de conversation avec la clientèle et avec de futurs membres.



Photo :  
André G. Bélanger.

### RECONNAISSANCE

Vers 1850 et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux Québécois et Québécoises ont émigré vers la Nouvelle-Angleterre pour trouver de meilleures conditions de vie, compte tenu de la conjoncture qui prévalait à cette époque au Québec. Ce fait historique est connu de tous. De ces immigrants installés dans les villes industrielles de la côte est, plusieurs sont revenus alors que d'autres ont fait souche. Ces derniers se regroupent fièrement dans les French Canadian Associations. Même après plusieurs générations, la fibre des origines ancestrales québécoises est omniprésente. C'est particulièrement le cas de ce groupe d'Américains qui depuis dix ans vient nous visiter à l'occasion des Fêtes de la Nouvelle-France, et passer plusieurs heures à la SGQ pour effectuer des recherches et se rendre sur les terres ancestrales de leurs aïeux. Pour souligner ce 10<sup>e</sup> anniversaire, la SGQ reconnaissait l'engagement de ces citoyens en remettant à l'organisatrice, M<sup>me</sup> Barbara Paradis, quelques souvenirs de circonstance.



Photo : Florent Gingras.

### VISITE AU TRAIT-CARRÉ DE CHARLESBOURG

En septembre dernier, le Comité de formation organisait une visite guidée très intéressante. Une quarantaine de personnes se sont rendues au moulin des Jésuites et au Trait-Carré. Cette intrusion au cœur de Charlesbourg nous a révélé plusieurs secrets du patrimoine de

ce secteur de Québec. Le Trait-Carré a été aménagé au début de la colonie, sous l'influence des Jésuites. Il recèle des détails de la petite histoire des familles souches et de leurs propriétés. Les belles maisons ancestrales, assez bien conservées, ont été décrites par des guides convaincues.

Quant à la visite du moulin des Jésuites, même si les rénovations sont récentes, le bâtiment donne une bonne idée de l'importance du moulin et de son meunier dans un village comme l'était Charlesbourg.

L'intérêt des participants et le beau temps ont fait de cette sortie un grand succès.



La moitié du groupe en visite au moulin des Jésuites, avec la guide Élisabeth Martineau-Montminy. Photo : Jacques Olivier.

### COLLOQUE

*Rendez-vous avec notre histoire.* Pour la première fois, le 13 octobre, la Table de concertation composée des 13 sociétés d'histoire de la ville de Québec tenait une journée unique consacrée à l'histoire de Québec. De concert avec l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, le site historique de La Visitation de Sainte-Foy devenait le lieu privilégié pour tenir cette activité commune.

Après les discours d'ouverture à l'ancien presbytère, le conférencier et historien Jean Provencher présentait un exposé ayant comme titre : *Où s'en va l'histoire?* Il exhortait les historiens à développer davantage les sujets de la vie courante de nos ancêtres, riches en rebondissement de toutes sortes et qui caractérisent les époques.



Jean Provencher, historien;  
Julie Lemieux, conseillère municipale de la Ville de Québec.  
Photo : André G. Bélanger.

À l'expo-théâtre de La Visitation, l'historien Réjean Lemoine parlait de la situation de Québec entre 1937 et 1939. Durant cette période de désarroi moral et d'incertitude, les résidents de Québec ont dû se mobiliser et innover pour traverser

cette épreuve tirer leur épingle du jeu. Par la suite, nous avons pu entendre la causerie musicale de Jean Du Berger, conteur et ethnologue. Ce fut suivi de l'historien Jean-Marie Lebel qui a entretenu son auditoire sur le sujet suivant : *Comment les seigneuries ont-elles façonné le territoire de la Ville Québec?*

Les membres de la Table de concertation, dont la SGQ, ont fait la promotion de leur organisme dans les stands aménagés au 2<sup>e</sup> étage de l'expo-théâtre.

#### RAPPEL : FILLES DU ROI



La SGQ remettra en août 2013, lors d'une cérémonie au Vieux-Port de Québec, des certificats d'ascendance à 36 descendantes de ces mères de la nation en vue de commémorer le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France, en 1663, du premier contingent des Filles du roi. Nous invitons les femmes qui sont descendantes en ligne directe matrilinéaire (de mère en fille) de l'une d'elles à participer en faisant parvenir leur lignée ascendante à [lrichersgq@videotron.ca](mailto:lrichersgq@videotron.ca)

#### REMISE DES PLUMES DE PAON

Remise des attestations de reconnaissance  
Concours Roue de paon, 19 septembre 2012



Première rangée : Guy Parent, vice-président de la SGQ, Martine Lefebvre, Hélène Routhier (directrice du Comité de la Roue de paon), France Nadeau, Raymond Deraspe, Sarah Poulin.

Deuxième rangée : Louis-Charles Tremblay, Gaston Ouellet, Jean Chaumette, Alain Gariépy (Comité de la Roue de paon).

Dernière rangée : Louis Richer, Pierre Langlois, Pierre Laporte, Michel Cyr.

Absents : André Bureau, Annette Coulombe, François Fugère, Francine Gélinas, Roger LaFrance, Pierrette Legros, Michel-Luc Morneau.

Photo : Florent Gingras.

Félicitations à ceux et celles qui ont reçu des attestations de reconnaissance. Beaucoup d'heures ont été consacrées à la recherche de leurs ascendances paternelle et maternelle : un héritage de famille qui contribuera à la survie des ancêtres et à l'enrichissement de notre patrimoine culturel.

de la SGQ. Les participantes doivent être membres, soit de la SGQ, soit de la Société d'Histoire des Filles du Roy (SHFR).

Vous pouvez consulter la liste des « Filles du Roy » sur le site de la SHFR : <https://fillesduroy1673.wordpress.com/activites-de-lassociation-des-filles-du-roy/>



Au n<sup>o</sup> 300, page 10, la rubrique **GÉNÉALOGISTES AGRÉÉS** se termine par un paragraphe risquant d'induire en erreur toute personne intéressée. Il aurait fallu lire (voir les soulignés) :

Le chercheur intéressé par l'une de ces distinctions est invité à s'inscrire à la session d'information préparatoire à sa mise en candidature. Prière de consulter le dépliant du Comité de formation ou le site web de la SGQ.



# NAISSANCE DE JACQUES GENEST DIT LABARRE

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a travaillé dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite.

Inconnus jusqu'à ce jour, la date et le lieu de naissance de Jacques Genest dit Labarre nous sont maintenant révélés.

Jacques Genest manifeste sa présence en Nouvelle-France le 14 novembre 1666 lorsque, devant le notaire Paul Vachon, il achète de Barthélémy Tesson une terre située dans la paroisse de Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

À l'automne 1669, Jacques quitte l'île pour un séjour dans le pays de ses ancêtres. Pour réaliser ce voyage, il a besoin d'argent. À cette fin, il emprunte de Charles Gauthier la somme de 200 livres tournois. En garantie de ce prêt, il cède tous ses avoirs (vend) en mentionnant son désir de revenir et de reprendre son bien. Jacques est conscient des dangers de la traversée de l'Atlantique.

En 1670, il est de retour en Nouvelle-France, accompagné de son épouse, Catherine Doribeu. À l'automne de la même année, cette dernière accouche de ses premiers enfants, les jumelles Marie et Marie-Anne. Mais comment ai-je pu savoir la date de naissance de mon ancêtre?

En faisant un saut en avant dans le temps, nous nous trouvons dans la ville de Montmagny à l'été 1979. Cette année-là, Montmagny célèbre deux anniversaires : le 333<sup>e</sup> de la concession de la seigneurie par Charles Huault de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, et le 300<sup>e</sup> de la célébration de la première messe.

Une délégation de la ville de Montmagny, en France, a été invitée à participer à ces fêtes. Cette délégation comprenait le curé, le maire, l'historien local, le chef des pompiers et bien d'autres personnes.

Pour loger ces gens, les autorités ont fait appel à des bénévoles de la paroisse. Ma femme et moi avons reçu, en notre demeure, Hélène et André Riffault, ce dernier étant conseiller municipal.

Nous avons tissé des liens d'amitié avec ce couple. Les Riffault sont revenus à quelques reprises, accompagnés d'un de leurs petits-enfants, visiter notre belle province. Nous-mêmes sommes allés les visiter, particulièrement lors du congrès international de généalogie tenu

à Avignon en 1985. Je peux maintenant vous dire que M<sup>me</sup> Riffault partage la même passion que moi pour la généalogie.

Après de laborieuses recherches, elle a trouvé ce que je cherchais et m'a fait parvenir le document ci-joint. En lisant l'acte, on découvre que Jacques Genest est né le mardi 17 avril 1640 à Joigny-sur-Loire, qu'il avait un frère jumeau, René, que son père portait le prénom de René et que sa mère était Renée Richard.

Archives départementales du Maine-et-Loire  
Registres paroissiaux et d'état civil  
Joigny-sur-Loire - 1666-1678 - Baptêmes, sépultures (vue 150)



Acte d'enregistrement civil de Jacques Genest dit Labarre.

Comment peut-on être sûr que l'information est valide? Au recensement de 1666, Jacques Genest dit Labarre déclare avoir 26 ans. On se souvient que c'est l'année (supposée) de son arrivée. Si on soustrait 26 de 1666, on arrive à 1640.

Un autre fait est venu perturber ma quiétude. Luc Clément, un correspondant français, me fait part que Jacques Genest et Catherine Doribeu se sont mariés à Aigrefeuille-d'Aunis, près de La Rochelle, sans toutefois m'en fournir la preuve.

Sans tarder, j'ai demandé à M<sup>me</sup> Riffault de faire les recherches à cette fin. Mais la lecture des documents anciens en France est aussi pénible que la lecture de certains de nos notaires à la même époque. On n'a qu'à regarder le document ci-joint.

**NDLR** : les traces les plus anciennes connues d'Aigrefeuille-d'Aunis situent son origine à la période du haut Moyen Âge (XII<sup>e</sup> siècle), à la même époque que celle de La Rochelle. La région de l'Aunis fut très tardivement défrichée, à partir seulement du XI<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que la population augmentait et que la vigne prospérait. Témoin de cette évolution, l'église Saint-Étienne, qui fut construite au milieu du XII<sup>e</sup> siècle au cœur du village initial, a été remaniée à plusieurs périodes du Moyen Âge, notamment en 1360 et, surtout, au XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle fut restaurée et fortifiée après la guerre de Cent Ans.



Église Saint-Étienne d'Aigrefeuille-en-Aunis.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aigrefeuille-d'Aunis>



# MES ANCÊTRES ÉTAIENT-ILS SI PAUVRES QU'ON LE DIT ET QU'ON L'IMAGINE...

Irène Belleau (3474)

Enseignante pendant 35 ans, l'auteure a milité à l'Association québécoise des professeures et professeurs de français (AQPF), à la Société nationale des Québécois et Québécoises de la capitale (SNQC), au Conseil des aînées et des aînés (CDA), à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à la Commission du français langue maternelle (CFLM), et au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ). Retraitée, c'est à l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) qu'elle a consacré son bénévolat. Elle a mis sur pied, en 2003, l'Association des Belleau dit Larose d'Amérique. Depuis, c'est le mariage de l'histoire et de la généalogie qui la fascine. L'Ordre des Palmes académiques de France l'a décorée du titre de Chevalier en 1986 et d'Officier en 2003.

## Résumé

L'auteure présente de façon originale, et parfois répétitive, les inventaires de richesses de certains de ses ancêtres. La pauvreté étant relative, la richesse aussi, elle nous amène dans le quotidien de ces hommes et de ces femmes des siècles passés, quand la vie était beaucoup plus ardue qu'aujourd'hui, et la possession de biens meubles et immeubles indissociable du statut social.

## LA DÉMARCHE...

Des centaines d'actes notariés, inventaires, donations, contrats de mariage, achats et ventes de terres et les quittances afférentes ont été dépouillés, sans compter les éléments familiaux de base, naissances, mariages et dots, décès et sépultures, tutelles, testaments et codicilles. J'ai comparé des situations sociales de lieux d'implantation différents, comme aux seigneuries de Sillery et de Gaudarville à Sainte-Foy, et aussi à Pointe-Lévy, de ce qu'il est convenu d'appeler mes ancêtres des premières générations, des années 1700 à 1800 environ. Je me permets de croire que pendant ces années, leur évolution a été une progression constante de richesses, sauf après la Conquête, et qu'après tout, ils n'étaient pas, en majorité, dans la misère, toutes proportions gardées d'avec nos schèmes de vie des années 2000.

Certes, les années de défrichement du sol, d'abattage des arbres et d'essouchage pour pouvoir ensemer, récolter, engranger et se nourrir, ne furent sûrement pas de tout repos, du lever du soleil à son couchant pendant toute une vie! La richesse, c'était la terre, l'investissement, la monnaie d'échange, le partage, l'image sociale du niveau de vie. La terre, c'était tout cela, enrichi de la valeur que pouvaient représenter les nombreux enfants, autant de bras solides pour le développement du lopin de terre.

Il y avait bien la menace iroquoise et ses attaques sournoises; il y avait aussi les épidémies et les insectes destructeurs des semences, les chicanes de clôtures, le froid intense des hivers du continent et les aléas du quotidien.

## LA DÉMONSTRATION SUR LES BIENS

On peut aujourd'hui, avec le recul du temps et l'abondance de la vie moderne, mesurer ce que cette vie a

pu être. C'est ce que j'ai tenté de faire, toute comparaison étant bien sûr relative.

J'ai choisi surtout des inventaires après décès à des époques différentes et dans des milieux différents. Point de départ, le *Mémoire de l'estimation des biens* d'Hélène Calais après la mort de son mari Blaise Bellot dit Larose, l'ancêtre. Il date du 19 avril 1722. Hélène Calais a 65 ans; des dix enfants de ce couple, cinq se sont mariés : Madeleine, Jean-Baptiste, Guillaume, Angélique, et Pierre Ignace qui habite avec elle; un sixième est aux Pays-d'En-Haut et les autres sont décédés.

Ensuite, j'ai choisi l'inventaire des biens de Pierre Ignace Belleau après la mort de sa femme Marie-Anne Bonamy. Cet inventaire du 5 janvier 1756 est susceptible de bien démontrer l'évolution des 30 dernières années dans le même milieu, puisque Pierre Ignace a été l'héritier de la terre.

Puis, même si la distance d'avec le précédent est mince, c'est l'inventaire des biens de Blaise Belleau, le fils de Pierre Ignace, le 10 octobre 1763 après la mort de sa première femme Louise Bonhomme. C'est à Pointe-Lévy que j'ai étudié ces données et il faut remarquer que la situation de Blaise Belleau, établi sur la rive sud du Saint-Laurent, a subi les affres de la Conquête.

Enfin, j'ai retenu les inventaires des biens de Charles-Amador Belleau après le décès de ses deux épouses, Cécile Girard et Angélique Camane; inventaires des 21 janvier 1767 et du 24 juillet 1786. À l'occasion, j'ai utilisé des éléments de comparaison empruntés aux inventaires de biens de conjoints, par exemple : Michel Moreau, veuf de Madeleine Bellot décédée en 1712; Augustin Petitclerc, conjoint de Marie Belleau décédée après dix ans de mariage et remarié à Dorothee Bisson

avec qui il vivra 39 ans et dont l'inventaire des biens date de 1774; Madeleine Belleau et Charles Marié, ce dernier décédé le 15 juin 1767 à Sainte-Foy, et dont l'inventaire eut lieu le 6 novembre 1769.

Voilà le portrait qui, je l'espère, apportera aux descendants et descendantes Belleau et Larose une meilleure connaissance d'une partie de leurs racines.

Les aspects sous lesquels sont présentés ces divers inventaires sont les suivants : tout d'abord, les bâtiments, maison, grange, étable, hangar, fournil et cour, et les biens qu'ils contiennent; puis, à l'intérieur de la maison, cuisine, chambre et hardes, cave, grenier, bas-côté, etc. Il faut toutefois remarquer que cette division est un peu factice car, selon les dimensions des bâtiments, certains intégreront leurs biens matériels dans la maison, et d'autres, les mêmes biens dans les dépendances. En dernier, un état des dettes actives et passives caractérisant l'aspect financier brut selon les évaluations faites par les priseurs *estimant en leur jugement et conscience, eu égard à l'espèce, à la qualité et au prix courant de chaque chose*, comme c'est consigné à l'inventaire du 5 janvier 1756, devant le notaire André Genest.

#### LA VALEUR DES BÂTIMENTS

Blaise Belleau et Hélène Calais, après avoir habité Petite-Rivière et Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont possédé en 1691 une terre des Jésuites dans la seigneurie de Sillery, là où se trouve aujourd'hui, sur le chemin Sainte-Foy, le Château Bonne-Entente. Ils ont 10 enfants. Le 9 décembre 1721, Hélène Calais est dite veuve. Le 19 avril 1722, elle présente devant le curé de Notre-Dame-de-Foy, Pierre-Gabriel Le Prévost, un *Mémoire de l'estimation des biens de la Veuve Belot*, lequel mémoire sera ensuite déposé devant le notaire Dubreuil pour le valider.

Ce mémoire est succinct. La *meson* a une valeur de 80 *Livres*; le *hangar* et l'*étable*, de 75 *Livres*. Voici ce qu'ils renferment : *une crémaillier, deux marmites, un gril, une poele, une choguiier de fer* (chaudière de fer), *deux méchantes choguiier, un sio* (seau), *quatre chese, une table, une vieille huche, un tami, une bouteille, quatorze livres de vesele* (vaisselle), *deux fers à flasque, deux coffres, un sollois* (saloir), *deux cuves, un harnais de cheval, deux vaches, une torre* (taure), *deux cochons, deux petits cochons*. Pour une valeur d'environ 300 *Livres*. Cet acte notarié dévoile, sans contredit, la « pauvreté » des premiers habitants de la colonie. Ce n'est pas le Pérou! Comme Hélène Calais a fait donation de la terre à son fils Pierre Ignace, c'est là qu'on trouvera les détails des bâtiments. Hélène Calais décèdera vers 1735 à Sainte-Foy, âgée de 74 ans.

Le 5 janvier 1756, à six heures du matin, devant le notaire André Genest, a lieu l'inventaire des biens de

Pierre Ignace Belleau, veuf de Marie Anne Bonamy décédée le 18 février 1755 à l'âge de 58 ans, à la requête de Pierre Belo (Belleau), son fils, tuteur de ses frère et sœur mineurs Charles et Claire Amable. Comme il a hérité de la terre ancestrale (le 9 décembre 1721), la *meson* est celle même de ses parents de même que l'*étable*. Les animaux sont : *trois vaches, une petite vache, deux bœufs de 4 ans, un cheval de 12 ans avec harnais, trois moutons avec la laine et un coq*. Dans la grange, *une méchante charrette montée sur roues, une méchante carriole, une houe* et dans la cour, *une méchante charrue avec un mauvais soc avec son contre chene et entrepas, une hache, une pioche, une méchante sciôt, une tille, deux tinettes, des batemens à battre des foins, une laine et deux fusils*. Le tout pour une valeur d'environ 420 livres. La différence avec l'inventaire de 1722 est mince, mais elle est là. On verra plus loin qu'en ajoutant les biens de la cuisine, l'augmentation est tout de même appréciable pour l'époque. Le partage de la terre ancestrale se fera le 7 janvier 1756 par Pierre Ignace de la manière *accoutumée* entre ses sept enfants; ses deux sœurs Madeleine et Angélique lui ayant donné leur part d'héritage, la première le 16 juin 1746 et l'autre, le 6 avril 1725. Pierre Ignace décèdera à 85 ans, à Sainte-Foy.

Le 10 octobre 1763, Blaise Belleau, veuf de Louise Bonhomme décédée le 14 avril 1761 à Pointe-Lévy, et à la requête de Pierre Ignace Belleau, oncle maternel et de Madeleine Gaboury que Blaise a épousée le 20 octobre 1761, on procède à l'inventaire des biens de Blaise Belleau car cette deuxième union ne dura pas longtemps; Blaise Belleau mourut le 24 avril 1763, à Pointe-Lévy, âgé de 38 ans. Blaise avait une terre sise en la paroisse de Saint-Henri de Lévis, au fief du seigneur Charest, de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur. Ses bâtiments comportaient *une maison pièce sur pièce de vingt pieds de long par vingt pieds de large, comportant chambre et cuisine, couverte de planches emboutetées avec une cheminée de pierres au milieu*. Toutefois, notent les évaluateurs, cette maison ne vaut plus que quelques livres car elle a été dévaluée lors de la Conquête de 1759, que *neuf vitres de la chambre sont cassées et cinq dans la cuisine*. La grange avec batterie *de vingt-six pieds de long par vingt de large est couverte de paille et l'étable de quinze pieds carrés de pieux couverte de planches neuves au plancher de pieux ne sont pas soumises à l'évaluation mais leur contenu est décrit : quatre-vingt-onze gerbes de blé pouvant produire six minots et demi de blé à trois Livres le minot, trois sacs de blé, vingt-trois planches de bois de pin dont six crouttes, une paire de raquettes, deux minots de blé, une charrette à bœuf montée sur une paire de roues, une traîne avec les mémoires de chesne, une charrue garnie de ses ferments, deux haches, deux pioches, un entonnoir, une vieille tille, un enclume à battre de faux, une faux avec son anneau et serre avec un morceau de faux, une*

## INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS

tinette, deux portefaix dans la grange. Suit l'inventaire de l'étable : un poulin de deux ans, une vache, une torse de dix-huit mois, une petite génisse, un grand cochon, deux bœufs de huit ans, deux jeunes bœufs de deux ans et demi, deux peaux de mouton vertes et une... (le mot manque)... ferrée, trois petits nourritures à trois Livres pièce, deux brebis, un veau, quatre cochons, deux juments. Le tout pour une valeur d'environ 500 livres, sans compter les bâtiments.

On sous-entend que cette situation précaire a exigé la présence de Pierre Ignace Belleau, le père de Blaise, deux fois veuf en l'espace de deux ans. D'ailleurs, les priseurs notent à la fin de l'inventaire que *les papiers ont été perdus par les fléaux de la guerre l'année du siège de Québec*. Même si les Anglais ont presque tout détruit sur leur passage sur la rive sud, on peut sans difficulté constater l'évolution de la richesse par rapport au mémoire de 1722.

Charles-Amador Belleau, fils de Jean-Baptiste et Catherine Berthiaume, s'est marié deux fois. Sa première épouse Cécile Girard meurt à 33 ans le 12 octobre 1760, laissant neuf enfants mineurs. Charles-Amador se remarie avec Angélique Camane le 22 janvier 1763 et ils auront cinq enfants. Angélique Camane meurt le 21 janvier 1785 à 51 ans. Pour fins d'analyse, deux inventaires sont jumelés, celui du 21 janvier 1767 et celui du 24 juillet 1786. Charles-Amador Belleau avait une terre à Sainte-Foy d'un demi-arpent de front sur quarante-deux de profondeur, que son père lui avait donnée le 17 juin 1745 *dans l'espérance que son fils demeurera avec lui jusqu'au jour de son décès et qu'il aura soin de lui tant en santé qu'en maladie*. Charles-Amador a une autre terre de deux arpents sur la profondeur habituelle, dont 26 arpents sont *dessouchés à la charrue*. Pour ce qui est des bâtiments, comme il n'y a d'indiqué *qu'une petite bâtisse, cent gerbes de blé dans la grange et un moulin à scie* pour une valeur de 140 livres, on en conclut qu'il vivait avec son père Jean-Baptiste; d'ailleurs, il sera l'héritier. Dans l'étable, *huit poules, vingt poulets, un veau, onze moutons, quatre vaches, quatre bœufs, deux juments*. Dans la cour, il y a *un chariot, deux charettes, une charrue, une cariole, deux traînes*. Pour une valeur d'environ 700 livres sans compter les biens d'héritage. Dans la maison, on trouve le contenu de la cuisine, la chambre et les hardes, la cave, le grenier, le bas-côté et le fournil.

#### LE CONTENU DES BÂTIMENTS

Pierre Ignace Belleau en 1756 occupe la cuisine de la maison ancestrale. On y trouve en plus, de ce qui a été révélé à l'inventaire de 1722, *une crémaillère avec ses crémaillons, une poêle à frire, un plat d'étain, quatre cuillers d'étain, douze fourchettes de fer, deux assiettes de terre, une tasse, un couloir de fer blanc, une huche avec son couvercle, six*

*cheses, deux tables, deux méchants sas, huit terrines, une chaise*. Dans la chambre, *une couchette de merisier, un buffet de merisier à deux panneaux et deux tiroirs fermant à clé, un miroir, une lampe, des draps, des nappes, un coffre de pin avec dedans linges et hardes de la défunte (Marie Anne Bonamy), un mantelet de coton fleury, une cappe de camelote, un jupon d'étoffe anglaise, deux jupes de droguet, une jupe de l'étoffe du pays, une paire de bas, sept cornettes, six coiffes, un collier*. Pour une valeur d'environ 200 livres.

Madeleine, la sœur de Pierre Ignace, qui a épousé Charles Marié, demeure tout à côté. L'inventaire du 6 novembre 1769 révèle qu'ils ont même un bas-côté où se trouvent des outils de jardinage, et on trouve uniquement dans cet inventaire *un piège à rats avec trois cercles, deux truelles à maçon, du cuir tanné, cinq paires de souliers tannés et rares aussi, un farinier, une selle anglaise, deux paires de raquettes*, se démarquant ainsi des autres inventaires. J'ai trouvé aussi qu'ils avaient un vieux moulin à scie estimé à 160 livres *quoy que fort vieux avec ferrures et agrès*. Leurs biens sont évalués à environ 935 livres.

Blaise Belleau, le fils de Pierre Ignace, vit à Saint-Henri de Lévis. Avec plusieurs autres de sa parenté car dans les années 1730, il s'est établi comme pionnier dans la seigneurie de Lauzon. L'inventaire témoigne d'années de défrichage pénible sans services et dont les voies de communication se résumaient en un chemin que l'histoire décrit comme *boueux dans lequel s'enfonçaient les voitures*. Même si la majorité des objets prisés se ressemblent, il faut souligner les « différences » qui démontrent bien les changements.

Le 10 octobre 1763, dans la cuisine de Blaise Belleau, se trouvent *une grande marmite sans couvercle, une grande marmite avec couvercle, deux petites marmites, deux petites casseroles, une poêle à frire, quatre terrines, une cruche à l'huile, deux couteaux croches, deux cuillers de vieil étain, trois fourchettes de fer, une tasse, un couloir de fer blanc, un entonnoir, un vieux sciote avec une vieille plaine cassée, un vieux coffre, deux haches, deux pioches, un enclume, une tille et deux quarts*.

Dans la chambre, *de trois toises par vingt avec des croisées*, il y a *une couchette de pin, deux paillasses, quatre draps, trois couvertes dont une blanche et une verte, une courtepointe de serge verte, deux traversins, deux oreillers, une table à plying, six vieilles chaises et une bergère, un rasoir avec la pierre, un miroir à roquette, une lampe, une pouelle cassée avec son tuyau et sa porte, un rouet à filer, une huche, un fer à flasque, trois fortelles, un plat à saumon, un petit buffet de pin avec les hardes de Louise Bonhomme : un mantelet, une vieille cape avec sa veste, deux jupons de coton fleury, quelques pièces de linge; un grand coffre de pin avec la clé pour les hardes de Blaise Belo : un capot de cadix brun avec veste, un capot de masameth avec veste, une veste doublée de serge, un gilet parmenté et en indienne, trois paires de culottes*

## HÉRITAGE

de gros drap rouge, une paire de culotte de Cotty, trois capots d'Étoffe foulée, deux chapeaux, une ceinture, trois paires de bas, trois chemises une fine et une autre de grosse toile, une peau de chat pour faire un manchon, une bourse à cheveux, un manchon pour femme et une paire de mitaines. Et au grenier, un rouët à filer, une paire de raquettes, trois sacs de blé, une faux avec son anneau et serre, deux peaux de moutons. Pour une valeur d'environ 100 livres. Quand même!

Dans la cuisine de Charles-Amador Belleau, se trouvent : deux fours avec baquet, un crochet de fer servant de crémaillère avec un poêle à feu, une paire de chenets, deux vieilles poêles, deux vieilles marmites sans couvercle, une marmite et une petite, une grande chaudière de fer, une poêle à frire, un gril, une casserole de cuivre rouge, un chaudron et une cuiller à pot, un grand chaudron de fer, deux petits chaudrons troués, dix-sept livres de vaisselle d'Étain très vieilles, neuf terrines bonnes et mauvaises, cinq plats, un bassin, deux assiettes, six assiettes de terre, un gobelet d'étain, une assiette de faïence, douze cuillers à pot, huit fourchettes, un couloir, neuf bouteilles, trois barrils, un barril à lard, cent livres de lard, huit livres de suif, douze livres de graisse, six livres de poix, trois haches, deux pioches, une herminette, deux vieilles plaines, deux ciseaux, une gouge, un sciot, deux fers à flasquer, quatre sceaux ferrés un de fer blanc et deux mauvais, deux tenailles, un compas, trois vieilles fosilles, une pelle de fer, un marteau, quatre terrières, des bandages de charrette, une lampe, une plaine, trois langues de bœuf (outils de maçon), trois vérilles (?).

Dans la chambre, une table, trois chaises, un buffet de pin, un coffre de pin, un miroir, une poêle de fer, une huche, quatre feuilles de taule. Dans le grenier, les lits des enfants, deux vieilles haches, trois faux, deux fossiles, deux courroies, un carde, trois cent cinquante livres de farine, vingt livres de blé, deux cent livres de son, huit minots de blé, un quart de blé, un coffre, un buffet, une hache, une huche, une peau de mouton. Dans la cour, deux charrettes dont une vieille, une charrie, une carriole, un chariot, deux vieilles traînes. Dans le fournil, deux fours et son baquet, deux scies, trois terrières, quatre pioches, une herminette, deux haches, un marteau, un sizeau, une gouge, une scie ronde, une chaîne et menoir, deux colliers, deux paires de traits et une bride. Pour une valeur d'environ 700 livres.

## DETTES

Quant aux dettes actives et passives, il serait presque inutile de les chiffrer. Que représentent le cent livres de cartes que laisse Madeleine Belleau à son époux Michel Moreau en 1712 alors que la même année, Michel Moreau épouse Madeleine Larue qui apporte à la nouvelle communauté une paire de bœufs reçus de sa mère d'une valeur de cent vingt Livres et des hardes pour deux cent vingt Livres? Charles Marié ne laisse aucune dette à Madeleine Belleau en 1769, alors que ses quatre enfants vivants sur onze sont mariés et vivent sans le secours de leur mère

qui mourra à 78 ans en 1784. Peut-on vraiment estimer la valeur véritable des 96 livres que doit Charles-Amador Belleau à son père Pierre Ignace, et des 108 livres que ses deux enfants, Joseph et Antoine, lui doivent? Les terres défrichées à la sueur de leur front pendant des années sont la richesse des survivants et des survivantes. Que dire de plus?

### LES INVENTAIRES DES FEMMES

L'étude des inventaires des femmes Belleau, épouses de conjoints Moreau, Chatel, Bernier, Arguin, Faucher dit Châteauvert, etc., révèle, dans la plupart des cas, une richesse plus grande que celle des hommes Belleau. Y a-t-il lieu de s'interroger sur cette différence? Quels autres critères que ceux considérés précédemment pourraient avoir provoqué cette dichotomie? Les diverses analyses des inventaires après décès pour cette époque sont sans envergure. La mort étant la fin de tout ici-bas expliquerait peut-être qu'il n'y a pas lieu de s'attarder à ce qui s'ensuit. André Lachance dans son livre *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France* rappelle cruellement ce que le père Gédéon dans *La famille Plouffe* chantait :

*J'ai deux grands bœufs dans mon étable  
Deux grands bœufs blancs tachetés de roux  
J'aimerais mieux voir mourir ma femme  
Que de voir mourir un de mes grands bœufs.*

### RÉFÉRENCES

- BELLEAU, Irène. *Blaise Belleau dit Larose et ses enfants*, Québec, à compte d'auteure, 2004, 389 p.
- BELLEAU, Irène. *La descendance de Blaise Belleau dit Larose*, Québec, à compte d'auteure, 2007, 793 p.
- LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, 2000, 222 p.

### RÉFÉRENCES NOTARIALES

- 1712-07-04 Jean-Étienne Dubreuil - Inventaire des biens de Michel Moreau veuf de Madeleine Belot.
- 1722-04-19 Devant le curé de Sainte-Foy - Pierre-Gabriel Le Prévost, et ensuite le notaire J.-E. Dubreuil *Mémoire de l'estimation des biens de Blaise Belot*.
- 1725-04-06 J.-E. Dubreuil - Vente de terre des Chatel à Pierre Ignace Belleau.
- 1746-06-16 Jacques Pinguet - Vente de terre des Moreau à Pierre Ignace Belleau.
- 1756-01-05 André Genest - Inventaire des biens de Pierre Ignace Belleau veuf de Marie Anne Bonamy.
- 1756-01-07 André Genest - Partage de la terre ancestrale de Blaise Belot dit Larose.
- 1763-10-10 André Genest - Inventaire des biens de Blaise Belot veuf de Louise Bonhomme et de Madeleine Gaboury.
- 1767-01-21 André Genest - Inventaire des biens de Charles-Amador Belleau veuf de Cécile Girard.
- 1769-11-06 André Genest - Inventaire des biens de la veuve Marié.
- 1774-08-03 Nicolas Pinguet - Donation d'Augustin Petitclerc et Dorothée Bisson à leur fils François Petitclerc.
- 1786-07-24 Pierre-Louis Descheneaux - Inventaire des biens de Charles-Amador Belleau veuf d'Angélique Camane.



# CLAUDE CHAMPAGNE : UN DESPAROIS DIT CHAMPAGNE

Sabine Champagne (5094)

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1974, Sabine Champagne est l'auteure de plusieurs articles dans les bulletins de l'Association des Lambert d'Amérique et de l'Association des familles Champagne.

## Résumé

Claude Champagne (1891-1965), célèbre musicien, compositeur et professeur au Conservatoire de musique du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal de 1930 à 1965, est un descendant de Laurent Desparois venu au pays comme soldat de la compagnie des canonnières de Charles Le Moine, baron de Longueuil.

Joseph Arthur Adonai Champagne est plus connu sous le nom de Claude Champagne. Il fait ses premières études musicales avec Orpha-F. Deveaux et Romain-Octave Pelletier, pour le piano, et avec Albert Chamberland, pour le violon. *De 1906 à 1909, il obtient ses diplômes d'institutions privées puis, de 1910 à 1921, il enseigne le piano, le violon et d'autres instruments et donne des cours particuliers de théorie et d'harmonie, tout en approfondissant sa connaissance des instruments.*

*En 1918, il compose sa première œuvre d'importance, le poème symphonique Hercule et Omphale. Avec l'aide d'Alfred Laliberté, qui a reconnu ses dons pour la composition, Claude Champagne séjourne à Paris de 1921 à 1928<sup>1</sup>.*

*En 1924, il fut boursier de la Province et, en 1928, il obtint le prix Beatty avec sa Suite canadienne pour orchestre dans un concours international<sup>2</sup>.*

À Paris, il se perfectionne dans l'écriture musicale et prend des cours de composition avec André Gédalge, professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire de Paris, qui

*eut aussi pour élèves Ravel, Honegger, Milhaud<sup>1</sup>. Il étudia également avec Raoul Laparra et Charles Koechlin.*

Durant son séjour en France, Claude Champagne épouse Jeanne Marchal (12 août 1922) et réside au Vésinet (département des Yvelines, en Île-de-France). De retour à Montréal en 1928, il partage son temps entre l'enseignement, l'administration et la composition.

En 1929, il enseigne dans les écoles spécialisées en musique, notamment celles des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et celles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Entre 1934 et 1942, Champagne travailla pour la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'abord comme surveillant puis comme directeur de l'enseignement musical, formant le personnel enseignant des écoles primaires pour lequel il rédigea cinq solfèges<sup>3</sup>.

Ensuite, il devient directeur adjoint du nouveau Conservatoire de musique du Québec, dont il aura été l'un des principaux instigateurs, contribuant ainsi à la mise en place d'une école québécoise de composition. Enfin, il a été professeur au Conservatoire et à l'Université de Montréal de 1930 jusqu'à sa mort en 1965<sup>1</sup>.

Éditeur en chef du Département de publication d'œuvres canadiennes de la société BMI (Broadcast Music Inc.) Canada (1949-65) et membre d'innombrables jurys d'examen et de concours, Champagne a été un musicien influent et respecté, et un grand serviteur de la musique. Il fut témoin de l'inauguration de la salle Claude-Champagne de l'École Vincent-d'Indy en 1964, peu de temps avant sa mort, le 21 décembre 1965 à Montréal. Le conseil municipal d'Outremont a adopté le 1<sup>er</sup> mai 1974 un règlement qui change le nom de l'avenue Holyrood (1914) pour celui de l'avenue Claude-Champagne, de façon à honorer le musicien renommé qui avait



Claude Champagne (1891-1965)

Source : *La Lyre*, revue mensuelle illustrée, vol. VII, n° 73, août-septembre 1930, p. 1.



Source : Société d'Histoire du Vésinet.

<sup>1</sup> Société d'Histoire du Vésinet. Les Vésigondins célèbres. Claude Champagne. <http://histoire-vesinet.org/celebres-2.htm#Champagne>

<sup>2</sup> *La Lyre*, revue mensuelle illustrée, vol. VII, n° 73, août-septembre 1930, Bibliothèque et archives nationales du Québec, collection numérique. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lyre/>

<sup>3</sup> MILOT, Louise Bail. « Champagne, Claude », Helmut Kallmann et Gilles Potvin, *Encyclopédie de la musique au Canada*, tome I : A-F (2<sup>e</sup> édition), Montréal, Fides, 1993, p. 560.

enseigné pendant 37 ans à l'École supérieure de musique des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie<sup>1</sup>.

## LAURENT DESPAROIS ET ANNE BERTREUIL

### GÉNÉRATION 1

**Laurent Desparois**, fils de Laurent et Anne Bertreuil, sergent de la compagnie de Charles Le Moyne, baron de Longueuil, détachement de canoniers de Saint-Honoré, Paris, France, et **Marie Madeleine Bureau**, fille de Jean et Madeleine Vermet. Ils se sont mariés le 1<sup>er</sup> juin 1728 à Saint-Augustin-de-Desmaures.

### GÉNÉRATION 2

Pierre **Laurent Antoine Desparois** dit Champagne, fils de Laurent et Marie Madeleine Bureau, et **Marie Madeleine Loiselle**, fille de Jacques et Anne Paradis. Ils se sont mariés le 29 octobre 1753 à Notre-Dame-de-Québec.

### GÉNÉRATION 3

**Laurent Desparois dit Champagne**, fils de Jean et Madeleine Bureau, et **Marie Amable Auger**, fille de François et Françoise Maillet. Leur mariage a eu lieu le 2 octobre 1781 à L'Assomption.

### GÉNÉRATION 4

**Jean-Baptiste Desparois dit Champagne**, fils de Laurent et Marie Amable Auger, et **Angélique Noiseau**, fille de Joseph et Thérèse Richaume. Le mariage a eu lieu le 19 septembre 1808 à Repentigny.

**Jean Desparois**, veuf d'Angélique Noiseau et **Sophie Marsan dit Lapierre**, fille d'Antoine et Charlotte Payet. Le mariage a eu lieu le 16 août 1824 à Repentigny.

### GÉNÉRATION 5

**Joseph Desparois dit Champagne**, fils de Jean et Sophie Marsan, et **Marie Agathe Aurélie Thouin**, fille de Louis et Agathe Mazuret dit Lapierre. Le mariage a eu lieu le 15 février 1847 à Repentigny.

**Joseph Desparois** dit Champagne, veuf d'Aurélie Thouin, et **Dina Mazuret dit Lapierre**, fille d'Antoine et Marie Louise Chevalier. Ils se sont mariés le 19 février 1849 à L'Assomption.

### GÉNÉRATION 6

**Arthur Champagne**, fils de Joseph et Dina Lapierre, et **Mélina Normandin**, fille d'Adolphe et Anne French. Ils se sont mariés le 8 juillet 1890 à la basilique de Notre-Dame de Montréal.

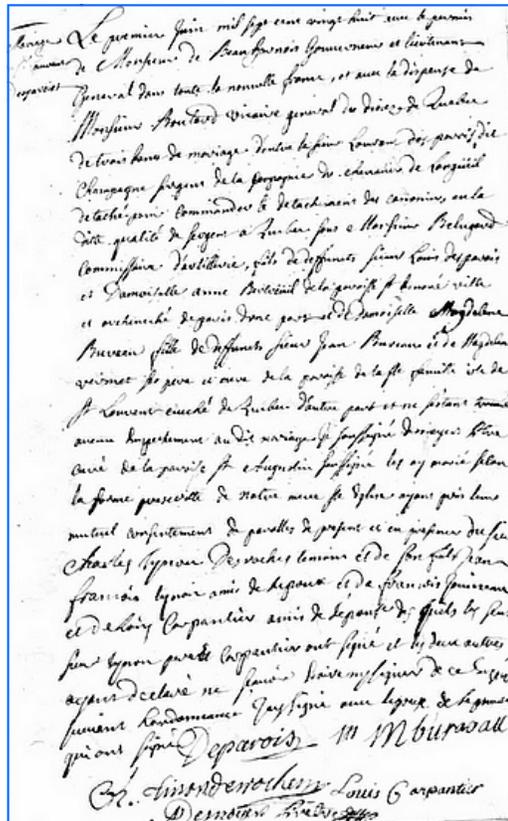
### GÉNÉRATION 7

**Adonaï dit Claude Champagne**, fils d'Arthur et Dina Lapierre, et **Jeanne Marchal**. Ils se sont mariés le 12 août 1922 à Paris.

## GÉNÉRATION 1

**Laurent Desparois**, fils de Louis et Anne Bertreuil, sergent de la compagnie de Charles Le Moyne, baron de Longueuil, détachement de canoniers, né vers 1700, ville et archevêché de Reims, Champagne, France. Profession : forgeron.

Laurent épouse **Marie Madeleine Bureau**, fille de Jean et Madeleine Vermet, née et baptisée le 11 mars 1701 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Leur mariage sera célébré le 1<sup>er</sup> juin 1728 à Saint-Augustin-de-Desmaures.



Acte de mariage de Laurent Desparois et Marie Magdeleine Bureau.

Le 29 avril 1728, un mois avant son mariage avec Laurent Desparois, Marie Madeleine Bureau avait mis au monde un fils nommé Joseph, né de père inconnu.

Né Desparois, Laurent est décédé, à l'âge de 45 ans, sous le nom de **Laurent Champagne** à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 janvier et il a été inhumé dans le cimetière de l'hôpital le 6 janvier 1745.

Marie Madeleine Bureau, veuve de Laurent, épouse en secondes noces Jean-Baptiste Gauthier, veuf de Marie Barbe Gervais, et fils de Jean et Marie Storer, le 31 mai 1779 à Notre-Dame de Montréal. Elle décède à l'âge de 92 ans (selon le registre) le 25 août, et elle est inhumée dans le cimetière de Notre-Dame de Montréal le 26 août 1790.

De l'union de Laurent et Marie Madeleine Bureau naissent dix enfants :

1. **Pierre Laurent Antoine** surnommé **Laurent**, né le 19 juin 1729.
2. **Marie Madeleine**, née et baptisée le 27 février 1731 à Notre-Dame-de-Québec, épouse Jean Godon, fils de Pierre Jean et Marie Blondeau, à Notre-Dame-de-Québec le 30 octobre 1747. Décédée le 8 mai 1762 et inhumée le 9 mai 1762 à Notre-Dame de Montréal.
3. **Louis Frédéric**, né le 6 et baptisé le 7 novembre 1732 à Québec, décédé le 29 avril et inhumé le 30 avril 1733 à Notre-Dame-de-Québec.
4. **Marie Pierre**, née le 4 et baptisée le 5 février 1734 à Notre-Dame-de-Québec, épouse François Robert Grenoble, fils de Jean-Baptiste et Marie Rapelieu, à Notre-Dame de Montréal le 23 avril 1759. Décédée le 5 août et inhumée 6 août 1760 à Notre-Dame de Montréal.
5. **Marie Catherine**, baptisée le 15 mai 1735 à Saint-Joachim, Montmorency.
6. **Marie Josephe**, baptisée le 21 novembre 1737 à Saint-Joachim, Montmorency, épouse Jean-Baptiste Raymond, fils de Joseph et Marie Ondoyer à Notre-Dame de Montréal, le 29 janvier 1759.
7. **Marie Geneviève**, née et baptisée le 6 octobre 1739 à Notre-Dame-de-Québec, épouse Augustin Leguiller St-Sauveur à Notre-Dame de Montréal le 23 mai 1757.
8. **Marie Marguerite**, née le 27 et baptisée le 28 mai 1741 à Notre-Dame-de-Québec, est décédée le 20 juin et a été inhumée le 21 juin 1741 à L'Ancienne-Lorette.
9. **Jean Hyacinthe**, né et baptisé le 27 avril 1743 à Notre-Dame-de-Québec, est décédé le 17 mai et a été inhumé le 18 mai 1744 à L'Ancienne-Lorette.
10. **Marie Louise**, née en juin 1745, épouse Jean-Pascal Girard, fils de Jean et Madeleine Chalu, à Notre-Dame-de-Québec. Marie Louise est décédée sous le nom de Madeleine le 8 avril et a été inhumée le 9 avril 1775 à Boucherville.

## GÉNÉRATION 2

Pierre Laurent Antoine Desparois surnommé **Laurent Deparois**, cultivateur, fils de Laurent et Madeleine Bureau, né le 19 juin 1729 et ondoyé le 30 juin par le frère Gélase L'Estage, mais les cérémonies de baptême seront suppléées le 28 août 1729 à Québec.

**Laurent** épouse **Marie Madeleine Loïsele**, fille de Jacques et Anne Paradis, née et baptisée le 22 septembre 1733 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Le jeune couple contracte mariage le 21 octobre 1753 par

devant le notaire Gilbert Boucault de Godefus. Leur mariage sera célébré le 29 octobre 1753 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.



Acte de mariage de Laurent Déparois et Magdeleine Loïsele.

Ils auront dix enfants qui porteront à la naissance le nom de famille **Deparois**, **Deparoy**, **Deparoy dit Champagne** ou **Champagne** :

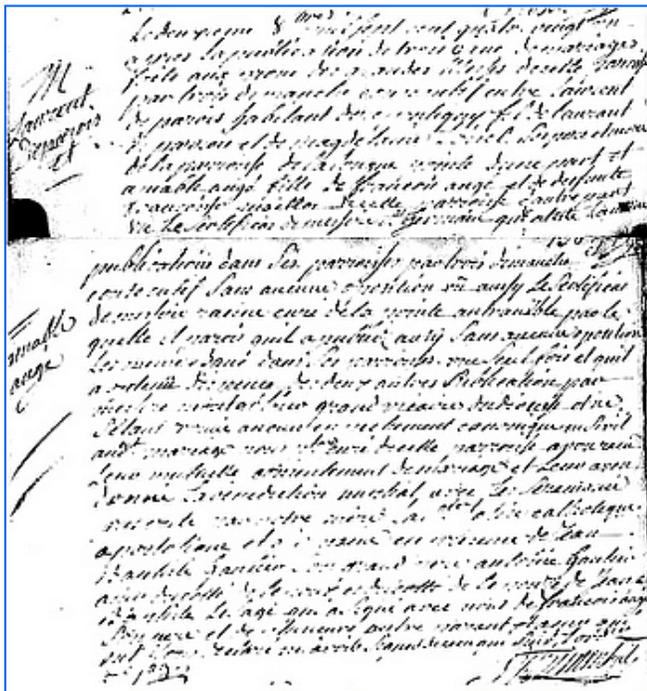
1. **Laurent Deparois**, né le 27 et baptisé le 28 novembre 1754 à Notre-Dame-de-Québec.
2. **Thomas Deparois**, né et baptisé le 27 septembre 1756 à Notre-Dame-de-Québec; décédé et inhumé le 3 décembre 1756 à Notre-Dame-de-Québec.
3. **Marie Madeleine Champagne**, née et baptisée le 11 septembre 1760 à Longue-Pointe, Montréal;
4. **Paul Romuald Champagne**, né et baptisé le 7 février 1762 à Longue-Pointe, Montréal; décédé sous le nom de Paul Desparoy le 23 décembre et inhumé le 24 décembre 1764 à Longue-Pointe, Montréal.
5. **Marie Euphrasie Champagne**, née le 6 et baptisée le 7 septembre 1763 à Longue-Pointe, Montréal; décédée sous le nom d'Euphrasie Deparois le 23 décembre et inhumée le 24 décembre 1764 à Longue-Pointe, Montréal.
6. **Jean François Régis Deparoy dit Champagne**, né et baptisé le 29 mai 1765 à Longue-Pointe, Montréal.
7. **Marie Marguerite Deparoy**, née et baptisée le 2 novembre 1767 à Longue-Pointe, Montréal.
8. **Élisabeth Deparoy Champagne**, née le 9 et baptisée le 11 mai 1769 à Longue-Pointe, Montréal; décédée

le 10 juin et inhumée le 11 juin 1769 à Longue-Pointe, Montréal.

9. **François Xavier Desparois**, né le 20 et baptisé le 21 mai 1771 à Longue-Pointe, Montréal; décédé le 19 et inhumé le 20 septembre 1771 à Longue-Pointe, Montréal.
10. **Marie Anne Champagne**, née et baptisée le 14 juin 1777 à Longue-Pointe, Montréal; décédée, à l'âge de 6 ans et demi, et inhumée le 2 décembre 1783 à Longue-Pointe, Montréal.

### GÉNÉRATION 3

**Laurent Desparois**, tanneur, fils de Laurent et Madeleine Loiselle, né le 27 novembre et baptisé le 28 novembre 1754 à Notre-Dame-de-Québec, épouse Marie Amable Augé, le 2 octobre 1781 à la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage à L'Assomption. Le jour précédent, le jeune couple avait contracté mariage par-devant le notaire Jean-Joseph Saupin.



Acte de mariage de Laurent Desparois et Amable Augé.

**Marie Amable Augé**, fille de François et Françoise Maillet, est née et a été baptisée le 22 septembre 1758 à Deschaillons.

Né Laurent Desparois, il décède, à l'âge de 80 ans, sous le nom de **Jean Desparois** le 19 janvier et il est inhumé le 21 janvier 1836 à Repentigny. Son épouse décède subitement l'année suivante, le 14 février, à l'âge de 80 ans et 3 mois, et ses funérailles ont lieu le lendemain à l'église de La Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny.

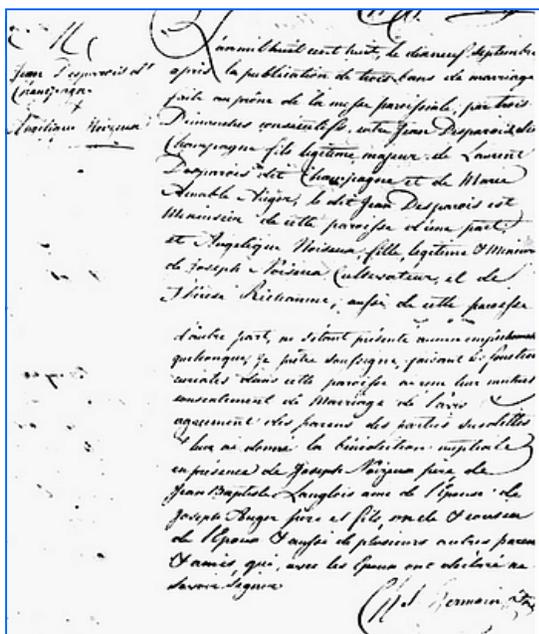
De l'union de Laurent et Marie Amable Augé naissent 12 enfants sous le nom de famille **Champagne, Desparois** ou **Desparois dit Champagne** :

1. **Marie Amable Champagne**, baptisée le 25 septembre 1782 à Terrebonne (Saint-Louis-de-France), épouse Jean Émond, fils de Jean et Cécile Leclerc, à Repentigny le 21 juillet 1782. Décédée le 23 décembre, à l'âge de 50 ans, et inhumée le 26 décembre 1831 à Repentigny.
2. **Marie Josephte Desparois**, née le 8 et baptisée le 9 février 1784 à Repentigny.
3. **Jean-Baptiste Desparois**, né le 8 et baptisé le 9 novembre 1785 à Repentigny.
4. **Joseph Champagne**, né le 10 et baptisé le 11 novembre 1787 à Repentigny.
5. **Marie Judith Desparois-Champagne**, née vers 1788, épouse Simon Archambault, fils de Simon et Marguerite Beaudoin, à Repentigny le 19 septembre 1808.
6. **Marie Françoise Champagne**, née le 15 et baptisée le 16 avril 1790 à Repentigny.
7. **François Champagne**, baptisé le 25 mars 1792 à Repentigny, épouse Catherine Delage dit Larivière, fille de Joseph et Marie Barbe Bissonnet, à Saint-Joseph-de-Soulanges, Les Cèdres, le 2 février 1818.
8. **Louis Pierre Desparois**, né le 6 et baptisé le 9 mars 1794 à Repentigny, épouse Louise Delorimier-Karennatha, fille de Guillaume et Anne Skawennetsi-Mc Gregor, à Saint-François-Xavier-du-Sault-Saint-Louis, Kahnawake, le 28 novembre 1821.
9. **Antoine Desparois**, né et baptisé le 7 mars 1796 à Repentigny.
10. **François Régis Desparois dit Champagne**, né vers 1798, épouse Marguerite Arbour, fille de Jean François et Catherine Desmarais, à Saint-Sulpice le 16 septembre 1822. Décédé sous le nom de François Régis Champagne le 29 avril 1879 et inhumé le 1<sup>er</sup> mai 1879 à Saint-Sulpice. Son épouse Marguerite Arbour : décès le 28 mars 1884 à L'Assomption et sépulture le 28 avril 1884 à Saint-Sulpice.
11. **Isidore Desparois**, né le 12 et baptisé le 13 janvier 1799 à Repentigny, épouse en premières noces Marie-Josephite Samson, fille d'Ignace et Marie-Josephite Vallerand, à Saint-François-Xavier-du-Sault-Saint-Louis, Kahnawake, le 26 novembre 1821; épouse en secondes noces Henriette Rivard dit Lanouette, veuve de Pierre Boudrias et fille de Jean-Baptiste et Louise Lenoir, à Saint-Joachim, Châteauguay, le 15 août 1837. Isidore Desparois décède le 14 et est inhumé le 16 mai 1881 à Saint-Joachim, Châteauguay. Son épouse Henriette Lanouette : décès le 27 et sépulture le 29 octobre 1845 à Saint-Joachim, Châteauguay.

12. **Esther Desparois**, née vers 1800, épouse François Prudhomme, fils de François et Victoire Bougrat-Dufort, à Repentigny le 10 janvier 1831.

#### GÉNÉRATION 4

**Jean (Baptiste) Deparois dit Champagne**, menuisier, fils de Laurent et Amable Augé, né le 8 novembre et baptisé le 9 novembre 1785 à Repentigny, épouse en premières noces **Angélique Noiseux**, fille de Joseph et Thérèse Richaume, née le 27 et baptisée le 18 août 1791 à Repentigny. Le mariage sera célébré le 19 septembre 1808 à Repentigny. Angélique Noiseux décède à l'âge de 31 ans le 29 juillet 1823 et les funérailles ont lieu le 31 juillet 1823 à Repentigny.

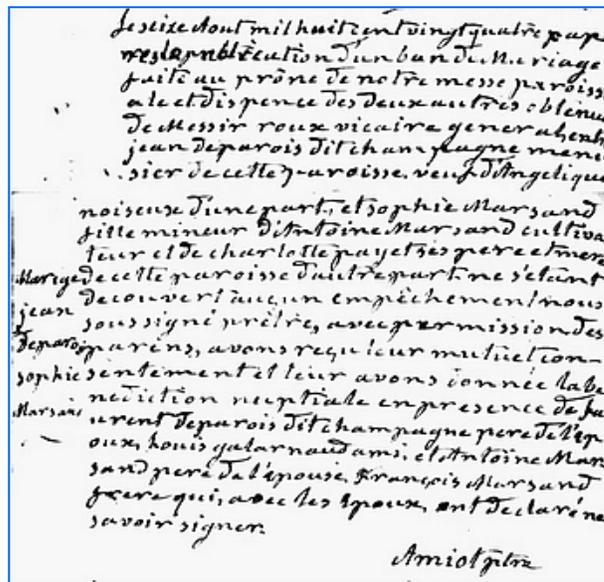


Acte de mariage de Jean Desparois dit Champagne et Angélique Noiseux.

De l'union de Jean-Baptiste et Angélique Noiseux naissent au moins quatre enfants :

1. **Marie Adélaïde**, née et baptisée le 14 mars 1810 à Repentigny.
2. **Amable**, né et baptisé le 14 juillet 1811, est décédé le 11 et a été inhumé le 12 février 1812 à Repentigny.
3. **Henriette**, née le 18 et baptisée le 19 janvier 1815, est décédée le 24 et a été inhumée le 26 avril 1822 à Repentigny.
4. **Louise**, née vers 1818, épouse Charles Payet dit St-Amour, fils d'Abraham et Marie Marsan, à Repentigny le 9 février 1835. Louise est décédée le 10 et a été inhumée le 13 août 1873 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur. Son époux Charles Payet : décès le 3 novembre et sépulture le 5 novembre 1874 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur.

Un an plus tard, **Jean** (veuf d'Angélique Noiseux) épouse en secondes noces **Sophie Marsan dit Lapierre**, fille d'Antoine et Charlotte Payet, le 16 août 1824 à Repentigny.



Acte de mariage de Jean Deparois dit Champagne et Sophie Marsan.

Sophie Marsan, née le 9 et baptisée le 11 avril 1805 à L'Assomption, décède à l'âge de 62 ans le 11 janvier 1866 et les funérailles ont lieu le 13 janvier 1866 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur. Son époux décède à l'âge de 88 ans sous le nom de **Jean-Baptiste Champagne** le 13 juin 1873 et est inhumé le 16 juin 1873 dans le cimetière de Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur.

De leur union naissent 11 enfants qui porteront à la naissance le nom de famille **Deparois**, **Desparois** ou **Desparois dit Champagne** :

1. **Joseph Deparois**, né et baptisé le 18 septembre 1825 à Repentigny.
2. **Orélie** surnommée **Aurélie Desparois**, née et baptisée le 15 juillet 1827 à Repentigny, est décédée le 12 et a été inhumée le 14 octobre 1831 à Repentigny.
3. **Antoine Desparois dit Champagne**, né le 29 et baptisé le 30 septembre 1829 à Repentigny, épouse Rosalie Bricot dit Lamarche, fille de Paul et Marie Lebeau, à Repentigny le 13 janvier 1851. Antoine décède le 28 juin 1921 et est inhumé le 1<sup>er</sup> juillet 1921 à Charlemagne. Son épouse Rosalie Lamarche : décès le 6 et sépulture le 10 mai 1886 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur.
4. **Narcisse Desparois dit Champagne**, né le 18 et baptisé le 19 mars 1832 à Repentigny, épouse en premières noces Dorie Blanchard dit Turenne surnommée Dina Turenne, fille de Joseph Avila et Elmire Thouin, à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur, le 2 août 1858; épou-

se en secondes noces Rosalie Mathieu, fille de Léandre et Adélaïde Vaillancourt, à Saint-Jacques-le-Mineur, Montréal, le 17 septembre 1891. Sa première épouse Dina Turenne : décès le 15 et sépulture le 19 juillet 1888 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur. Sa deuxième épouse Rosalie Mathieu : décès le 28 et sépulture le 31 mars 1910 à Lachenaie. Narcisse est décédé sous le nom de Narcisse Champagne le 18 et a été inhumé le 22 décembre 1913 à Lachenaie, maintenant un secteur de Terrebonne.

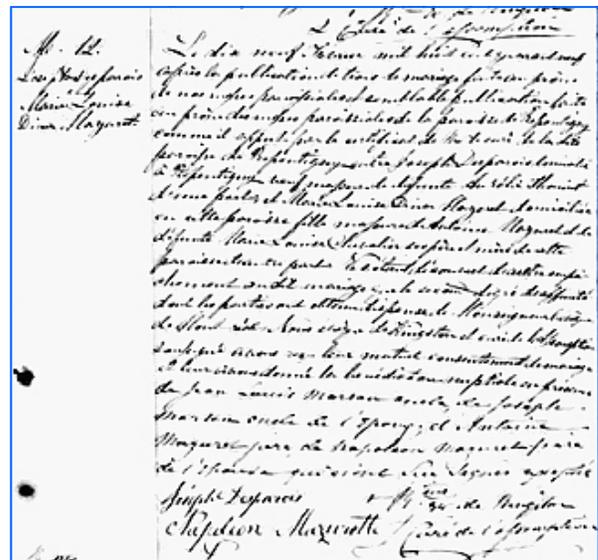
5. **Onésime Desparois dit Champagne**, né le 19 et baptisé le 20 mars 1834 à Repentigny, épouse Ermine Rivais surnommée Hermine Rivet, fille de François et Justine Piché, à Repentigny le 19 janvier 1857. Onésime est décédé sous le nom d'Onésime Champagne le 3 et a été inhumé le 6 mars 1912 à Montréal (Notre-Dame), cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur H-concession 00927G. Son épouse Hermine Rivet : décès le 12 et sépulture le 15 juillet 1908 à Montréal, cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur H-concession 00927G.
6. **Aurélie Desparois**, née le 13 et baptisée le 14 mars 1836 à Repentigny, épouse Jean-Baptiste Archambault, fils de François et Henriette Émond, à Repentigny le 12 février 1855.
7. **Sophie Desparois dit Champagne**, née le 30 novembre et baptisée le 1<sup>er</sup> décembre 1838 à Repentigny, épouse Urgel Noiseux, fils de Joseph et Joseph Archambault, à Repentigny le 9 février 1857. Sophie est décédée sous le nom de Sophie Champagne le 28 et a été inhumée le 30 janvier 1872 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur. Son époux Urgel est décédé sous le nom d'Eusèbe Noiseux : décès le 16 et sépulture le 18 septembre 1912 à Saint-Albert, comté de Russell (Ontario).
8. **Moïse Desparois**, né le 8 et baptisé le 9 mars 1841 à Repentigny, décédé le 11 et inhumé le 12 avril 1842 à Repentigny.
9. **Marie Louise Desparois\*** surnommée **Délia**, née le 20 et baptisée le 22 mai 1843 à Repentigny, épouse Louis Jetté, fils de Louis et Marie Pharon, à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur, le 23 septembre 1862. Délia Desparois dit Champagne est décédée le 3 et a été inhumée le 5 mai 1865 à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur. Son époux Louis Jetté épouse en secondes noces Éléonore Marion, veuve de Vital Raymond dit Dupuis, à Saint-Paul-l'Ermitte le 8 octobre 1866. (\*Note : d'après le recensement de Repentigny en 1851, Délia aurait 8 ans – ce qui correspond à la naissance de Marie Louise).
10. **Marie Joseph Eugénie Desparois dit Champagne**, née le 4 et baptisée le 5 février 1848 à Repentigny, est

décédée le 8 et a été inhumée le 10 mai 1848 à Repentigny.

11. **Olive Desparois**, née et baptisée le 31 août 1852 à Repentigny, épouse Édouard Dufort, fils de Jean Louis Dufort dit Bougret et Charlotte Allard, à Saint-Paul-l'Ermitte, Le Gardeur, le 4 janvier 1875.

## GÉNÉRATION 5

**Joseph Deparois**, voiturier, fils de Jean et Sophie Marsan, né et baptisé le 18 septembre 1825 à Repentigny, épouse en premières noces Marie Agathe Aurélie Thouin, fille de Louis et Agathe Mazuret dit Lapierre, le 15 février 1847 à Repentigny. Marie Agathe Aurélie est née le 15 et a été baptisée le 16 avril 1827 à Repentigny; elle décède, à l'âge de 20 ans, et les funérailles le 9 mars 1848 ont lieu à Repentigny.



Acte de mariage de Joseph Desparois et Marie Louise Dina Mazuret.

De l'union de Joseph et Marie Agathe Aurélie Thouin naîtra une fille :

1. **Marie Agathe Desparois**, née et baptisée le 24 février 1848 à Repentigny.

**Joseph Desparois** (veuf de Marie Agathe Aurélie Thouin) épouse en secondes noces **Dina Mazuret dit Lapierre**, fille d'Antoine et Marie Louise Chevalier, le 19 février 1849 à L'Assomption. Dina Lapierre est née et a été baptisée Rose Dalila Mazuret le 31 mars 1825 à Repentigny.

Joseph Deparois décède sous le nom de **Joseph Champagne** à l'âge de 74 ans le 20 et son inhumation a lieu le 23 septembre 1898 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, secteur B-concession 00690. Dina Lapierre décède sous le nom de Dalila Mazurette Lapierre, le 21 juin 1904 et il a été inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges le 23 juin 1904, secteur B-concession 00690.

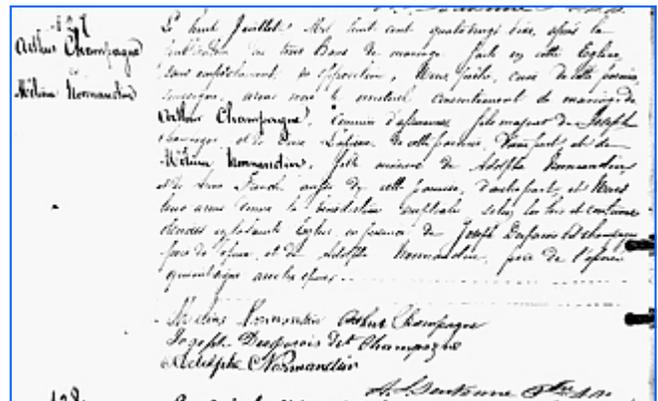
De l'union de Joseph et Dina Mazuret dit Lapierre naissent au moins huit enfants :

1. **Cordélia Champagne**, née vers 1850 (selon le recensement de 1881).
2. **Hermine Desparois dit Champagne**, née vers 1854, épouse Arthur Gravel, fils de Pierre et Nathalie Cornellier, à Sainte-Brigide, Montréal, le 13 novembre 1876. Hermine : décès en 1927, funérailles 16 décembre 1927 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur G-concession 00270. Son époux Arthur Gravel : décès 29 mars 1931, sépulture 1<sup>er</sup> avril 1931 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur G-concession 00270.
3. **Arthur Desparois dit Champagne**, né le 6 juin et baptisé le 27 septembre 1856 à Notre-Dame, Montréal.
4. **Marie Louise Alphonsine Desparois** surnommée **Alphonsine**, née le 7 et baptisée le 10 septembre 1857 à Notre-Dame, Montréal, épouse Octave Lepellé dit Lahaye, fils d'Octave et Olivine Bouchard, à Sainte-Brigide, Montréal, le 30 janvier 1883. Alphonsine : décès le 26 janvier 1903 à Saint-Édouard, Montréal, funérailles le 29 janvier 1903 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur B-concession 00690.
5. **Joseph Horace Desparois** surnommé **Horace Champagne**, né et baptisé le 18 décembre 1858 à Notre-Dame, Montréal, épouse Marie Catherine Albina Rivet, fille de Narcisse et Geneviève Falardeau, à Saint-Jacques-le-Majeur, Montréal, le 24 août 1886. Son épouse Albina Rivest : décès le 25 août 1917 à la paroisse de Sainte-Catherine, funérailles le 28 août 1917 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur N-concession 00057.
6. **Marie Louise Desparois dit Champagne**, née le 23 et baptisée le 24 mai 1860 à Notre-Dame, Montréal; décès le 24, funérailles le 27 avril 1939 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur B-concession 00690.
7. **Marie Espérie Champagne** surnommée **Espérie**, née et baptisée le 18 mai 1862 à Notre-Dame, Montréal, épouse Léon de Lahaye, veuf d'Ernestine Deschênes, à Saint-Clément, Montréal, le 2 octobre 1915. Espérie : décès le 27 avril 1939, funérailles le 1<sup>er</sup> mai 1939 à Notre-Dame, Montréal, et inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur B-concession 00690.
8. **Joseph Nérée Rosario Desparois dit Champagne** surnommé **Rosario**, né le 15 et baptisé le 16 juin 1868 à Notre-Dame, Montréal, épouse Élisabeth Véronneau, fille de Louis et Élisabeth Lamoureux, à Sacré-Cœur-de-Jésus, Montréal, le 23 mai 1893. Ro-

sario décède en 1941 sous le nom de Rosario Champagne et est inhumé le 5 août 1941 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur B-concession 00690. Son épouse Élisabeth Véronneau décède en 1956 et a été inhumée le 18 mai 1956 dans le même cimetière, secteur B-concession 00690.

## GÉNÉRATION 6

Arthur Desparois dit Champagne surnommé **Arthur Champagne**, commis d'assurances, fils de Joseph et Dina Mazurette, épouse **Mélina Normandin**, fille d'Adolphe et Anne French, le 8 juillet 1890 à la basilique de Notre-Dame de Montréal.



Acte de mariage d'Arthur Champagne et Mélina Normandin.

Arthur, né le 6 juin et baptisé le 27 septembre 1856 à Notre-Dame, Montréal, décède à l'âge de 74 ans le 18 avril et ses funérailles ont lieu le 20 avril 1940 à la basilique de Notre-Dame de Montréal. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur I-concession 00068.

Mélina Normandin, née Rosalie Mélina Normandin le 23 et baptisée le 24 avril 1870 à Notre-Dame, Montréal, décède en octobre 1945. Elle a été inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges le 19 octobre 1945, secteur I-concession 00068.

De l'union d'Arthur et Mélina Normandin naissent deux enfants :

1. **Joseph Arthur Adonai Champagne**, né le 27 et baptisé le 28 mai 1891.
2. **Sylvère Joseph Champagne**, né le 7 et baptisé le 10 mai 1902 à Saint-Pierre-Apôtre, Montréal. Décès le 29 janvier et sépulture 1<sup>er</sup> février 1911 à Notre-Dame, Montréal. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, section I-concession 00068.

## GÉNÉRATION 7

Joseph Arthur Adonai Champagne surnommé **Adonai** (dit Claude) **Champagne**, fils d'Arthur et Mélina Normandin, est né le 27 et a été baptisé le 28 mai 1891 à Notre-

Dame, Montréal; il épouse Jeanne Marchal le 12 août 1922 à Paris.

Note : Adonai Champagne ajoute à son prénom Claude, en l'honneur de Claude Debussy.

Il est décédé le 21 décembre 1965; les funérailles eurent lieu le 24 décembre à Montréal. Il a été inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur I-concession 00068.

Son épouse Jeanne Marchal est décédée en 1991 et elle a été inhumée le 21 septembre 1991 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, secteur I-concession 00068.

#### MÉDIAGRAPHIE

- BAC, recensement indexé de 1881. [www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1881/index-f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1881/index-f.html)
- Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. [www.cimetierenotredamedesneiges.ca/fr/recherche/](http://www.cimetierenotredamedesneiges.ca/fr/recherche/)
- *Encyclopédie de la musique au Canada*, « Claude Champagne », <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/claude-champagne>
- La photographie de la plaque ononymique de l'avenue Claude-Champagne provient de la Société d'histoire du Vésinet. <http://histoire-vesinet.org/outremont.htm>
- Les actes de baptême, mariage et sépulture proviennent du Fonds Drouin.
- Les recherches et les informations généalogiques proviennent du PRDH
- Recensement de Repentigny de 1851, p. 5. La famille de Joseph Des Parois et Sophie Marsan.

---

## INVITATION À PUBLIER DANS *L'ANCÊTRE*



La rédaction de la revue *L'Ancêtre* s'adresse aux auteures et auteurs actuels et futurs pour les inviter à publier le fruit de leurs recherches en généalogie ou en histoire de famille, afin d'ajouter à l'impressionnant bagage culturel de notre société.

C'est un fait que nous avons peuplé un immense territoire, et que celles et ceux qui nous ont précédés en terre d'Amérique ont essaimé d'abord ici, mais par la suite dans tous les horizons. Nous sommes privilégiés d'avoir des registres, répertoires et banques de données quasi complets de nos origines et de notre installation ici, et de nous être dotés d'outils informatisés facilitant énormément la recherche dans ces informations de base.

Des moteurs de recherche spécialisés, plusieurs étant accessibles par Internet, que ce soit à domicile ou à votre société de généalogie préférée, facilitent le travail. Il ne faudrait pas croire toutefois avoir découvert la solution à toutes nos interrogations. **Plus que jamais il est nécessaire de publier le fruit de nos travaux en généalogie.** À l'heure de l'individualisation du travail de recherche généalogique, le danger qui nous guette est de garder pour soi les contacts, les pistes et liens suivis dans nos travaux, et la reconstitution des familles qui nous ont précédés. Le devoir de mémoire qui doit nous animer est de faire avancer la connaissance collective que nous avons de notre histoire.

À la revue *L'Ancêtre*, nous avons toujours en réserve l'équivalent de deux numéros à paraître. Pour diffuser des éléments inédits ou qui viennent confirmer des pistes sérieuses de recherche en généalogie, nous pouvons accepter des modifications mineures avant la date de tombée.

C'est donc une invitation à nous contacter, ou même à nous soumettre directement vos manuscrits déjà rédigés. Nous vous rappelons que nous publions des études (quatre pages et moins), des articles de fond (cinq pages et plus), des échos et des nouvelles dans diverses rubriques comme *Généalogie insolite*, *Service d'entraide* et *Gens de souche*. Nous sommes aussi disponibles pour vous conseiller ou vous aider dans l'orientation et la rédaction de vos textes, la mise en page de vos écrits et la recherche d'illustrations anciennes propres à étayer vos documents.



Jacques OLIVIER, rédacteur de *L'Ancêtre*

[sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com)

Décembre 2012

---

*Le nom propre n'est pas un simple attribut, il est l'essence même de l'être. (...)  
Le patronyme est un des substrats essentiels de l'identité.*

Claude Lévi-Strauss



# CHARLES ROBERTSON, UN HUMBLE ÉCOSSAIS DEVENU SEIGNEUR

Diane Robertson (6740)

Descendante à la cinquième génération de l'ancêtre Charles Robertson, l'auteure a collaboré, en 2000, au livre du centenaire de Saint-Louis-de-Pintendre et publié, en 2002, le récit de vie d'une doyenne de Pintendre intitulé *Depuis le Vieux Chemin* aux éditions Terres Fauves. Avec son beau-frère Maurice Busque (5692), elle signe un ouvrage fouillé sur quatre générations de Robertson intitulé *Charles Robertson, seigneur du fief Saint-Vilmé, et ses descendants*, actuellement sous presse à la Fondation littéraire Fleur de Lys.

## Résumé

Venu d'Écosse vers 1825 à la demande d'un oncle fortuné, Charles Robertson s'est définitivement établi au Québec, où il a fondé une lignée qui atteint aujourd'hui la septième génération. En épousant sa cousine, il a hérité du fief Saint-Vilmé, dans la seigneurie de Lauzon, et en est devenu le seigneur. De plus, il a laissé sa marque dans son milieu en tant que marchand, maire, juge de paix et lieutenant-colonel de milice.

Charles Robertson est né en Écosse en septembre 1795, à Kinellar<sup>1</sup>, une paroisse du comté d'Aberdeen, où ses parents cultivaient un lopin de terre. Il était le fils de Charles Robertson et Margaret Wilson, mariés dans la paroisse de Cairnie le 29 janvier 1781<sup>2</sup> et qui ont mis au monde cinq enfants. Charles était le seul fils de la famille.

Charles Robertson avait au Québec deux oncles du côté maternel, Alexandre et Thomas Wilson, lesquels faisaient des affaires fort lucratives avec leurs commerces et leurs distilleries<sup>3</sup>. Thomas Wilson avait en outre acquis, au cours des années 1809-1810, le fief Saint-Vilmé, situé dans la seigneurie de Lauzon, auparavant divisé entre François Meurse et ses deux filles, Marie et Madeleine<sup>4</sup>. Ce fief de 8 arpents de front sur 160 arpents de profondeur s'étendait du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de l'actuel quartier du Christ-Roi, jusqu'à la limite de Saint-Henri.



L'église de Cairnie, comté d'Aberdeen, en Écosse. Photo : collection familiale.

Thomas Wilson a eu à cœur de développer le fief Saint-Vilmé. Voici ce que Robert Germain a relevé concernant les actions entreprises par Wilson sur son fief, où se trouvaient déjà, sur l'une des parties, un moulin à scie, une grange, une boulangerie et une écurie : *Wilson aménagea un centre de commerce (sic) à la rivière à la Scie. Il y ajouta un moulin à farine et à carder. Sur l'autre partie, il édifia une distillerie d'esprit d'épinette dans l'arrière-fief, croyons-nous*<sup>5</sup>. Ce sont d'ailleurs ces installations qui ont favorisé le développement d'une agglomération dans l'arrière-pays, jusqu'à former le village de Saint-Louis-de-Pintendre en 1900.

Cependant, dans les années 1810, comme Thomas Wilson devait s'occuper de ses commerces de la rue Saint-Paul, à Québec, il ne pouvait résider en permanence sur son domaine de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, c'est-à-dire les terres qu'il s'était réservées dans le fief. Il était donc à la recherche d'un fermier pour en assumer la gérance, comme on peut le lire dans une

<sup>5</sup> Robert GERMAIN, *op. cit.*, p. 10.

<sup>1</sup> Registre de Kinellar, septembre 1795,

[www.scotlandspeople.gov.uk/](http://www.scotlandspeople.gov.uk/), Old Parish Registers.

<sup>2</sup> Registre de la paroisse de Cairnie, 29 janvier 1781, [www.scotlandspeople.gov.uk/](http://www.scotlandspeople.gov.uk/), Old Parish Registers.

<sup>3</sup> Robert GERMAIN, dans le bulletin n° 35 de la Société d'histoire régionale de Lévis, *La seigneurie de Lauzon* (1989), a produit un article très détaillé sur Thomas Wilson et sur les activités marchandes des deux frères, intitulé « Thomas Wilson, industriel, brasseur et seigneur du fief Saint-Vilmé ».

<sup>4</sup> BAnQ-Q – Greffe du notaire Roger Lelièvre - *Vente du fief St Villemay* à Thomas Wilson par Joseph Boissonneault dit St-Onge et son épouse Marie Meurse, acte n° 4513, 9 novembre 1809; BAnQ-Q – Greffe du notaire Roger Lelièvre - *Vente du fief Villemay* à Thomas Wilson par Madeleine Meurse veuve McLean, acte n° 4892, 25 mai 1810; la portion de François Meurse, mise à l'encan par le shérif de Québec, a été acquise par Thomas Wilson le 26 janvier 1810 (Joseph-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 2, p. 123).

annonce qu'il a fait publier dans le *Quebec Mercury* du 18 juillet 1815 (BAnQ) : *TO BE LET – The domain of the fief of St. Villemay, fifth concession of St. Joseph Pointe Levy [...] Scotch or English Farmer would be preferred*. Tout laisse croire que Thomas Wilson a pensé faire venir d'Écosse son neveu, Charles Robertson, et lui confier ce poste. En effet, en avril 1827, on trouve le nom de Charles Robertson (orthographié Robinson) résidant en la maison du fief Saint-Vilmé dans l'acte d'inventaire de la communauté ayant existé entre Thomas Wilson et sa défunte épouse Catherine Bouchaud<sup>6</sup>.

En juin de cette même année<sup>7</sup>, Charles Robertson épousait sa cousine germaine, Christine Wilson, fille de Thomas, qui l'a suivi sur le fief Saint-Vilmé. Cette alliance était très avantageuse pour Robertson, qui pouvait espérer devenir un jour propriétaire du domaine qu'il exploitait pour son oncle et beau-père. C'est ce qui est advenu en 1830, alors que Thomas Wilson vendait à son gendre sa propriété sur le fief Saint-Vilmé au prix de 400 livres<sup>8</sup>. Le domaine comportait une terre de six arpents de front sur trente arpents de profondeur dans la cinquième concession de la seigneurie de Lauzon ainsi que tous les bâtiments dessus construits.

Quelques mois plus tard, à l'été de l'année 1831, Thomas Wilson concluait devant le notaire Jacques Voyer deux transactions importantes pour sa fille Christine, épouse de Charles Robertson. D'abord, il donnait quittance à Charles pour la part d'héritage de Christine, part s'élevant à 371 livres, et il faisait de plus donation du fief à sa fille, faisant d'elle la « seigneuresse » de Saint-Vilmé<sup>9</sup>. En plus du fief, la donation comprenait quatre autres terres dans la cinquième et la sixième concessions, équivalant au total à près de 320 arpents.

Le 5 janvier 1843, Christine Wilson décédait à l'âge de 41 ans<sup>10</sup>; trois jours auparavant, elle avait légué tous ses biens à son mari<sup>11</sup>. Ainsi, Charles Robertson est devenu à son tour seigneur du fief Saint-Vilmé. L'inventaire des biens de la communauté<sup>12</sup> qui a été dressé trois ans plus

tard, avant son remariage survenu en novembre 1846, montre que ses biens immobiliers s'étaient accrus depuis la donation de Thomas Wilson à sa fille en 1830. En 15 ans, Charles Robertson avait fait quatre autres acquisitions de terres, une dans la concession Pintendre-Sud, deux dans la paroisse de Saint-Henri et une dans celle de Saint-Jean-Chrysostome. Il ajoutait ainsi plus de 240 arpents à ses biens fonciers au nombre de dix.

Lors de l'inventaire des biens effectué après son décès survenu 20 ans plus tard, on constate que les biens fonciers de la première communauté étaient maintenant au nombre de sept, soit le fief Saint-Vilmé, le domaine du fief dans la cinquième concession et quatre autres terres dans la cinquième et la sixième concessions. Cependant, dix nouvelles acquisitions avaient été faites au cours de la seconde communauté. Il s'agissait de terres, de circuits de terre ou d'emplacements des paroisses de Saint-Henri, concessions Saint-Jean-Baptiste, et Notre-Dame-de-la-Victoire, concession Pintendre-Sud. De ce nombre, trois comportaient maison et bâtiments.

On note aussi que, sur le domaine, trois moulins étaient en activité en 1846 : le moulin à scie, le moulin à farine et le moulin à carder, ces deux derniers partageant le même bâtiment. L'inventaire de 1866 révèle en outre la présence d'une forge.

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce du bois était une activité particulièrement lucrative, en cette période où le blocus économique de la France envers l'Angleterre poussait cette dernière à s'approvisionner en bois pour la construction navale dans sa colonie du Canada. Charles Robertson, comme bien d'autres, a profité de cette manne.

De 1846 jusqu'à son décès survenu en 1866, les livres de comptes du fief Saint-Vilmé, que nous avons en notre possession, révèlent un important commerce de pro-



Une page du livre de comptes du fief Saint-Vilmé. Photo : collection familiale.

<sup>6</sup> BAnQ-Q - Greffe du notaire François-Xavier Vaillancourt, Québec - Inventaire de la communauté entre Catherine Bouchaud et Thomas Wilson, 23 avril 1827 et jours suivants.

<sup>7</sup> *Registre de Notre-Dame-de-Québec*, 26 juin 1827.

<sup>8</sup> BAnQ-Q - Greffe du notaire Jacques Voyer - Vente d'une terre par Thomas Wilson à Charles Robertson, acte n° 6, 14 octobre 1830.

<sup>9</sup> BAnQ-Q - Greffe du notaire Jacques Voyer - Quittance par Charles Robertson à Thomas Wilson, acte n° 1, 11 juillet 1831; BAnQ-Q - Greffe du notaire Jacques Voyer - Acte de donation par Thomas Wilson à Christine Robertson, sa fille, 12 juillet 1831.

<sup>10</sup> *Registre de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy*, 5 janvier 1843.

<sup>11</sup> BAnQ-Q - Greffe du notaire Jean-Baptiste Couillard - *Testament de Christine Wilson*, 2 janvier 1843.

<sup>12</sup> BAnQ-Q - Greffe du notaire Louis Ruel - Inventaire des biens de la communauté qui a existé entre Charles Robertson et feu Dame Christine Wilson, son épouse, 27 octobre au 2 novembre 1846.

duits céréaliers et maraîchers (grau, avoine, farine, orge, pois, patates, navets, etc.) ainsi que d'animaux d'élevage, les bœufs venant en tête de liste, mais également les vaches, les porcs et les moutons. Les produits et services du moulin à scie sont très peu mentionnés pour cette période.

En plus de ses activités marchandes, Charles Robertson était lieutenant-colonel de milice. Il a d'abord été nommé l'un des capitaines du 1<sup>er</sup> Bataillon du comté de Dorchester en 1831, puis commandant de ce même bataillon à partir de 1848<sup>13</sup>. De plus, il a été membre de la Commission des chemins à barrières de la rive sud, conseiller de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Victoire et maire de cette même municipalité de 1862 jusqu'à son décès survenu en 1866<sup>14</sup>.

Charles Robertson était également juge de paix. Son nom apparaît pour la première fois dans la liste des personnes ayant ce titre en 1829. Il était alors affecté au fief Saint-Vilmé alors que Henry Davidson remplissait cette charge pour le district de Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy. Cependant, à partir de 1838, il a remplacé M. Davidson dans le district de Pointe-De Lévy<sup>15</sup>. Le juge de paix avait le pouvoir de rendre la justice dans les causes



Charles Robertson.  
Photo : collection familiale.

civiles qui touchaient de près les citoyens. Les causes criminelles étaient exclues de ses fonctions.

Même si Charles Robertson a eu de nombreux enfants de ses deux unions, son patronyme a bien failli ne pas se perpétuer au-delà de la deuxième génération après lui. Sa première épouse et cousine, Christine Wilson, lui a donné neuf enfants, six garçons et trois filles. Cependant, conséquence possible d'une union consanguine, tous les fils sont nés sourds-muets. Malgré leur handicap, deux d'entre eux, Charles Thomas et

George, se sont tout de même mariés et ont eu des enfants. Charles Thomas et Philomène Nolin ont mis au monde six garçons et trois filles alors que George et Camille Nolin ont donné naissance à des jumeaux.

Malheureusement, l'année 1874 s'est révélée particulièrement meurtrière pour les petits-enfants de Charles Robertson. Du 10 au 23 août, six d'entre eux, tous des garçons âgés de un an et demi à sept ans et demi, sont décédés, victimes d'une maladie contagieuse, probablement la fièvre typhoïde<sup>16</sup>. George, qui avait perdu ses jumeaux, n'a pas eu d'autres enfants par la suite. Quant à la famille de Charles Thomas, elle a encore dû subir la perte d'une fille de 16 ans et la noyade d'un fils de 7 ans dans les années qui ont suivi.

Charles Robertson a également eu deux fils de sa seconde union, avec Euphémie Ruel<sup>17</sup>, veuve du marchand Joseph Roy de Saint-Gervais. Le premier, Honoré Henri, s'est marié mais n'a pas laissé de descendance. Quant au second, Prudent William Napoléon, il est décédé deux semaines seulement après sa naissance.



Euphémie Ruel, seconde épouse de Charles Robertson.  
Photo : collection familiale.

Bilan de ces pertes successives : il ne restait plus qu'un petit-fils, Charles Hilarion, fils de Charles Thomas, pour transmettre le patronyme de son ancêtre écossais. Charles Hilarion s'est longuement accommodé de son célibat, puisqu'il avait 37 ans bien sonnés lorsqu'il s'est décidé à prendre épouse<sup>18</sup>, quelques semaines seulement avant la déclaration de la Première Guerre mondiale. Les trois fils et les deux filles qui sont nés de son mariage avec Léa Roy ont à leur tour perpétué le patronyme jusqu'à ce jour.

Charles Robertson, premier de sa lignée en terre québécoise, est décédé en 1866 et a été inhumé dans la crypte de l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis<sup>19</sup>. L'historien Pierre-Georges Roy a parlé de lui en ces termes : *Né d'un père et d'une mère d'origine écossaise, marié à une Écossaise, M. Robertson se mêla tellement à la population canadienne-française qu'il en vint à oublier presque complètement la langue de son enfance. Ami et admirateur du curé David Déziel, il l'aïda de son argent et de son in-*

<sup>13</sup> Denis RACINE, *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, 1830-1848*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1986-2000, p. 140; Denis RACINE, *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, la milice sédentaire ou non active (1848-1868)*, Québec, Société de généalogie de Québec, 2000, p. 16.

<sup>14</sup> Pierre-Georges ROY, *Dates lévisiennes, 1848-1869*, Lévis, Imprimerie Le Quotidien, 1932, vol. 1, p. 32, 97, 123, 149, 150, 180 et 242.

<sup>15</sup> BANQ-Q - *Almanach de Québec*, années 1829-1840.

<sup>16</sup> *Registre de Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis*, les 11, 12, 20 et 25 août 1874.

<sup>17</sup> *Registre de la paroisse de L'Assomption*, Berthier-sur-Mer, 23 novembre 1846.

<sup>18</sup> *Registre de Saint-Louis-de-Pintendre*, 30 juin 1914.

<sup>19</sup> *Registre de Notre-Dame-de-la-Victoire*, 24 octobre 1866.

fluence dans toutes ses œuvres. [...] M. Robertson était donc seigneur. Mais ses censitaires furent toujours traités comme des frères ou plutôt des enfants par cet Écossais généreux<sup>20</sup>.

Depuis cinq générations, les descendants de Charles Robertson habitent toujours la même terre où leur ancêtre s'était implanté au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est successivement passée aux mains de Charles, Charles Thomas, Charles Hilarion, Charles-Henri et, enfin, Yves-Marie, le propriétaire actuel. Les terres agricoles ont été vendues, mais le cœur du domaine, où se dressaient maison et bâtiments, est toujours inscrit sous le patronyme de Robertson au cadastre municipal. Le manoir seigneurial d'origi-

ne, une longue habitation d'un seul étage, a été détruit par le feu en 1903, incendie qui s'est propagé à tous les bâtiments de ferme. L'on a aussitôt reconstruit en lieu et place une maison de deux étages, qui résiste depuis au passage du temps.

Charles Robertson est issu du mariage de Charles Robertson et Margaret Wilson, de Kinellar, comté d'Aberdeen, en Écosse.

Voici l'ascendance paternelle de l'auteure.

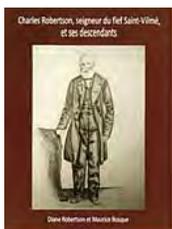


Charles Hilarion Robertson, petit-fils de Charles Robertson. Photo : collection familiale.

<sup>20</sup> Pierre-Georges ROY, *Profils lévisiens*, première série, Lévis, [s. n.], 1948, p. 224-225.

Génération	Prénom et nom	Lieu et date du mariage	Prénom et nom du conjoint (prénom du père, nom de la mère)
I	Charles Robertson (1795-1866)	Notre-Dame-de-Québec 26 juin 1827	Christine Wilson (Thomas et Catherine Bouchaud)
II	Charles Thomas Robertson (1828-1885)	Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis 5 février 1866	Philomène Nolin (Magloire et Euprosine Proulx)
III	Charles Hilarion Robertson (1877-1949)	Saint-Louis-de-Pintendre 30 juin 1914	Léa Roy (François et Catherine Bilodeau)
IV	Charles-Henri Robertson (1915-1988)	Saint-Louis-de-Pintendre 8 octobre 1938	Juliette Métivier (Onéziphore et Diana Mailloux)
V	Diane Robertson (1952-...)	Saint-Louis-de-Pintendre 22 décembre 1973	Daniel Robert (Jean et Simone Déo)

## NOS MEMBRES PUBLIENT



**ROBERTSON, DIANE ET MAURICE BUSQUE. CHARLES ROBERTSON, SEIGNEUR DU FIEF SAINT-VILMÉ, ET SES DESCENDANTS, LÉVIS ET QUÉBEC, [s. n.], 2012, ILLUSTRÉ, 590 P.**

Publiée à compte d'auteurs, la monographie *Charles Robertson, seigneur du fief Saint-Vilmé, et ses descendants*, présente l'ancêtre de l'une des auteurs, dans son parcours depuis l'Écosse jusqu'à la seigneurie de Lauzon, où il dirigera un fief. Ses descendants ont cultivé la terre familiale, encore occupée aujourd'hui par des Robertson. Par alliance, c'est aussi l'histoire de familles Wilson, Nolin, Roy et Métivier. La monographie est en vente auprès des auteurs, Diane Robertson et Maurice Busque, au coût de 40 \$ plus frais de poste. Vous pouvez les joindre aux adresses électroniques suivantes :

[d.rob5@sympatico.ca](mailto:d.rob5@sympatico.ca) et [mauricebusque@videotron.ca](mailto:mauricebusque@videotron.ca)

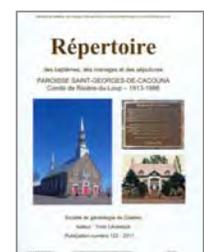
### RÉPERTOIRE DE SAINT-GEORGES-DE-CACOUNA

Yvon Lévesque (2079) a publié, en collaboration avec la Société de généalogie de Québec (SGQ), un répertoire des baptêmes (1813-1940), des mariages (1813-1986) et des sépultures (1813-1940) de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (Rivière-du-Loup).

La publication de 368 pages relate brièvement l'histoire civile et religieuse de cette paroisse du Bas-Saint-Laurent. Grâce à ces données, on peut connaître son évolution démographique, l'arrivée et la disparition de certains patronymes. Par les mariages, il est facile de trouver les liens ou les unions des familles et de leurs descendants.

Le volume est disponible par la poste ou chez l'auteur (30 \$ plus 13 \$ de frais de poste) :

Yvon LÉVESQUE, 906 av. Duchesneau, Québec G1X 2Z4 418 653-0781





## CHARLES DOMPIERRE DIT SAINT-MARTIN, VENU DE FRANCE

Rose Masson-Dompierre (1841)

Rose Masson-Dompierre est diplômée en enseignement général de l'École normale de Saint-Simon de Drummondville. Écrivaine, elle a publié une quinzaine de livres : des contes pour ses petits-enfants et des livres à caractère historique sur La Grosse Île. Ces derniers sont d'une grande valeur, car ils sont basés sur des documents officiels et sur des témoignages de personnes qui ont vécu et travaillé à La Grosse Île. Pendant plus de 40 ans, elle n'a eu de cesse de se documenter sur différents sujets et sur sa parenté, tant du côté des Masson que des Dompierre.

Charles Dompierre est réputé né en 1643 mais le PRDH<sup>1</sup> et Michel Langlois<sup>2</sup> le disent né vers 1651. Il est le fils de Rémy et Catherine Forget, tous deux nés à Saint-Martin de Cany, arrondissement de Dieppe, archevêché de Rouen, en Normandie (maintenant Cany-Barville, Seine-Maritime). Rémy Dompierre était né en 1620 et avait épousé Catherine Forget, née aussi en 1620. Charles avait un frère aîné, Nicholas, né en 1637.

Charles Dompierre a combattu les Turcs avec le régiment de Carignan-Salières. C'est à cette époque qu'on commença à le nommer *Saint-Martin*, car on avait l'habitude de donner un nom de guerre aux soldats. Charles reçut celui de l'endroit d'où il venait : Saint-Martin.

*Le 13 mai 1665, Charles Dompierre dit Saint-Martin s'embarqua sur le navire La Paix avec la compagnie Maximy du régiment de Carignan. Il arriva en Nouvelle-France le 19 août 1665 après une traversée qui dura trois mois. Le 2 septembre, un détachement de 350 hommes sous le commandement du colonel De Salières quitte Québec. Ils doivent construire un fort à l'entrée du lac Champlain, cela sans charpentier, ni aucun ouvrier et avec fort peu d'outils<sup>3</sup>.*

La saison était trop avancée et les soldats n'étaient pas équipés contre le froid. Ils ont donc participé à la construction du fort Sainte-Thérèse à Saint-Jean-sur-Richelieu, en octobre 1665. Charles Dompierre dit Saint-Martin et la compagnie du capitaine Abraham de Maximy retournent à Québec et passent l'hiver 1666 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Que faisaient les soldats sur cette île? Surveillaient-ils le fleuve pour détecter d'éventuelles attaques iroquoises? Vivaient-ils dans des baraquements? C'est étrange, aucun des livres d'histoire consultés portant sur l'île d'Orléans ne décrit la mission confiée aux soldats.

Le traité de paix avec les Agniers fut signé le 8 juillet 1667 et les troupes du régiment Carignan-Salières furent

licenciées en 1668. Plusieurs soldats décidèrent de rester au pays, incités qu'ils étaient par le roi de France qui leur offrait des avantages intéressants. L'établissement de ces soldats eut un impact extraordinaire sur le développement de la colonie qui, à cette époque, ne comptait que 3 200 habitants.

*C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font au pais. Les vaisseaux ne sont pas plus tôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes et, dans le grand nombre des uns des autres, on les marie par trentaine. Les plus avisés commencent à faire une habitation avant de se marier, parce que ceux qui ont une habitation trouvent un meilleur parti; c'est la première chose dont les filles s'informent, et elles font sagement, parce que ceux qui ne sont point établis souffrent beaucoup avant d'être à leur aise<sup>4</sup>.*

Charles Dompierre dit Saint-Martin acheta une terre à l'île d'Orléans (le contrat n'a pas été retrouvé), concession de dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve du seigneur Louis d'Ailleboust à Charles Dompierre dit Saint-Martin de trois arpents de front entre celles de Jean Amaury et de Jean Lauzet dit Matha. Si le contrat de concession est introuvable, on sait par d'autres documents que cette terre de 3 arpents de large se prolongeait du milieu de l'île jusqu'au bord du fleuve et portait le numéro 14. Elle était située dans l'arrière-fief d'Argentenay, côté nord, au bout de l'île d'Orléans, plus précisément à Saint-François-Nord, paroisse qui ne sera érigée canoniquement (Saint-François-de-Sales) qu'en 1714. Si chaque lot de terre était étroit, c'était pour favoriser l'accès au fleuve, le seul chemin de l'île à cette époque.

Dès la première année de sa vie de pionnier, Charles construisit une maison. Il déploya énergie et entraîna à défricher sa terre, sachant qu'il trouverait ainsi plus facilement une épouse. Il était chanceux, car les battures offraient déjà un terrain riche en foin de mer. La chasse et la pêche aidaient à garnir le garde-manger. Les oies et

<sup>1</sup> Charles DOMPIERRE, fiche n° 33044, Programme de recherche en démographie Historique (PRDH), Université de Montréal.

<sup>2</sup> Michel LANGLOIS, *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, p. 301.

<sup>3</sup> G.-Robert GAREAU, *Le régiment de Carignan 1665-1669*, Montréal, [s. n.], 2003, p. 4.

<sup>4</sup> Mère Marie-de-l'Incarnation à son correspondant européen, en octobre 1669. Cité dans *Histoire du Québec* de Jacques Lacoursière, *Des origines à 1791*, p. 116-117.

les canards s'arrêtaient en cours de migration et le fleuve foisonnait de poissons, tout particulièrement de bars, d'anguilles et d'esturgeons.

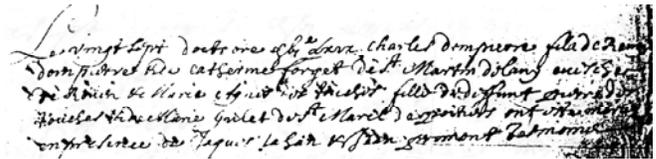
Au début de la Nouvelle-France, on nommait « habitation » une terre avec ou sans maison. Maintenant que Charles possédait son habitation, il était temps qu'il trouve une épouse. Le gouverneur de la Nouvelle-France accordait un permis de chasse et de pêche aux propriétaires de terres, permis qu'ils perdaient s'ils ne prenaient pas femme après un certain laps de temps. C'était là une incitation du gouverneur à ce que les hommes fondent une famille.

En 1666, lors du recensement, on dénombrait 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans et seulement 45 filles célibataires dans la même tranche d'âge. Voilà pourquoi le roi avait décidé d'envoyer des jeunes filles au Canada dès 1663, surtout des orphelines qui étaient en institutions comme à la Salpêtrière, hôpital de Paris, et, pour chacune d'elles, il prit en charge le coût du voyage, d'où l'appellation « Filles du roi ».

C'est donc une Fille du roi, Marie-Agnès Destouches (Landry l'appelle Destouches et PRDH Latouche), que l'ancêtre Charles Dompierre dit Saint-Martin épousa. Elle était la fille de défunt Pierre né en 1625 à Saint-Marcel, ville et arrondissement de Châtelleraut, évêché de Poi-

tiers, en Poitou (Vienne), et Marie Gulet, née aussi en 1625 à Saint-Marcel. On ne leur connaît pas d'autres enfants que **Marie-Agnès**. Née vers 1648, elle arrive à Québec en 1669. Elle apportait des biens personnels estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres<sup>5</sup>. (Figure 1)

Charles et Marie-Agnès se sont mariés un dimanche, le 27 octobre 1669, en l'église toute neuve de la paroisse de Sainte-Famille, île d'Orléans.



Acte de mariage de Charles Dompierre et Marie-Agnès Destouches.

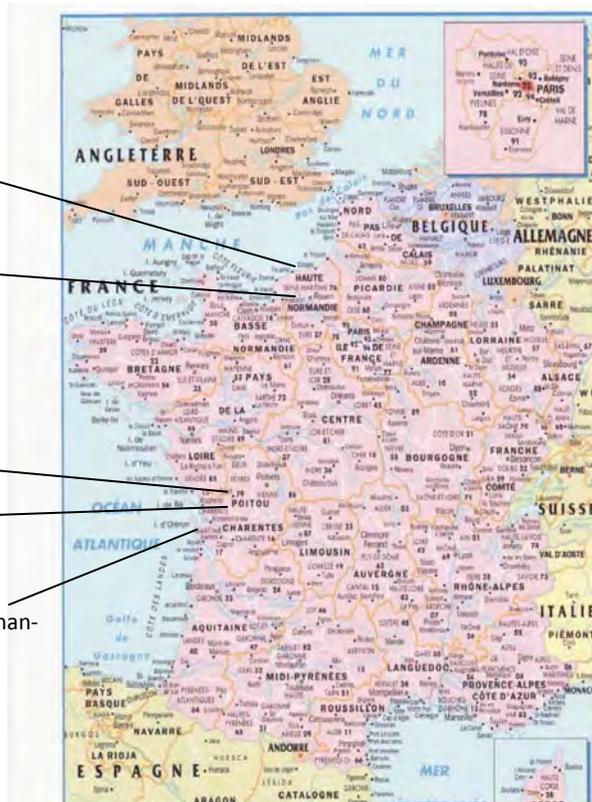
*Le vingt sept Octobre dfte LXIX (1669) Charles Dompierre, fils de Rémy Dompierre et de catherine forget de St Martin de Cany eveche de Rouen et Marie Agnes Des Touches, fille du deffunt pierre Des Touches et de Marie Gulet St Marcel de poitiers ont été mariez en présence de Jacque Johan et Jean premont*

*Officiant : Thomas Morel P<sup>re</sup> missionnaire*

Quelques semaines plus tôt, le 9 octobre 1669, Charles Dompierre dit Saint-Martin, habitant de l'île d'Orléans, s'était présenté devant le notaire Romain Becquet

Figure 1

- Localités de France concernant Charles Dompierre**
1. Saint-Martin de Cany renommé Cany-Barville (non mentionné sur cette carte), arrondissement de Dieppe
  2. Archevêché de Rouen (Normandie)
- Localités de France concernant Marie-Agnès Destouches**
3. Saint-Marcel, ville et arrondissement de Châtelleraut
  4. Évêché de Poitiers (Poitou)
  5. La Rochelle, lieu de départ de Charles Dompierre pour la Nouvelle-France, avec le régiment de Carignan-Salières
- Carte de la France avec les indications du lieu de naissance de Charles et de Marie-Agnès, et les indications du départ de Charles pour la Nouvelle-France.**



<sup>5</sup> Yves LANDRY. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 306.

avec sa future épouse Marie-Agnès Destouches pour passer un contrat de mariage (le contrat est malheureusement illisible, comme plusieurs de la main de Becquet).

Le couple eut neuf enfants :

- Antoine, n 12, b 15-08-1670 à Sainte-Famille, Î.O.; confirmé le 09-02-1689.
- Catherine, n 20, b 23 avril 1673 à Sainte-Famille; m 22-02-1694 à Robert Émond.
- Germain, n 06-01, b 21-01-1676 à Sainte-Famille; décédé le 18-05-1694 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- Charles, n 14, b 15-11-1678 à Sainte-Famille; s 19-11-1678.
- René, n 09, b 11-12-1679 à Saint-François, Î.O.; m 17-02-1699 à Marie-Anne Duchesne.
- François, n 20, b 21-07-1683 à Saint-François; d à Saint-François et s 28-07-1683 à Sainte-Famille.
- Anonyme de sexe indéterminé, né, ondoyé, décédé et inhumé le 28-01-1685 à Saint-François.
- Alexandre, n et b 31-01-1687 à Saint-François; s 06-06-1687. (Jumeau)
- Marguerite, n et b 31-01-1687 à Saint-François. (Jumelle)

L'ancêtre Charles Dompierre dit Saint-Martin est le seul du nom à s'établir en Nouvelle-France. Il est l'ancêtre de tous les Dompierre du Québec, du Canada et des États-Unis. Certaines familles américaines ont écourté le patronyme en celui de Dompier afin d'en faciliter la prononciation. D'autres, au Canada, ont altéré leur nom en Dampierre, Danpierre, Dampier, DeDompierre, etc.

Qui était notre ancêtre Marie-Agnès Destouches? On sait qu'elle était orpheline de père. Elle vivait à la Salpêtrière où elle avait appris l'art ménager. Si elle possédait des biens personnels autres que ce que le roi offrait à ces filles qu'il envoyait en Nouvelle-France, le contrat de mariage devrait le préciser, mais il est illisible... On lui accorde une grande force de caractère pour s'aventurer dans un pays de froidure sur des terres boisées, et y fonder une famille. Quand on sait que les femmes aidaient aux travaux de la ferme, cela ne devait pas toujours être une partie de plaisir pour les pionnières d'assumer leur décision de venir vivre en Nouvelle-France.

*Ce país est riche [...] les bleds, les légumes, et toutes sortes de grains croissent en abondance. Néanmoins cela n'empêche pas qu'il y a ici un grand nombre de pauvres; et la raison est que quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison. Mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on le peut être dans un país nouveau comme celui-ci. Au commencement, ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante cet hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons, et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Aiant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, et de la sorte, ils s'avancent peu à peu<sup>6</sup>.*

Il est impossible, malgré toutes les recherches, de connaître exactement la vie de Charles et de Marie-Agnès. On sait que le couple a perdu quatre enfants à leur naissance ou à quelques jours d'existence. Pourquoi ces mortalités précoces? Grossesses à risques, accouchements difficiles?

Charles Dompierre et Marie-Agnès Destouches ont certainement travaillé dur car ils ont pu acquérir un autre terrain. Le 10 mars 1688, Charles obtenait des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec la concession du lot n° 15, soit 3 arpents de front (plus tard étendus à 4 arpents). Il possédait dès lors deux terres contiguës, de 7 arpents de front.

Après avoir trimé pour établir confortablement son habitation, Charles décède le 4 août 1688 à Saint-François-Nord, île d'Orléans, à l'âge de 45 ans.

<sup>6</sup> Mère Marie-de-l' Incarnation à son correspondant européen, en 1665. [www.mcq.org/histoire/filles\\_du\\_roi/etabliss.html](http://www.mcq.org/histoire/filles_du_roi/etabliss.html)

Carte du bout de l'île avec emplacement de l'habitation Dompierre



(Transcription de l'acte)

*Le cinq de Aouft dft<sup>e</sup> LXXXVIII Le corps de deffunt charles dompierre agé de quarante cinq ans a été inhumé par nous curé soufigné lequel après avoir administré les sacrements de pénitence, Eucharistie et de l'extreme onction est décédé en la communion de l'église le 4<sup>e</sup> du prst mois \_\_\_\_\_ (mots difficiles à lire) les témoins Jacques Billodeau, Grégoire St-Jean-de-Blois qui ont déclaré ne savoir signer.*

*François) Lamy*

À 45 ans, l'ancêtre Charles est-il mort d'une maladie, d'un accident de travail? Nous ne le saurons jamais. Mais il est sans doute décédé entouré des siens puisqu'il a reçu les derniers sacrements administrés par le missionnaire François Lamy de la paroisse de Sainte-Famille, qui desservait aussi Saint-François. À sa mort, outre son épouse, lui survivaient Antoine, 18 ans; Catherine, 15 ans; Germain, 11 ½ ans ; René, 9 ans, et Marguerite, 1 ½ an .

Le 27 janvier 1690, Marie-Agnès fait réaliser l'inventaire des biens de son mari.

#### INVENTAIRE DES BIENS DE CHARLES DOMPIERRE

*L'an seize quatre-vingt-dix le vingt-septième jour de janvier, nous René Cochon bally du comté St-Laurent sommes exprès transportés faire le réquisitoire de Marie Destouches veuve du deffunt Charles Dompierre vivant habitant dans la seigneurie d'Argentenay en la maison de la dite veuve mère et nourrice des enfants mineurs dudit deffunt et dite \_\_\_\_\_ et en la présence d'Esprit Carbonneau subrogé tuteur des dits mineurs aurions vagué à l'inventaire et description des biens meuble \_\_\_\_\_ paiement et \_\_\_\_\_ après le décès dudit deffunt Charles Dompierre acquisitions communes entre le dit défunt et la veuve les dits meubles \_\_\_\_\_ et bestiaux en la dite maison où le dit défunt est décédé tous meubles montrés et en plus gardés par la dite Marie Destouches après serment par Me Louis \_\_\_\_\_ les dits meubles montrés et \_\_\_\_\_ par l'ordonnance que nous lui avons donné à entendre. Lesquels meubles ont été estimés par Michel Genauleau huissier priseur et vendeur de meubles qui lui a estimé en égard au \_\_\_\_\_ au sommes du dernier qui entrant les lois et rédigé par écrit par notre greffe à la manière accoutumier.*

**NDLR** : le texte qui précède ainsi que l'inventaire détaillé peuvent être consultés sur le site des Dompierre d'Amérique [www.dompierre.com/](http://www.dompierre.com/)

Au début de la colonie, il était difficile de demeurer veuve avec de jeunes enfants. Marie-Agnès Destouches contracta donc un deuxième mariage. Le 7 février 1690, elle épouse, un veuf, François Garinet (PRDH l'appelle Guérinet), en l'église de Saint-François, Î.O. Elle avait alors probablement 42 ans. Aucun enfant n'est né de cette union. Auparavant, Marie-Agnès Destouches et François

Garinet avait passé un contrat de mariage le 27 janvier 1690 devant le notaire Étienne Jacob.

François Garinet, fils de Pierre et Marguerite Émie, de Saint-Vivien, arr. de La Rochelle, évêché de Saintes, en Saintonge (Charente-Maritime), est décédé le 28 septembre 1715. Le 5 février 1674, il avait épousé (1<sup>er</sup> mariage) Constance Lepage (Fille du roi), fille d'Étienne et Nicole Berthelot. Constance était décédée le 18 août 1688. Le couple avait eu six enfants :

- Marie-Madeleine, n 19, b 21-12-1674; m 01-09-1701 à Pierre Gosselin, Rimouski.
- Constance, n 06-09-1677; m 12-01-1699 à Pierre Laurent, Saint-François, Î.O.
- Marguerite, n 20 et s 28-04-1680, Saint-François.
- Pierre, b 09-04-1682 et s 04-01-1700 Saint-François.
- Geneviève, n 03, b 09-01-1685, Saint-François.
- Reine, b 19-05-1687; m 16-06-1715 à Pierre Labbé, Saint-François.

La recherche n'a pas été faite à savoir si les enfants ont demeuré avec lui et Agnès Destouches durant quelques années.

Au recensement de 1681, François Garinet possédait un fusil, quatre bêtes à cornes et sept arpents de terre en valeur.

**1692**, 15 juillet Concession des Hospitalières à Marie Destouches, veuve de Charles Dompierre, maintenant épouse de François Garinet, 1 arpent de front pour parfaire la cession faite à son premier mari défunt, en 1688, de 4 arpents, le dit Dompierre n'en ayant reçu que 3 arpents, le tout entre la terre dudit Dompierre et celle de Pierre Offroy dit Gargot.

**1708**, 14 février Procès-verbal d'arpentage de la terre de défunt Charles Dompierre, de 7 arpents, 1 perche et 13 pieds de front, dont partie livrée à Robert Émond, à cause de Catherine Dompierre, sa femme, 1 ¼ arpent entre le reste de la terre des dits héritiers et Nicolas Mennanteau.

(Greffé Hilaire-Bernard de Larivière)

**1708**, 2 juillet Marie-Agnès Destouches établit un contrat de donation de la terre de son mari Charles Dompierre à ses enfants, et à cette occasion Anne Duchesne (épouse de René Dompierre, fils de Charles) donne son consentement à respecter les clauses de ce contrat.

#### Transcription du document de donation en français contemporain

*Je prie Monsieur Chambalon de vouloir bien ratifier le contrat et la donation que nous avons faite à nos enfants où moi Marie De Touche je consens et prétends que la ratification faite à cette fin que nous puissions vivre en paix sans aucune inquiétude et*

*trouble et en cas que je vienne à mourir avant mon mari qu'il lui soit permis de lever ses droits.*

*Et moi Anne Duchesne bru de la dite Marie Destouches je donne aussi mon consentement à la seule fin que le dit contrat et donation soit ratifiés parallèlement à ma belle-mère et lesdits consentements faits et passés dans la maison seigneuriale d'Argentenay en présence du sieur Perrot qui a signé comme témoin et nous déclarons ne savoir ni écrire ni signer. Argentenay, ce 2 juillet 1708. - Perrot Dargentenay.*

**1708**, 10 juillet Partage de la terre de défunt Charles Dompierre, de 7 arpents de front comprenant la terre suivante, entre trois héritiers, Marie Destouches, la veuve, prenant moitié de ces 7 arpents, comme suit, du nord-est au sud-ouest :

- la veuve, 1  $\frac{3}{4}$  arpent;
- René Dompierre (1679-1738), 1  $\frac{3}{4}$  arpent;
- Robert Aymond [Émond](1671-1740), époux de Catherine Dompierre, 1  $\frac{3}{4}$  arpent;
- la veuve, 1  $\frac{3}{4}$  arpent.

Marie-Agnès Destouches partage sa terre entre deux de ses enfants, Catherine et René. Cela voulait-il dire que les trois autres enfants encore vivants lors du décès de leur père Charles Dompierre en 1688 étaient décédés au moment du partage de la terre? On sait que Germain est décédé en 1694 comme l'indique le document qui suit, mais Antoine? Il a vécu au moins jusqu'à l'âge de 18  $\frac{1}{2}$  ans. Quant à Marguerite, on ignore la date de son décès.

- Germain Dompierre, n 06-01, b 21-01-1676 à Sainte-Famille, Î.O., est décédé le 18-05-1694 à L'Hôtel Dieu de Québec. Il était à l'emploi de l'hôpital. Les archives de l'hôpital ne font pas état de la cause du décès.
- Antoine Dompierre. Sur le certificat (non une copie conforme) de baptême d'Antoine Dompierre, obtenu à la paroisse de Sainte-Famille, on peut lire qu'Antoine Dompierre est né le 12 et a été baptisé le 15 août 1670. Son parrain est Antoine Vermet et sa marraine Jacqueline l'Auvergnat, femme de Pier Golin. Sur le certificat, il est noté qu'Antoine Dompierre a été confirmé à Saint-François de l'île d'Orléans le 9 mars 1689. Donc, Antoine a vécu au moins jusqu'à l'âge de 18  $\frac{1}{2}$  ans. L'acte de décès n'a pas été trouvé. **NDLR** : il est à noter que le PRDH mentionne qu'Antoine est établi à Mobile (Louisiane) en 1704, d'après le plan cadastral.
- Marguerite Dompierre. Nous connaissons sa date de naissance (voir tableau du début). Si elle était décédée en bas âge, ce fait aurait été noté par les archivistes. Son destin et celui d'Antoine demeurent des mystères.
- Catherine Dompierre. Après son mariage avec Robert Émond, elle et son mari ont habité à La Grosse Île, île à l'est de l'île d'Orléans. De 1694 à 1705, avec le couple Olivier Gagné - Élisabeth Pépin dit Lachance, ils

ont cultivé la terre, gardé des animaux et des volailles. Des enfants sont nés : trois garçons pour Catherine et Robert. Ce furent les premiers Blancs à naître à La Grosse Île avec les deux filles du couple Gagné - Pépin dit Lachance.

Cette même Grosse Île servira de lieu de quarantaine pour les immigrants entrant au pays, de 1832 à 1937.

Robert Émond est le fils de Jean, 26 ans, arrivé au Québec en 1663, et Marie Lafaye (PRDH écrit Lafaille) 27 ans, elle aussi Fille du roi. Avec sa femme Catherine Dompierre, il est l'ancêtre de toute une lignée de familles Émond. Marie-Agnès Destouches est-elle allée à la Grosse Île assister sa fille Catherine lors de la naissance de ses trois garçons? J'essaie d'imaginer Marie-Agnès Destouches, loin de la France, affrontant les saisons, les périodes difficiles comme les bonnes, et ne se doutant pas qu'elle serait la mère de toute une lignée de « petits Québécois pure laine » qui hériteraient de quelques-uns de ses traits de caractères. Marie-Agnès Destouches est décédée à Saint-François, Î.O. le 22 février 1728, à l'âge de 80 ans.

De ce que je connais des Dompierre actuels, ceux-ci ont hérité de l'ancêtre Charles son sens de la responsabilité, sa détermination et son courage. Charles a acheté une habitation avant de se marier. Il a abattu à coups de hache les arbres qu'il a équarris pour construire une maison qui abriterait sa future épouse et ses enfants.

Marie-Agnès Destouches a fait preuve, elle aussi, d'une grande force de caractère pour venir habiter dans ce pays qui était, à ce moment-là, une immense forêt. Elle a fait preuve de courage et de détermination. En plus de tenir maison, elle a sûrement aidé son mari dans les travaux de la ferme. Durant les trois premières années, comme le disait Marie de l'Incarnation, la vie des premiers colons était très difficile. Ils ne possédaient même pas le strict nécessaire. Pour se procurer vêtements, outils, nourriture, les habitants de l'île d'Orléans devaient traverser le fleuve en chaloupe ou à pied durant l'hiver. Pas facile à imaginer.

C'est dire qu'en 1708, lorsque Marie-Agnès donne ses terres, René et Catherine étaient les seuls survivants des neuf enfants du couple. C'est par René que la descendance des Dompierre est assurée.

### **René Dompierre**

René Dompierre est celui à qui nous devons la continuité des Dompierre. Il est né le 9 et a été baptisé le 11 décembre 1679 à Saint-François Î.O. Il est le premier enfant de Charles à être baptisé en l'église de Saint-François.

Vers 1870, l'habitude des habitants d'employer régulièrement le patronyme ou le surnom, et même les deux à la

fois, disparut pour beaucoup de gens. On suppose que les autorités exigèrent que les gens choisissent entre leur patronyme original et leur surnom. Comme bien d'autres, il semble que René Dompierre ait devancé la loi. Il a laissé tomber le surnom de Saint-Martin que l'on avait donné à son père, Charles Dompierre.

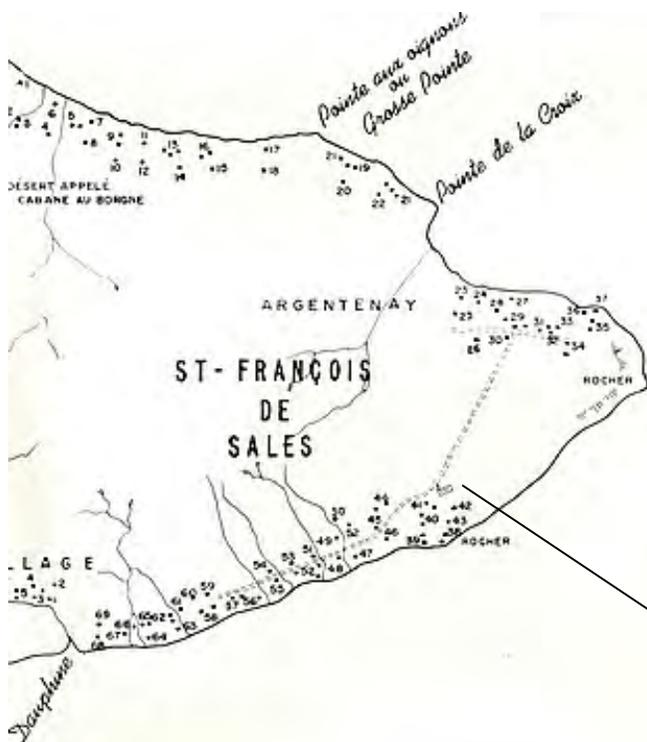
L'acte de mariage de René Dompierre et son épouse, Marie-Anne Duchesne, paroisse de Saint-François, Î.O., se lit ainsi :

*Après la publication faite de trois bans \_\_\_\_\_ de mariage par trois dimanches \_\_\_\_\_ consécutifs aux messes paroissiales de notre paroisse et de celle de S<sup>t</sup> Jean B \_\_\_\_\_ du futur mariage entre René Dompierre âgé de 20 ans fils de Charles Dompierre et de Marie Destouches et Marie Duchesne âgée de 20 ans fille de Pierre Duchesne et de Catherine Rivet tous de cette paroisse, et ne s'étant découvert aucun empêchement aud. futur mariage je faisant les fonctions curiales de la dite paroisse S<sup>t</sup> François de Salle Soussigné les avons marié en ce 17 février mil six cent quatre vingt dix neuf et ensuite donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Boneau, Pierre Offry, et de Joseph Blois tous de cette paroisse lesquels ont déclaré ne savoir signer à la présence de Joseph Boneau le quel a signé suivant l'ordonnance*

G. Coeurderoy Joseph Boneau

L'acte porte la signature d'un témoin, Joseph Boneau, ce qui laisse croire que ce témoin avait quelque instruction. Le couple a eu 11 enfants :

- Marc-Antoine, n 22, b 23-02-1701 à Sainte-Famille, Î.O.; m 17-11-1727 à Marie-Charlotte Émond; s 16-12-1747.



- François, n et b 16 mars 1703; s 03-12-1732.
- Jean-Baptiste, n 22, b 23-06-1705; s 10-05-1756.
- Marie-Agnès, b 05-06-1707; s 27-07-1735.
- Reine, n et b 11-05-1709; s 30-01-1723.
- Marguerite, n et b 02-07-1711; s 29-03-1748.
- Joseph, n 10, b 11-05-1713; s 14-11-1714.
- Joseph, n 04, b 05-04-1715; m 07-02-1736 à Hélène Bilodeau; s 25-04-1757.
- Dominique, b 15-03-1718; m1 09-03-1739 Marie-Josèphe Amory; m 2 15-06-1742 à Geneviève Fougère.
- Marguerite, n 1720 et d 30-03-1748.
- Alexis, n et b 27-04-1724; m 10-10-1746 à Dorothee Baret; s 14-06-1771 à Saint-Henri de Mascouche.

Marguerite, la sœur cadette de René, fille de Charles, est probablement décédée en bas âge et, en souvenir d'elle, René, à deux reprises, aurait prénommé « Marguerite » deux de ses filles.

Qui était cet ancêtre **René** à qui nous devons la continuité de la descendance des Dompierre? Un petit fait dans un document nous le montre comme une personne déterminée, qui reste solide dans ses convictions, même devant un supérieur. Trait de caractère que nous retrouvons encore chez les Dompierre contemporains.

(Jacques Côté, nous laisse voir un trait du caractère de René dans son ouvrage *St-François, île d'Orléans, Sainte-Foy*, Éditions Saint-Yves, 1979, p. 21.)

*La terre de Jean Amaury séparait celle de René Dompierre du domaine d'Argenténay. Le seigneur de cette époque, Joseph Perrot, faisait la vie dure à ses tenanciers, à preuve le célèbre litige de 33 causes entre Perrot et Amaury. La quinzième cause : Dict led. Amaury que l'année que les habitants dud. Comté faisoient des clostur dans les profondeurs des bois led. Sr perrot donna plusieurs couptz de bastons à un certain dampierre (René) lun de ses tenanciers parce que il ne luy portoict assé de respec luy parlant son bonnet sur la teste dont il y a trente thémoin.* (Greffe Chambalon)

**1714**, 11 juin Aveu et dénombrement René Dompierre, 3 ½ arpents de front, avec 50 arpents de terre labourable entre Jean Amory et Robert Aymont (Émond).

#### Bâtiments de Charles Dompierre.

Son fils René en hérita en 1708 (n<sup>os</sup> 19-20).

Bâtiments de Jean Amaury, voisin des Dompierre (n<sup>os</sup> 21-22).

Bâtiments de Pierre Duchesne, père de Marie-Anne, épouse de René (n<sup>os</sup> 23-25).

Première église de Saint-François construite en 1678.

Source : ROY, Léon. *Les terres de l'île d'Orléans 1650-1725*, Montréal, Éditions Bergeron, 1978, p. 129-132.

**1725, 25 août** Aveu et dénombrement

René Dompierre, 3 ½ arpents avec maison, grange et 50 arpents de terre labourable entre Jean Amory et Robert Aymon (Émond).

René a continué le travail d'agrandissement de la terre arable de son père en la déboisant. La terre était sûrement bonne pour la culture des légumes, car le propriétaire actuel en vend encore, en bordure du chemin, aux touristes qui visitent l'île (carte p. 106).

L'acte de décès de René, paroisse de Saint-François, Î.O., se lit ainsi :

*Le vingt et un octobre mil sept cent trente huit par nous prêtre curé soussigné a été inhumé dans le cimetière René Dompierre décédé le jour précédent âgé de cinquante huit ans après avoir reçu Les Derniers Sacrements furent présents Jacques Asselin, Robert Edmon et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.*

Alexandre Cloutier p<sup>tr</sup>e

Marie Anne a survécu quatre ans à René. Voici son acte de décès, paroisse de Saint-François, Î.O. :

*Le dix sept juillet mil Sept cent quarante deux par nous curé soussigné a été inhumé Marie Anne Duchesne veuve de René Dompierre décédé le jour précédent, âgée d'environ soixante ans après avoir reçu Les Derniers Sacrements, furent présent Jacques Asselin et Jean Marseau*

A. Cloutier p<sup>tr</sup>e

C'est Marc-Antoine, l'aîné des fils de René qui hérita de la terre, mais il la légua à sa fille Marie-Scholastique. Cette dernière en vendit une partie à son oncle Joseph, le frère de son père.

À mesure que les Dompierre se multiplient, la terre de l'aïeul Charles se morcelle et les propriétaires ne portent plus le nom de Dompierre, même s'ils en sont les descendants. Par contre, plusieurs familles de Dompierre vivent à l'île d'Orléans, sur des fermes. Et certains s'occupent des affaires de leur municipalité. D'autres ont migré vers la ville de Québec. Ils ont contribué largement au développement de la Basse-Ville. Ils habitaient dans la paroisse de Saint-Roch. Il fut un temps où au moins trois familles Dompierre vivaient sur la rue King, aujourd'hui rue du Roi. On présume qu'ils avaient construit eux-mêmes leur maison, et ils y tenaient un commerce.

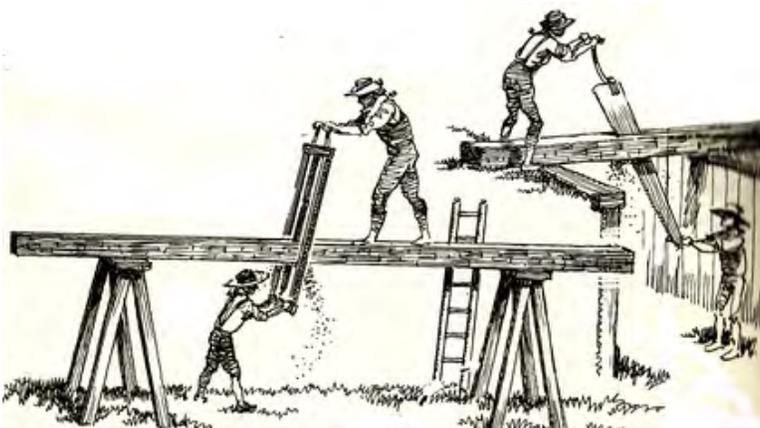
Durant les années 1800, à Québec, lors du boom de la construction de bateaux et du transport, pour l'Angleterre, de troncs d'arbres équarris, plusieurs Dompierre ont travaillé à ce chantier maritime comme charpentiers, calfats et scieurs de long.

Vers cette époque, des familles Dompierre ont aussi migré hors de la ville de Québec. Aujourd'hui, on les trouve un peu partout au Québec et même aux États-Unis.

Dès la création des écoles en Nouvelle-France, les Dompierre les ont fréquentées. Leur signature apparaît tôt sur certains actes officiels. Les annuaires commerciaux de 1925 et 1950 donnent un aperçu des postes qu'occupaient les Dompierre à Québec.

Avec la venue des collèges, des académies et des universités, plusieurs poussent leurs études à un degré supérieur. Les contemporains, plus près de nous, deviennent ingénieurs, mathématiciens, écrivains, musiciens (Lucille Dompierre, prix d'Europe de piano, 1919), professeurs, sous-ministre, artistes. Ils sont créatifs, ils aiment étudier et philosopher.

En général, les Dompierre ont conservé la ténacité des ancêtres Charles et René et celle de leurs épouses. Ces défricheurs, ces Français, hommes et femmes, ont quitté leur pays pour venir en Nouvelle-France dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Leur vie meilleure, ils l'ont gagnée et même plus. Ils ont bâti un pays à coups de hache, avec courage et volonté, sans lésiner sur le labeur et l'entraide.



En haut : scieurs de long.

En bas : poseurs de calfat.



## FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE JULIEN DOMPIERRE

*DOMPIERRE Julien (François; MASSON Rose)	1989-08-25 Longué, France	VALLET Marie-Gabrielle (Bernard; HUBERT Bernadette)
DOMPIERRE François (Rosaire; LÉTOURNEAU Éliane)	1956-02-11 Sainte-Clotilde-de-Horton	MASSON Rose (Éméril; VEKEMAN Jeannette)
DOMPIERRE Rosaire (François-Xavier; BELLEAU Annie)	1929-08-12 Saint-Pierre-du-Sud	LÉTOURNEAU Éliane (Arthur; BAILLARGEON Marie-Louise)
DOMPIERRE François-Xavier (François-Xavier; ROUSSEAU Caroline)	1896-09-21 Saint-Roch de Québec	BELLEAU Annie (Pierre-William; DOONS Élizabeth)
DOMPIERRE François-Xavier (François; CÔTÉ Julienne)	1863-09-14 Saint-Roch de Québec	ROUSSEAU Caroline (Michel; BÉRUBÉ Justine)
DOMPIERRE François (Joseph-Marie; VERGEUIL (VEILLEUX) Marie)	1833-07-02 Saint-Roch de Québec	CÔTÉ Julienne (Gabriel; PRÉMONT Marie-Geneviève)
DOMPIERRE Joseph-Marie (Joseph; GUYON Félicité)	1796-04-11 Saint-François, île d'Orléans	VERGEUIL (VEILLEUX) Marie (Denis; CANAC-MARQUIS Marie-Rose)
DOMPIERRE Joseph (Dominique; FOUGÈRE Geneviève)	1770-02-19 Saint-François, île d'Orléans	GUYON Félicité (Joseph; MARTINEAU Félicité)
DOMPIERRE Dominique (René; DUCHESNE Marie-Anne)	1742-06-18 Saint-François, île d'Orléans	FOUGÈRE Geneviève (Pierre; VÉRIEUL Angéline)
DOMPIERRE René (Charles; DESTOUCHES Marie-Agnès)	1699-02-17 Saint-François, île d'Orléans	DUCHESNE Marie-Anne (Pierre; RIVET Catherine)
DOMPIERRE Charles (Rémy; FORGET Catherine)	1669-10-27 Sainte-Famille, île d'Orléans	DESTOUCHES Marie-Agnès (Pierre; GULET Marie)

\*Bernard VALLET et Bernadette HUBERT, les parents de Marie-Gabrielle VALLET, épouse de Julien DOMPIERRE, vivent au Mans, chef-lieu du département de la Sarthe. Si Julien DOMPIERRE s'est marié en France, c'est qu'il a habité Paris pendant cinq ans pour des études universitaires. Après un doctorat en mathématiques, il est revenu au Québec où il habite avec son épouse et ses enfants.



## NOUVELLES DU FICHIER *ORIGINE*

### Origines familiales d'Étienne Brûlé, interprète et explorateur de la Nouvelle-France

Étienne Brûlé arrive en Nouvelle-France avec Samuel de Champlain en juillet 1608. En 1610, il demande la permission d'aller habiter le pays des Hurons. Brûlé passera huit ans chez les Amérindiens pour apprendre les langues et vivre selon leurs mœurs. De retour à Québec en 1618, il est accueilli par Champlain qui est heureux de compter un « truchement » pour la nouvelle colonie. Étienne Brûlé est de retour au pays des Hurons la même année où il explore plusieurs territoires dont la baie Georgienne, les lacs Supérieur et Érié, tout en faisant le commerce des fourrures pour les Français. En 1628, Étienne Brûlé passe au service des frères Kirke qui ont chassé les Français et qui gouvernent Québec jusqu'en 1632. Au cours de ces années où les Anglais administrent la colonie, Brûlé préfère retourner dans les pays d'en Haut où il est assassiné par les Hurons en 1633.

Étienne Brûlé n'est pas mentionné dans les archives civiles de la Nouvelle-France entre 1608 et 1633. La plupart des informations le concernant proviennent des écrits de Champlain et des Jésuites. D'origine française, il serait né vers 1592 à Champigny-sur-Marne, près de Paris. En 2010, des recherches ont été entreprises en France dans le cadre du Fichier *Origine* afin de découvrir les origines familiales d'Étienne Brûlé. Les résultats préliminaires des recherches permettent d'en connaître davantage sur un personnage qui a marqué l'histoire de la Nouvelle-France.

Les registres paroissiaux de Champigny-sur-Marne, dans le département du Val-de-Marne, débutent en 1552, mais ils comportent d'importantes lacunes pour la période de 1589 à 1601 et pour quelques mois en 1626 et en 1627. Malgré ces déficiences, plusieurs actes concernant la famille Brûlé ont été retracés dans les archives paroissiales. C'est le cas des parents d'Étienne Brûlé, Spire Brûlé et Marguerite Guérin, qui se sont mariés à l'église de Saint-Saturnin le 24 janvier 1574.

Acte de mariage de Spire Brûlé et Marguerite Guérin, 24 janvier 1574, Champigny-sur-Marne (Saint-Saturnin).

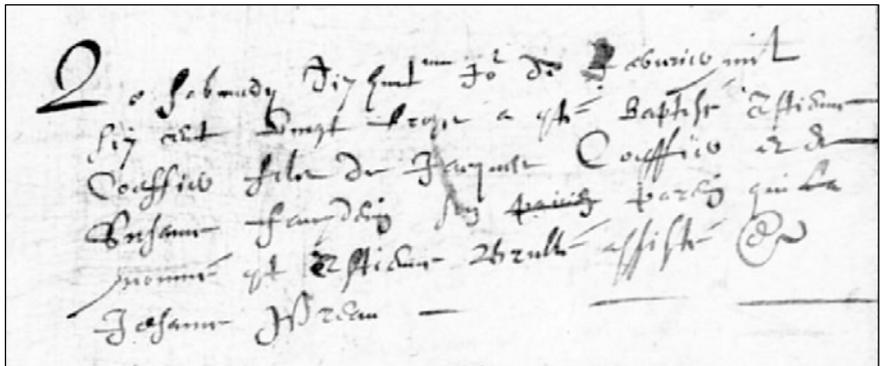
*Spire brule fut épouse avec margueritte guerin le XXIII<sup>me</sup> Jour dud mois de janvier aud an.*

Source de l'acte transcrit : État civil, Champigny-sur-Marne, baptêmes, mariages, sépultures, 1552-1588, EDEPOT, CHAMPIGNY/1E 1, vue 140.

De cette union sont nés quatre enfants dont trois baptisés à Champigny-sur-Marne : Loïc, le 24 octobre 1574; Antoinette, le 23 janvier 1577; et Roch, le 16 août 1581, marié à Marie Trenet en 1602, décédé à Champigny-sur-Marne le 13 septembre 1652. Le quatrième enfant, Étienne, serait né en 1592.

Étienne Brûlé, engagé de Champlain, puis explorateur et interprète en Nouvelle-France, séjourne en France à deux reprises. Le 18 février 1623, il est parrain d'Étienne Coiffier, fils de Jacques Coiffier et Suzanne Faudein, à Champigny-sur-Marne puis, avant de repartir pour le Canada, il nomme son frère Roch comme procureur général de ses biens.

Son deuxième séjour en France s'étend de l'automne 1626 au printemps 1628 selon différents actes enregistrés chez les notaires du Châtelet à Paris.



Premier acte de Champigny-sur Marne dans lequel apparaît le nom d'Étienne Brûlé comme parrain lors du baptême d'Étienne Coiffier le 18 février 1623 :

*Le Sabmedy dix huit<sup>ieme</sup> Jo<sup>r</sup> de febvrier mil Six cent vingt troys a esté Baptisé Estienne Coeffier fils de Jacques Coeffier et de Susanne fauxdein Son pairin (mot rayé) parein qui La nommé est Estienne Brullé assisté de Jehanne Breau.*

Source : État civil, Champigny-sur-Marne, baptêmes, mariages, sépultures, 1601-1641, EDEPOT CHAMPIGNY/1E 2, vue 73.

Étienne Brûlé était de retour en France le 26 janvier 1627, puisqu'il fût nommé ce jour-là parrain de Marguerite Bruneau à Champigny-sur-Marne. Dans cet acte, il est qualifié de marchand. Le 8 avril 1628, dans un acte passé chez le notaire Guy Remond, de Paris, on mentionne un gage fait par André Ferru, marchand pelletier à Paris, à Étienne Brûlé, truchement pour le roi en Nouvelle-France, à la suite d'une livraison de pelleteries d'une valeur de 1 600 livres. Une note au bas de l'acte du 8 avril 1628 fait référence à une procuration du 9 avril 1628 passée devant le notaire Jean Chapellain, de Paris, par Étienne Brûlé à François Macqueron, secrétaire de la Chambre du roi, pour représenter ses intérêts en France en remplacement de son frère Roch Brûlé. Il est probablement retourné en Nouvelle-France après ces tractations d'avril 1628.

Le 24 juillet 1635, un accord passé entre Alizon Coiffier, veuve d'Étienne Brûlé, et Roch Brûlé, frère d'Étienne, nous apprend qu'Étienne Brûlé était marié. D'autre part, lors de son séjour à Paris, pendant l'hiver 1627-1628, Étienne Brûlé avait prêté de l'argent à plusieurs personnes de Champigny-sur-Marne.

Les actes des notaires parisiens font mention d'une information précieuse sur la vie d'Étienne Brûlé. Ils confirment qu'il est marié à Alizon Coiffier et que cette dernière est veuve en 1635. Des recherches dans les registres de Champigny-sur-Marne, dont certaines périodes sont lacunaires, n'ont pas permis de trouver le mariage d'Étienne Brûlé et d'Alizon Coiffier qui dut avoir lieu entre la fin de l'année 1626 et le début de 1628. Par

contre, les registres de Champigny-sur-Marne mentionnent à la date du 14 octobre 1587 le baptême d'Alizon Coiffier, fille de Jean Coiffier et d'Alison Godart. Quant à la filiation d'Étienne Brûlé avec ses parents, elle est prouvée par le baptême de son frère Roch Brûlé, ce dernier étant mentionné comme le frère d'Étienne Brûlé dans l'acte notarié du 9 avril 1628 et dans l'accord du 24 juillet 1635.

Grâce à ces récentes découvertes dans les archives françaises, on peut maintenant certifier qu'Étienne Brûlé a été marié en France et qu'il y a séjourné à deux reprises : en 1622-1623 et entre 1626 et 1628, des informations jusqu'à ce jour inédites dans l'histoire de ce personnage important de l'histoire de la Nouvelle-France.

Il reste toutefois d'autres recherches à entreprendre pour trouver d'autres éléments de la vie du pionnier Étienne Brûlé, tels son engagement à Dugas de Mons en 1608, la procuration qu'il a faite à son frère Roch en 1623, son contrat de mariage avec Alizon Coiffier entre 1626 et 1628, les titres de propriétés

et la vente de ses maisons de Paris et de Champigny, ainsi que l'inventaire après décès fait par sa femme et son remariage possible après 1633. Enfin, comme son frère Roch Brûlé a eu sept enfants avec Marie Trenet entre 1604 et 1617, il serait extraordinaire de trouver une descendance jusqu'à nos jours.

Marcel Fournier, Jean-Paul Macouin et Marie Gagné pour le Fichier *Origine*, FQSG, Août 2012.  
[www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/)



## 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES 36 PREMIÈRES FILLES DU ROI EN NOUVELLE-FRANCE



En septembre 1663, 36 Filles du roi arrivent en Nouvelle-France. Elles constituent le premier contingent des quelque 800 femmes qui, entre 1663 et 1673, quitteront la France, avec l'appui du roi Louis XIV, pour venir peupler la colonie et contribuer à son développement.

Pour marquer le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de ces « mères de la nation québécoise », quatre pages par numéro de *L'Ancêtre* publié en 2013 seront réservées pour présenter ces femmes et pour raconter la vie de quelques-unes d'entre elles. Les textes seront rédigés par des personnes recrutées par la *Société d'histoire des Filles du Roy* pour rappeler à notre mémoire le destin de ces femmes, dans le cadre des célébrations de 2013.

**C'est un rendez-vous!**



# JEAN-J. CRÊTE, LE ROI DE LA MAURICIE, UN BÂTISSEUR DANS SON COIN DE PAYS

Georges Crête (0688)

Georges Crête est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1977. Il a travaillé pour Revenu Canada à Sherbrooke et ensuite pour Princeville Furniture Ltd, où il occupait le poste de gérant de crédit. Il a plus tard travaillé au secrétariat à la Ville et à la Commission scolaire de Princeville. Il a terminé sa carrière au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec, emploi qu'il a occupé pendant 22 ans. Il a pris sa retraite en 1996.

## Résumé

L'auteur joue au narrateur, d'abord des souvenirs qu'il a de son oncle, grand bâtisseur en Mauricie, puis il reprend des extraits de journaux et quelques photos d'époque. L'article nous captive de descriptions des mœurs du temps, et se termine par les liens généalogiques et l'ascendance d'un homme hors du commun, Jean-J. Crête, le vieux soldat

*Old soldiers never die, they just fade away – Les vieux soldats ne meurent jamais, ils cessent simplement d'être visibles.* Le général Douglas McArthur, vainqueur de la Guerre du Pacifique, aurait prononcé ces mots le 19 avril 1951, lors d'une session du Congrès américain. Ces mots s'appliqueraient très bien à mon oncle, Jean-J. Crête.

En généalogie, on doit décortiquer des actes notariés, des recensements et des contrats de toute espèce pour savoir ce que nos ancêtres ont fait. Oui, on étudie nos ancêtres par ce qu'ils ont fait plutôt que par ce qu'ils étaient, car il y a une équation directe entre l'individu et ses réalisations. C'est le seul moyen de coller une personnalité à quelqu'un qu'on n'a jamais connu. Mais, dans le cas qui nous concerne, j'ai la chance d'avoir connu mon oncle personnellement. En dépit du fait de l'avoir connu intimement, j'ai eu recours à des aides extérieures pour décrire brièvement qui il était et ce qu'il a fait. En annexe A, je cite certains extraits du livre *JEAN CRÊTE ET LA MAURICIE* que l'abbé Albert Tessier lui a consacré. Ces extraits sont accompagnés parfois d'articles de journaux. En annexe B, le tableau d'ascendance de Jean CRÊTE.

## PREMIERS SOUVENIRS QUI SURGISSENT

Jean-J. Crête avait en commun avec Jésus-Christ ses initiales JC, mais la comparaison s'arrête là. Jésus-Christ est mort il y a 2000 ans, et encore des milliards Le vénèrent, tandis que Jean-J., décédé il y a 45 ans, reste un souvenir pour quelques dizaines de personnes. Parmi les morts célèbres contemporains, le chanteur Elvis Presley a atteint des succès sans précédent et a amassé une fortune colossale; il n'a pas servi au soulagement de l'humanité.

## L'ENTREPRENEUR RÉGIONAL

Jean-J. fut plus important que Presley pour sa communauté. L'un a procuré le plaisir, l'autre le travail. Jean-J. a fait travailler en moyenne 3 500 bûcherons pendant un bon nombre d'années. En l'année 1947, pour le contrat du déblaiement du barrage La Trenche (en Haute-Mauricie), il y eut 1 500 travailleurs additionnels. Ce qui veut dire qu'au

point de vue économique, 20 000 personnes dépendaient de ces travaux pour gagner leur vie. À d'autres moments, selon un article du journal *Le Nouvelliste*, édition du 30 septembre 1941, il aurait employé jusqu'à 7 000 bûcherons ou autres corps de métiers au cours du même hiver.

Pourquoi dit-on Jean-J.? Ce fut un caprice de sa part. C'était pour se distinguer, car le prénom Jean était et est encore populaire avec le patronyme Crête; Jean, c'est doux à prononcer. Sur son acte de baptême figurent Joseph, Jean, comme prénoms, puis c'est tout. Beaucoup l'appelaient M. Jean, c'était plus affectueux que M. Crête.



## IL ÉTAIT CONNU DE PARTOUT

Yvon Crête, mon collègue en généalogie, est un chercheur génial. Comparé à Yvon, le détective Colombo, c'est de la petite bière. Ce qui suit est le fruit de ses recherches. Ci-dessous, je reproduis le texte qui a paru dans les journaux américains, lorsque mon oncle a pris sa retraite à la mairie de Grandes-Piles.

*ST. JACQUES-DES-PILES, Que., June 11, 1959 (AP) – Jean Crête, the unchallenged people's choice here for the past 48 years, is retiring at 70 after 24 two-year terms as mayor. He says he's stepping down while still young enough to enjoy leisure. His candidacy was never opposed, he recalls, even when he first ran at age 22.*

Cet article a paru dans les journaux suivants : *Nevada State Journal*, le 11 juin; puis les autres le 12 juin : *Post Register*, Idaho Falls; *Times Recorder*, Zanesville, Ohio; *Derrick Oil City*, Pennsylvania; *Frederick Post*, Maryland; *Pasadena Independant*, California; *Waco News Tribune*, Texas; *American Herald*, Indiana; et enfin, le 14 juin, *Florence Morning*

News, South Carolina. Comment expliquer que l'agence de presse ait diffusé cette nouvelle anodine à un lectorat qui ne connaissait pas Jean Crête? Ma version est que ceux qui ont participé à sa diffusion connaissaient Jean Crête pour être allés à un de ses camps de pêche en Haute-Mauricie, accompagnés du légendaire guide Édouard Lemieux.

Ce n'est pas tout. Lors du décès de Jean-J., un avis de décès a paru dans le *Lethbridge Herald*, en Alberta, dans l'Ouest canadien, en date du 23 novembre 1967. Je ne sais pas comment expliquer cette parution. C'est tout de même étrange.

#### UN HOMME DE COEUR

Puis, mon collègue Yvon a trouvé que Jean-J. était allé à Cuba en février 1917. Pour ce faire, Jean-J. a profité de sa période de veuvage. Angéline Marchand, sa première épouse, était décédée le 28 octobre 1915. Il s'est remarié avec Cécile Rouleau, le 15 juillet 1919.

J'ai brisé la chronologie, car en 1922, une série d'articles avait paru dans différents journaux américains concernant le procès Stillman. Jean-J. fut un témoin important pour la défense de M<sup>me</sup> Stillman contre son mari, un banquier multimillionnaire.

Plus tard, Anne Stillman a reçu le titre de Reine de la Mauricie. Elle a mérité ce titre car elle a aimé la Mauricie. Elle est décédée aux États-Unis, mais ses cendres furent transportées à Grande-Anse. Un trou fut percé dans le roc en flanc de montagne, pour y recevoir ses cendres et le tout fut scellé par une plaque de bronze.

Née d'une mère actrice, M<sup>me</sup> Stillman était démonstrative. Je me souviens de cette anecdote. C'était la fête du Travail, en 1945 ou 1946, à l'occasion de la course de canots La Tuque – Trois-Rivières. Il y avait une foule de curieux pour accueillir les canotiers aux Piles, où c'était la fin de la première étape. Même par cette belle journée chaude de septembre, Madame avait un manteau de fourrure. Elle se tenait à côté de mon oncle et, dans un élan spontané, elle lui sauta au cou. J'avais alors 17 ans.

#### DE NOMBREUX TÉMOIGNAGES

Jean-J. Crête tel que je l'ai connu (22 mai 1999). Prestation que j'ai faite lors d'une visite organisée par la *Société d'Histoire Appartenance Mauricie* en autobus pour un parcours des comtés de Champlain et de Laviolette.

#### C'était un homme méthodique et discipliné

- Il se levait tôt, à 6 heures le matin puis mettait de l'ordre dans sa correspondance jusqu'à 8 heures.
- Après le petit déjeuner, il partait pour le bureau.
- Il était fier, toujours bien mis.
- Il n'était pas violent, ni dans ses paroles, ni dans ses actes.
- Je ne l'ai jamais vu être dérangé par la « boisson ».

#### Il était habile et respectueux pour autrui

Un jour, Jean-J. était accompagné de Marcel Crête, alors jeune avocat (futur juge en chef de la Cour d'appel); tous deux montaient dans les chantiers, assis à l'arrière de l'automobile, alors que Ti-Blanc conduisait. À la hauteur de la Mattawin, Jean-J. dit au chauffeur : « Arrête, j'ai affaire à parler à ce Monsieur ». Cet individu avait volé l'automne précédent deux attelages à chevaux. Il descend de l'auto et s'adresse à la personne en question en ces termes :

- *Arthur, les deux attelages que la compagnie t'a prêtés, si tu veux bien nous les remettre, on en aurait besoin.*
- *Sûrement M. Crête.*

L'individu en question, heureux de se faire traiter de la sorte, était des plus coopératifs. Dans ce cas, dit Jean Crête :

- *Un camion de la compagnie va passer lundi prochain et les ramassera sur le bord de la route.*

Après quoi, Marcel Crête dut de se dire, en son for intérieur : *Maudit, je viens de perdre une cause...*

#### Il ne faisait preuve d'aucun snobisme

Il était aussi à l'aise en smoking qu'en « breeches » (culotte). Il savait aussi bien appeler un journalier par son prénom que dire à Maurice Duplessis : *M. le Premier*. Je me souviens qu'un jour je parlais avec lui devant sa résidence. Trois demoiselles d'une quinzaine d'années passaient, et tout à coup il leur dit :

- *Bonjour, mes belles filles.*

Vous auriez dû entendre les jeunes filles claironner leur joie en disant :

- *Bonjour M. Crête.*

Jean-J., politiquement, était un libéral indéfectible et Maurice Duplessis était chef de l'Union Nationale; pourtant, ils étaient de très bons amis. M. Duplessis lui aurait dit un jour : *Tu sais Jean, dans une chaloupe, on serait mieux tous les deux de ne*

### 13. Jean Crête, le roi de la Mauricie



Une rencontre entre Jean-J. Crête et Maurice Duplessis.  
Photo fournie par l'auteur.

*pas être du même bord, on pourrait chavirer.* La photo nous démontre bien qu'ils étaient heureux de se rencontrer.

### **Il était un homme de parole**

Ma mère m'a conté qu'un jour de décembre 1926, deux ans avant ma naissance, Georges, mon père, et Jean placotaient ensemble dans un camp de bûcherons. Jean dit à Georges : *je m'engage à envoyer ton premier enfant aux grandes études. Si c'est une fille, elle ira chez les Ursulines; si c'est un gars, il ira au Séminaire de Trois Rivières.* En août 1942, il vint avec son épouse m'inscrire au Séminaire. Avant même ma naissance, j'étais déjà prédestiné aux « grandes » études.

### **Il était un fier compétiteur**

Jamais il ne parlait de ses maladies à qui que ce soit. Parce que selon lui, les personnes pouvant lui accorder des contrats auraient tendance à avantager ses compétiteurs. Pour lui, un homme malade attirait la sympathie, mais pas la confiance. Je me souviens qu'au sortir de la messe, le jour de Pâques 1949, je discutais avec lui quand tout à coup, il s'accrocha à moi; il était fortement étourdi. Tranquillement, je vais le reconduire chez lui. Le lendemain, je vais prendre de ses nouvelles. À ma grande surprise, l'oiseau s'était envolé pour les chantiers et son épouse n'était pas au courant du malaise de la veille.

### **Il n'aimait pas la cuisine**

Un jour qu'il était en Floride avec son épouse Cécile, cette dernière dut sortir pour aller faire des courses. Elle avait mis un poulet au four et lui avait demandé de le surveiller. Aussitôt qu'elle eût franchi la porte, il a remonté un temps la température du fourneau à son plus haut. Évidemment, ma tante Cécile en a déduit que si son poulet était carbonisé, il n'y avait qu'un seul coupable. L'oncle Jean a perdu son job de cuisinier pour toujours.

### **Un homme reconnaissant**

Parmi ses employés, il y avait un dénommé Ferdinand Maltais, de La Tuque. M. Maltais était évaluateur de coupes de bois. Un jour, cet homme d'expérience et fiable tomba malade, devenant seul et sans ressources. À cette époque, il n'y avait pas d'assurance-maladie. Alors, la compagnie a payé son hospitalisation jusqu'à son décès. Par après, mon oncle Jean m'avoua : *Je lui devais bien ça, il m'a aidé à faire mon argent.*

### **Un homme généreux**

#### **a) pour sa région**

À un certain moment, il avait la main haute sur la navigation fluviale sur le Saint-Maurice. Ce commerce de transport lui fut profitable. En dépit de tout ça, il s'est quand même débattu pour avoir la route La Tuque – Grand-Mère. C'était pourtant contre ses propres intérêts financiers, mais, il prétendait que le bien général devait l'emporter sur le bien particulier et qu'en bout de ligne, ça lui serait bénéfique.

#### **b) pour ses concitoyens**

Gilles Bergevin, son adversaire à la mairie des Piles, fit des recherches pour démontrer que Jean-J. n'était qu'un exploiteur. Il a trouvé qu'aux Piles, à un certain moment, il y possédait 84 propriétés et que sur ces 84 propriétés, Jean-J. détenait 28 hypothèques. En somme, il avait la main mise sur le tiers de la population.

- *Combien en a-t-il expulsé?* lui ai-je demandé.
- *Aucun,* me répondit Bergevin. *Alors, tire ta propre conclusion, il devait être généreux un peu... Il n'a jamais profité de la situation.*

En tant que maire, il a payé de sa poche certaines dépenses imputables à la municipalité. J'ai en mémoire, notamment, le traversier, le système d'aqueduc en partie, ainsi que les réparations à l'église en 1953. Comme maire, président de la commission scolaire et marguillier, il s'est dévoué pour ses concitoyens.

#### **c) pour sa parenté**

Personnellement, je me souviens que j'en avais assez du pensionnat, j'avais un « down », et je ne voulais plus retourner au Séminaire. Je lui confie alors mes états d'âme, puis, après, je lui demande un emploi de vacances. Ce fut ma plus grande erreur. Il me dit :

- *OK, va travailler avec « cette gang-là ».*

À mon insu, il dit au chef du groupe :

- *Donne à Ti-Georges tout ce que tu as de plus plate à faire.*

On m'a envoyé en plein champ, tout seul, enlever les clous des planches usées. Puis, après, il fallait que je redresse les clous, pour usage futur, pensai-je! Mais non, c'était pour les jeter au dépotoir. Voulait-il me frustrer? Ou, peut-être, qu'il aimait les beaux déchets. En septembre suivant, je suis retourné au Séminaire...

En 1955, au soir de mes fiançailles au Château de Blois, il demande à prendre la parole et rappelle à la petite assistance l'anecdote qui précède. Je me suis dit : *Il est « chétif », le vieux maudit.* Mais j'ai compris que le vieux maudit m'aimait. Il m'a aidé financièrement pour mes études et en a aussi aidé d'autres : neveux, nièces, frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs.

#### **J'ai trouvé encombrant d'être le neveu de Jean-J. Crête**

Comme je ne voulais plus aller travailler pour lui, parce que les autres employés étaient mieux traités que moi, je vais trouver l'ingénieur de la Voirie pour obtenir un emploi d'étudiant pour la réfection de la route de La Tuque. Comme je semblais être un jeune homme sérieux, l'ingénieur m'engage sur-le-champ pour commencer le lundi suivant.

Mais le lendemain, l'ingénieur me relance chez moi pour me dire qu'il ne pouvait plus m'engager parce que j'appartenais à une famille libérale et que, de surcroît, j'étais le neveu de Jean Crête. Parce que Jean avait de l'argent, il croyait que Georges en avait aussi... J'ai convaincu

l'ingénieur que j'avais besoin de travailler et lui ai demandé conseil dans pareil cas. Il me dit:

- *Va voir ton oncle pour qu'il demande la faveur au député.*

D'un pas assuré, je vais voir mon oncle et lui demande de faire la démarche auprès du député. Sa réponse fut catégorique et instantanée.

- *C'est non, pas question, je ne veux rien devoir au député.*

Alors, je me suis débrouillé, seul, et j'ai rencontré l'organisateur politique Marcel Vaugeois qui m'a donné son appui. Par après, on me disait:

- *Tu es chanceux Ti-Georges, tu as une belle job, tu es chanceux d'avoir ton oncle.*

Je dois ajouter qu'il a fait une démarche sans hésiter auprès du député Romulus Ducharme, en faveur d'un concitoyen des Piles du nom de Rhéaume, pour que ce dernier réintègre son emploi.

### Hautement considéré par certains

Marcel Trudel, l'historien, est originaire de Saint-Narcisse de Champlain. Dans son livre *Mémoires d'un autre siècle*, il raconte que son père avait une admiration sans borne pour Jean-J. Crête, qu'il plaçait sur le même pied qu'Honoré Mercier et R. B. Bennett, premiers ministres, et le ténor Enrico Caruso qu'il venait d'entendre à Montréal dans un concert en plein air.

Mon oncle était un humain, qui avait ses défauts. Mais moi, je ne m'en souviens plus et je ne fais aucun effort pour me les rappeler. Je laisse plutôt cela à ses détracteurs, s'il en reste encore. Il a eu lui aussi ses souffrances qu'il a endurées stoïquement. Il avait une foi inébranlable en la Providence. Il était pieux, grand pratiquant. Si Harry Bernard (journaliste, écrivain et romancier à Saint-Hyacinthe) et le

curé Cossette, des Piles, en parlent, je peux bien le souligner à mon tour.



Sur la photo, à gauche, Jos. Simard de Sorel, Mendoza Riopel, le cuisinier, et à droite Jean-J. Crête. Photo fournie par l'auteur.

À 70 ans, il savait encore s'émerveiller. En 1958, alors qu'il avait dans ses bras ma fille Louise, âgée de sept mois, il allait çà et là la montrer à qui voulait bien la regarder. Il disait : *C'est ma petite dernière*. Il était fasciné par ce bébé.

### CONCLUSION

Le plus beau tombeau d'un mort est le cœur des vivants. Il reste encore des gens pour se souvenir de lui. Jean-J. avait un tel charisme. Mais si la pudeur m'a toujours empêché de lui dire que je l'aimais, au moins j'ai pu le remercier entre quatre yeux et main dans la main, le 15 novembre 1967, avant qu'il ne nous quitte définitivement quelques jours après.

La vie est le trait d'union entre le néant et l'éternité. C'est une belle pensée, n'est-ce pas? Qui en est l'auteur? Je pense que c'est moi. Jean-J. est entré dans l'éternité par la porte du petit cimetière de Saint-Jacques-des-Piles, le 20 novembre 1967. *Les vieux soldats ne meurent jamais, ils cessent simplement d'être visibles.*

### Annexe A

**Nous rapportons ici des citations textuelles (en italique), issues de différentes sources et livrant des aspects moins connus de la vie de Jean-J. Crête.**

#### Ses débuts en affaires

Jean-J. Crête débuta en affaire avec le transport fluvial, *car il y avait des milliers de tonnes de provisions, de foin, d'avoine, de véhicules, de chevaux et d'hommes, qu'il fallait chaque année conduire à pied d'œuvre vers les chantiers disséminés dans*



Vers 1925, Jean-J. examine un autoneige construit par Bob Kenny. Photo fournie par l'auteur.

la forêt. Bien d'autres hommes avant lui avaient essayé de trouver une solution, il y avait bien le canot, le chaland, la barge, mais ces embarcations, sauf le canot impropre au transport lourd, étaient de manœuvre lente et épuisante. On voulait arriver à destination plus vite et avec moins d'effort, en utilisant la vapeur comme force motrice.

(Albert TESSIER, *Jean Crête et la Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1956, p. 33 (Collection *L'histoire régionale*, n° 20).

**Bargains.** À vendre un bateau à gazoline de 24 forces de 30 pieds de long. Un bateau à vapeur ou steamtug de 40 pieds de long, un engin à vapeur de 40 forces, un tour à manche de trois haches et fait tout ouvrage de forme irrégulière toutes ces marchandises sont de premier ordre. À vendre ou à échanger. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Jean J. Crête, *Grandes Piles* (L'Écho du St-Maurice, 5 juin).

### Les gagnants attirent la chance

« Un jour, M. Whitehead, président de la Wayagamack, le pria de le conduire à la Rivière-aux-Rats. Pour ses courses personnelles, Jean Crête disposait d'un petit bateau très rapide, Le Pana. Quand les conditions étaient bonnes, ce bateau de croisière filait ses vingt milles à l'heure, ce qui était un record impressionnant pour l'époque. L'industriel trifluvien arriva aux Piles par le train de deux heures p.m. Trois heures après il était rendu à destination, un peu éberlué de la course. La descente s'accomplit encore plus vite, grâce au courant favorable. Les cinquante milles furent couverts en moins de trois heures.

M. Whitehead voulut régler les frais de voyage. « Vous étiez mon invité, vous ne me devez rien ».

« Que pourrais-je faire pour vous? Il me plairait de vous rendre service ».

« Vous faites de gros travaux; si vous me croyez capable de vous être utile, donnez-moi une petite part ».

« Fort bien. Vous aurez le contrat de transport de nos hommes, de nos provisions, de notre équipement. Nous nous ravitaillerons à votre magasin ». (Voir ci-dessus - Jean Crête et la Mauricie, p. 48).

### Début d'organisation

M. Frank Ritchie, gérant de la Wayagamack, suivait avec intérêt les expériences nautiques de Jean Crête. Il avait des embêtements avec les deux bateaux que sa compagnie maintenait péniblement en service. L'un d'eux surtout, Le Vermillion, s'avérait de nul usage. C'était un mastodonte de 120 pieds de long par 20 de large, lourd à manœuvrer, toujours en train de racler les fonds; ses bouilloires étaient si exigeantes qu'une fois embarqué le combustible, il ne restait presque plus de place pour le fret et les voyageurs.

M. Ritchie offrit sa petite flotte encombrante à Jean Crête. Celui-ci se fit tirer l'oreille. Il était trop avisé pour se laisser séduire par un éléphant balourd comme Le Vermillion, mais la perspective d'éliminer un compétiteur pesait dans la balance. Il finit par accepter l'offre et par conclure un marché à des conditions raisonnables.

Il ne restait plus qu'à absorber deux autres lignes privées, celles de Maxime Cloutier et de Ovila Lang. Des transactions et un contrat d'association mirent bientôt la totalité des transports fluviaux dans les mains de Jean Crête.

Propriétaire de cinq unités, le maître de la rivière régularisa le service. Deux fois par semaine, selon un horaire assez rigide, les communications entre Les Piles et La Tuque s'établirent à un rythme régulier. Les riverains avaient moins l'impression d'être séparés du monde et les usagers n'avaient pas la tentation de recourir à d'autres moyens de locomotion. (Voir ci-dessus, *Jean Crête et la Mauricie*, p. 49).

### Le maire était aussi à l'œuvre

Dans l'édition du 5 septembre 1919 de L'Écho du St-Maurice, on peut lire la nouvelle suivante : *Vendredi, le 29 août 1919 à 2 h et demie pm, le maire de Grandes Piles, Jean J. Crête a demandé le secours des pompiers de Trois-Rivières. Un train spécial fut envoyé aux Piles avec les pompiers et les pompes. Deux maisons ont brûlé, la maison de M. Désilets a été épargnée.*

### Grosses tentations de changement et premières expériences

Cette progression rapide de l'industrie papetière tenait Jean Crête en activité toujours croissante. Elle lui donnait l'envie, par surcroît, d'entrer en scène lui aussi sur un terrain encore intouché par lui. Les circonstances l'aiderent. Vers 1922, un ami expérimenté, Aldème Lapointe, lui demanda comme service de s'associer à lui pour l'exécution d'un contrat de 30 000 cordes, à Gatico, près de Parent. Crête accepta l'aubaine. Il comptait s'initier en observant son collègue. Malheureusement, Lapointe tomba malade avant le début des travaux et Crête dut assumer la direction totale de l'entreprise. Deux fois par semaine, il parcourait en traîneau à chiens les six milles qui séparaient Gatico de Parent, où était hospitalisé Aldème Lapointe. Ce dernier écoutait les rapports attentivement et se rendait compte que le novice tirait pas mal son épingle du jeu. Pour un débutant, il faisait plus que bonne figure. Les travaux se déroulèrent normalement et, en fin de saison, tout le monde revint au foyer avec un profit raisonnable en portefeuille. (Voir ci-dessus - Jean Crête et la Mauricie, p. 56 et 57).

**Judi, 4 octobre 1923** paraissait dans le journal régional *Le Nouvelliste* la publicité de la Société Crête et Lapointe qui recherchait 500 hommes pour faire du bois de pulpe en corde de 4' X 8'. On payait \$ 2,50 à \$ 2,75 la corde pour la coupe. Pension chargée à 80 sous par jour. On peut rejoindre JEAN J. CRETE téléphone n° 4 GRANDES PILES ou sur les chantiers même à Gatico. On ajoutait : Le Transcontinental arrête à Gatico même et les bureaux de la compagnie sont situés près de la station. On peut s'y rendre avec la certitude de trouver de l'ouvrage.

### Après son apprentissage en forêt

Jean Crête avait appris beaucoup de choses au cours de cette saison en forêt. Il se sentait maintenant capable de nager seul. L'occasion lui fut offerte d'opérer un magnifique plongeon, où les risques de noyade avaient de quoi impres-

sionner. Par l'entremise de M. Cahoon, de Grand-Mère, il avait pris contact avec Bob Kenny, de la compagnie MacLaren et s'était vu offrir un contrat inusité. Il s'agissait d'aller ouvrir un chantier à 80 milles de Mont-Laurier, soit à quelque 350 milles des Piles. L'éloignement constituait déjà un obstacle de taille. L'objectif, un minimum d'un million et demi de billots, avait de quoi faire hésiter. Enfin, il faudrait, pour atteindre le lieu fixé, améliorer ou ouvrir des chemins, bâtir des camps pour plusieurs centaines d'hommes et de chevaux. De Mont-Laurier, terminus du Canadien Pacifique, un tronçon de 40 milles de mauvaise route devrait être retouché; il resterait ensuite 17 milles de sentier à élargir et aplanir et 23 milles de chemin à déblayer en pleine forêt. Un programme de voirie déjà fort imposant à lui seul!

Arthur Mackenzie et Albert Crête allèrent explorer le terrain. Leur rapport fut favorable. Jean Crête se mit immédiatement à la recherche de bons hommes pour former et diriger des équipes. Il s'engageait, pour sa part, à ouvrir les chemins, à construire les camps, à transporter hommes, bagages, équipement et provisions. Les résultats furent étonnants. En moins de deux semaines, Jean Crête avait fait signer des contrats pour un total inattendu de onze millions de billots. (Voir ci-dessus - Jean Crête et la Mauricie, p. 58).

**Jeudi, 23 octobre 1924**, Le Nouvelliste - dans la section des carnets mondains M. Jean Crête est allé à Mont-Laurier.

**Jeudi, 30 octobre 1924** - Mme J. J. Crête est allée à Mont-Laurier, rejoindre son mari qui a entrepris une coupe de billots pour une compagnie forestière de l'endroit.

**Jean Crête est prêt pour les grandes manœuvres en Mauricie**

Jean-J. fit la connaissance de M. François Faure, de la compagnie Belgo, et ce fut le départ des opérations forestières dans la Haute-Mauricie : Lac Fou, MacLaren et Populo. Jean aimait les innovations; il fut le premier à installer une ligne téléphonique. *Les officiels froncèrent les sourcils! Les faits démontrèrent que ce n'était ni un luxe, ni un caprice. En définitive, l'essai se révéla payant et la coutume se généralisa.* (Voir ci-dessus - Jean Crête et la Mauricie, p. 62).

À cette époque, une campagne fut lancée pour obtenir l'ouverture d'un chemin reliant La Tuque à Saint-Roch-de-Mékinac et aux Piles. Jean Crête aurait eu toutes les raisons de s'opposer au projet, au moins de ne pas l'appuyer. Pourtant, il s'en fit le principal promoteur, sans tenir compte du tort que la route projetée causerait à sa compagnie de navigation. *J'avais fait de l'argent avec mes bateaux, mais j'ai peut-être été le plus acharné de tous quand on a réclamé la construction de la route de La Tuque. Je l'ai fait d'abord parce que le bien général passe toujours au-dessus du bien particulier, aussi parce que, à la longue, le bien général finit par être un bien particulier, commun à tous et à chacun.*

C'est à l'été de 1920 que débuta cette campagne. Elle fut amorcée par le maire Lalonde, de La Tuque, qui convoqua une cinquantaine de délégués du gouvernement et des municipalités. L'honorable Joseph-Édouard Perreault, mi-

nistre de la Colonisation, représentait le gouvernement de la Province de Québec. La première réunion se tint à La Tuque, où eurent lieu réceptions, banquets, discours. Dans la chaleur de ces conversations et de ces agapes, les imaginations s'enflammèrent et les plus sceptiques se prirent soudain à croire à la possibilité du projet.

Cette infusion de ferveur fut appuyée de plusieurs autres au cours de l'excursion conduite par le maire des Piles, Jean Crête, qui avait mis son meilleur bateau, le *Petit Jean*, à la disposition des visiteurs. Il ne manqua pas, tout au long de la course, de signaler la splendeur du décor, de vanter les ressources de la vallée, de ponctuer les avantages que retireraient la région et la province si on construisait une route rattachant La Tuque à la Mauricie et donnant accès à tout le réseau routier provincial. Le coup final fut donné au cours du banquet organisé par Jean Crête à Grande-Anse. Les excursionnistes firent halte, l'appétit ouvert, les yeux pleins d'images grandioses. Les dernières résistances du délégué officiel fondirent. L'honorable Perreault se laissa arracher sans trop de peine une promesse d'octroi : 100 000 \$ pour commencer. Une goutte d'eau en réalité, mais que des flots vinrent grossir par la suite et transformer en torrents de millions...

L'entreprise était gigantesque, si on tient compte des budgets et des équipements de voirie d'alors. Le ministre s'en rendit compte plus tôt qu'il ne pensait. Il s'en plaignit à Jean Crête :

- *Vous m'aviez dit que le premier bout de route coûterait 60 000 \$. Nous avons dépensé 200 000 \$ et nous sommes loin d'avoir fini.*
- *Vous savez, M. le Ministre, j'ai pu me tromper; je ne suis pas ingénieur. Mais une fois embarqués vous allez continuer; c'est tout ce que je voulais.*

Cinq ans plus tard, en 1925, les automobilistes pas trop exigeants pouvaient effectuer le trajet des Piles à La Tuque, mais au prix de beaucoup de temps et de véritables tours de force. La piste étroite, sablonneuse, tortueuse, était coupée, à tous les huit ou dix milles, de coulées profondes, abruptes, que les voitures de l'époque avaient grand peine à franchir. « Combien de Ford à pédales et de Chevrolet d'antiquité se sont embouchés sur la route de La Tuque ».

D'ailleurs, on pouvait lire dans *L'Écho du St-Maurice*, édition du 24 février 1921, que Jean Crête participait à la délégation pour la route Grandes-Piles – La Tuque chez l'honorable Perreault, ministre de la Colonisation. Il travaillait alors contre ses propres intérêts financiers. Mais Jean avait pour principe que le bien général devait passer avant le bien particulier et qu'à la toute fin, le bien particulier serait gagnant.

**Le Nouvelliste, jeudi, 11 juin 1925** - Grandes-Piles

*Nous avons eu la visite pastorale de sa Grandeur Monseigneur Cloutier. M<sup>gr</sup> a conféré le sacrement de confirmation à une centaine d'enfants. Il est parti pour Saint-Joseph-de-Mékinac. M. Jean J. Crête avait bien voulu mettre un bateau spécial pour conduire M<sup>gr</sup>.*

**Le Nouvelliste, mardi, 7 novembre 1933** - Les travaux commencés ces jours derniers sur les chemins Grandes Piles – Mékinac via La Tuque vont être terminés d'ici une quinzaine de jours, si la température le permet. Le directeur est M. Jean J. Crête et le 1<sup>er</sup> contremaître est M. Charles Germain, des Piles. Cette magnifique route terminée sera un raccourci de 10 milles de La Tuque à Grand'Mère, en passant par Grandes Piles.

**Le Nouvelliste, 4 juin 1934**, page 4, Saint-Jacques des Piles.  
**Gros contrat**

M. Jean J. Crête vient d'obtenir de la Consolidated Pulp and Paper un contrat de « charroyage » du fret par bateau et camions des Grandes Piles à La Tuque et vers Rivière-aux-Rats. Pour le déchargement des marchandises du train de fret du C.P.R. et le rechargement dans les bateaux de « charroyage », M. Crête emploie une quinzaine d'hommes.

**Le Nouvelliste, 7 août 1940**, page 3 - Opérations forestières sur la rivière Mattawin - La Consolidated Paper accorde le contrat à M. Jean Crête, de Saint-Jacques-des-Piles (De notre envoyé spécial).

Un nouveau chantier d'opérations forestières, le plus considérable dans la vallée du Saint-Maurice, sera ouvert sur la rivière Mattawin par M. Jean J. Crête de notre paroisse, pour le compte et dans les limites forestières de la Consolidated Paper.

Cette entreprise emploiera tout près de 5 000 personnes, déclarait hier soir M. Crête à notre reporter, quelques heures après avoir obtenu le contrat de la Consolidated Paper pour qui il a fait des coupes de bois depuis de nombreuses années.

M. Jean J. Crête nous déclarait que ces opérations forestières dans la région du Saint-Maurice seraient probablement les plus considérables jamais connues dans l'histoire de la Mauricie. Les coupes de bois totaliseront plusieurs millions de pieds de bois au cours de la prochaine saison.

À notre reporter, M. Crête semblait tout heureux d'annoncer cette bonne nouvelle. « J'ai toujours aimé l'organisation, et je vais commencer immédiatement le travail. Il faudra d'abord organiser le centre des opérations, construire les dépôts, les caches, les camps pour bûcherons. Cela donnera du travail à un nombre considérable de personnes durant les prochains mois ».

Le nouveau chantier sera établi à quinze milles de la rivière Saint-Maurice et sera relié à la route principale par une large route qu'une centaine de personnes sont actuellement à ouvrir, sous la direction des contremaîtres de la Consolidated Paper Corporation.

M. Jean J. Crête, répondant à une question de notre reporter, déclarait que cette entreprise serait beaucoup plus considérable que celle du Chapeau de Paille, au lac Gagnon, et il nous laissait entendre que d'ici quelques années, il serait possible de relier les deux routes, celle qui va au lac

Gagnon et la nouvelle route de la Mattawin, de façon à établir un circuit complet.

**Le Nouvelliste, 12 avril 1941**, Supplément, page 15 - Artisans du progrès de la vallée du Saint-Maurice : Jean-J. Crête Maire de Grandes Piles depuis plus de 25 ans à intervalles différents. Né à Saint-Stanislas. Président de Jean J. Crête Ltée; directeur de Quebec Packers Ltd et de Quebec Pulp & Paper Safety Association. Contracteur en opérations forestières. Propriétaire de plusieurs clubs de pêche et de chasse. Souvent désigné sous le nom de « Roi de la Mauricie ».

**Le Nouvelliste, 30 septembre 1941**, page 3 - 7 000 hommes au travail aux chantiers de M. Jean Crête et à la construction de 3 écluses.

Les opérations forestières sont commencées depuis déjà quelques semaines, celle des écluses l'est d'hier matin.

Plusieurs milliers d'hommes trouveront de l'emploi au cours de la saison d'hiver dans les forêts du Haut Saint-Maurice, non seulement à la coupe du bois et autres opérations forestières, mais aussi à la construction de trois écluses pour la Shawinigan Water & Power, dont le contrat a été accordé en fin de semaine à M. Jean J. Crête, de Saint-Jacques des Piles.

M. Crête nous déclarait hier après-midi que c'est environ 7 000 hommes qui travailleront sous ses ordres d'ici le printemps prochain.

Les travaux sont déjà commencés dans les chantiers depuis quelques semaines, et dès hier matin, il ouvrait la construction de routes dans la forêt pour conduire aux endroits où il devra bâtir les trois écluses pour le compte de la Shawinigan Water & Power.

Ces écluses, dont le but est d'aider à régulariser le débit des eaux du Saint-Maurice, seront situées sur les rivières Sincosine, Mondonac et Sincennes, à plusieurs milles de profondeur dans la forêt.

Pour atteindre ces endroits, des bouts de route sont déjà faits à plusieurs endroits, mais certains devront être améliorés et il restera plusieurs dizaines de milles de nouvelles routes à ouvrir.

Pour ce qui est de la coupe du bois, M. Crête nous annonçait aussi qu'il venait d'obtenir de la compagnie Consolidated Paper un contrat additionnel de 20 000 cordes de bois de pulpe pour la saison d'hiver.

Il avait auparavant obtenu ses contrats réguliers annuels qui emploient chaque année plusieurs milliers d'hommes.

C'est dire qu'il y aura du travail cet hiver dans la région et que les sans-travail des villes et des villages de la Mauricie pourront obtenir de l'ouvrage en attendant le retour de la saison active.

## Annexe B

### TABLEAU D'ASCENDANCE DE JEAN-J. CRÊTE

Jehan (1626-1717)	<b>Première génération</b> 13 septembre 1654 Beauport	Marguerite Gaulin
Pierre (1671-1719)	<b>Deuxième génération</b> 3 novembre 1693 Beauport	Marthe Marcou
Henry (1701-1761)	<b>Troisième génération</b> 20 janvier 1732 Québec	Élisabeth Leduc
Noël-Ignace (1736- )	<b>Quatrième génération</b> 8 février 1773 Yamachiche	Josepthe Hautbois
Louis (1774-1830)	<b>Cinquième génération</b> 30 juin 1795 Yamachiche	Angélique Héroux
Louis (1796-1874)	<b>Sixième génération</b> 6 novembre 1821 Pointe-du-Lac	Marguerite Alarie
Antoine (1823-1881)	<b>Septième génération</b> 7 septembre 1852 Saint-Stanislas	Henriette St-Arnaud
Adolphe (1853-1904)	<b>Huitième génération</b> 3 octobre 1882 Saint-Stanislas	Honora Trudel
Jean-J. (1888-1967)	<b>Neuvième génération</b> 29 juin 1909 Champlain 15 juillet 1919 Trois-Rivières	Angéline Marchand Cécile Rouleau

## NOS MEMBRES PUBLIENT



**DUMAS, MICHÈLE ET PIERRE DUMAS. LES DUMAS DANS LE RECENSEMENT DE 1851 DE LA PROVINCE DU CANADA-UNI, QUÉBEC, [S. N.], 2012, 281 P.**

Les Dumas du Québec et de l'Ontario vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ont été retracés dans 165 *foyers de recensement* où apparaît le nom de Dumas. Pour chaque foyer, une fiche reprend les renseignements extraits du recensement (nom, prénom, occupation et âge), à laquelle les auteurs ont ajouté les informations qu'ils possèdent sur les personnes recensées et leur famille.

Les fiches sont d'abord présentées sans ajout, par district de recensement et par localité. Puis, les fiches augmentées sont remplacées, lorsqu'il y a lieu, dans la descendance de trois ancêtres Dumas. Les Dumas non identifiés, ou les personnes inscrites par erreur comme Dumas, sont ajoutés à la suite de ces fiches. Les auteurs ont de plus préparé des tableaux généalogiques simplifiés qui permettent de situer dans leur fratrie les ascendants des personnes recensées.

En annexe, un texte sur *Les Dumas et la mer* présente 93 personnes dont on sait qu'elles ont, à une certaine période de leur vie, exercé un métier de la mer. Enfin, un index regroupe tous les noms cités dans les fiches de famille, les tableaux généalogiques et le texte *Les Dumas et la mer*.

Le volume de Michèle et Pierre Dumas est publié à compte d'auteur et est disponible au coût de 45 \$. L'ouvrage est disponible auprès de l'association Les Dumas d'Amérique. [lesdumasdamerique@yahoo.ca](mailto:lesdumasdamerique@yahoo.ca)



# LES GLANURES DE *L'ANCÊTRE*

La revue *L'Ancêtre* pige dans divers contenus des informations d'intérêt général ou à caractère particulier, dans le seul but de renseigner le lectorat. Plusieurs de nos lecteurs poursuivent des recherches en généalogie, et les sources auxquelles puiser varient beaucoup. Certaines sont contemporaines; d'autres peuvent dater mais sont toujours utiles. Une rubrique comme **Les Glanures** permet d'identifier des outils de recherche des plus utiles. Les éléments publiés sont colligés par Rodrigue Leclerc (4069) et approuvés par le Comité de *L'Ancêtre* avant publication. Pour nous joindre : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com)

## La fête de Noël et les prénoms

Les registres de la paroisse de Sainte-Hélène de Kamouraska pour le 25 décembre 1878 se lisent comme suit :



*B 76 Noël Dubé* *Le vingt cinquième jour du mois de décembre mil huit cent soixante et dix huit, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Noël né aujourd'hui, du légitime mariage de Joseph Dubé, journalier, et de Salomé Ouellet de cette paroisse. Le parrain a été Louis Laplante et la marraine Anaïs Landry lesquels n'ont pu signer. Le père était absent. Lecture faite.*

*Chs H. Cloutier, ptre*

Au Québec et encore tout récemment, plusieurs des garçons nés un 25 décembre sont prénommés Noël ou encore comptent ce dernier parmi leurs prénoms. Avec un tel prénom et en l'absence d'une date de naissance, cela fournit une piste de recherche à vérifier pour identifier correctement un homme.

Nos remerciements à Paul-André Dubé pour avoir porté cet acte à notre attention.

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.com> , 25 décembre 2007, avec l'autorisation de Gilles Cayouette (2371).

## Les bébés de l'année 2007

Depuis quelques années, le journal *Le Soleil* publie un cahier spécial sur les bébés nés au cours de l'année.

Le cahier *Les bébés de l'année 2007* compte 24 pages et a été publié le samedi 29 décembre 2007. On y trouve les photographies de 819 bébés différents dont 11 jumeaux; ces photos sont classées par ordre alphabétique de prénom. Au bas de chaque photographie, l'information fournie est la suivante : le prénom, la date de naissance, le sexe et le nom des parents.



### Commentaires :

- une source particulière d'information pour un chercheur et dont l'exploitation pose des défis particuliers :
- tous les bébés n'y sont pas inclus; en effet, une annonce parue dans l'édition du mercredi 5 décembre 2007 faisait état que, pour y participer, un montant de 29.99 \$ (taxes incluses) devait être déboursé et accompagné d'une photo qui n'était pas retournée...; de fait, quelle est la proportion des bébés dans ce cahier au regard de toutes les naissances pour la même période?
- le prénom de certains bébés n'est pas de graphie standard;
- le patronyme non mentionné de l'enfant est-il celui du père, de la mère ou un mélange des deux?
- l'année ne correspond pas à l'année civile 2007, mais à la période entre le 1er décembre 2006 et le 14 décembre 2007; dans ce cahier, 13 bébés sont nés en décembre 2006 et 1 le 19 juillet 2006!
- le lieu de naissance non mentionné est situé quelque part dans le territoire de desserte de ce journal, soit l'Est du Québec;
- il sera difficile d'établir la lignée directe de certains des bébés si leurs parents sont des conjoints de fait et non mariés, religieusement ou non.
- source d'informations ou source de discussions?

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.com> , 29 décembre 2007, avec l'autorisation de Gilles Cayouette (2371).

## Les terriers et les ancêtres : une problématique particulière

Lors d'une recherche sur un ancêtre, un des objectifs visés est de lier cette personne au territoire en retrouvant notamment la localisation de sa terre.

Au Québec, un tel exercice est possible en raison de la disponibilité et de l'accessibilité des sources; par ailleurs, il s'agit là d'une recherche en apparence simple mais qui est semée d'embûches et de difficultés. L'une d'entre elles tient au caractère imprécis de la description et de la localisation des terres concédées sous le régime seigneurial. De plus, la jonction avec le système cadastral établi au cours du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas toujours évidente.

L'ouvrage de Claudette Poiré constitue une belle illustration de cette problématique : Poiré, Claudette, *Les occupants des terres de la seigneurie de la Martinière au 1<sup>er</sup> rang du fleuve Saint-Laurent*, [Victoriaville], 2006, 189 p. (Diffusé par la Société d'histoire régionale de Lévis).

### Commentaires :

- l'ouvrage ne concerne que 9 occupants d'un des rangs d'une seigneurie de petite taille;
- la période couverte va de 1692 au cadastre de 1879;
- l'auteure a remonté jusqu'à son ancêtre en procédant à la reconstitution de la chaîne de titres d'un lot;
- la possession de tous les actes pertinents ne garantit pas de pouvoir localiser de façon précise un terrain; comme l'indique l'auteure : *Au cours des années, les lots concédés n'ont pas toujours été transmis avec leurs dimensions originales* p. 10;
- une telle recherche demande de consulter une grande quantité de sources *Pour réaliser ce terrier, il m'a fallu reconstituer l'histoire des familles à l'aide des actes de concession lorsque disponibles, des contrats de mariage avec mention de donation, des testaments, des inventaires et partages de biens, des actes de cessions, donations, échanges et ventes, des titres nouveaux, des procès-verbaux d'arpentage, des recensements, etc.* p.10;
- un bel exemple qui illustre de façon concrète la subdivision des lots dans la foulée de successions et des liens qui peuvent exister entre des familles demeurant à proximité;
- entreprendre une semblable recherche requiert du temps, de la patience, de la précision et des efforts; ce type de chantier n'est pas assez souvent ouvert par les chercheurs.

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.com> , 1<sup>er</sup> octobre 2007, avec l'autorisation de Gilles Cayouette (2371).

## Les immigrants à La Grosse Île

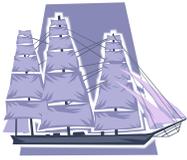
Dans un pays comme le Canada, l'immigration a historiquement été d'une importance primordiale. Une base de données de **Parcs Canada** comprend des informations sur 33 026 immigrants qui ont transité par la station de quarantaine de La Grosse Île. Cette station a été utilisée de 1832 à 1937.



### Commentaires :

- La Grosse Île est une des îles du fleuve Saint-Laurent;
- cette île peu peuplée est située de façon stratégique à proximité du port de Québec et du chenal du fleuve;
- l'importance de l'île vient de ce qu'elle a abrité une station de quarantaine; l'arrivée de nombreux immigrants s'est effectuée alors que de grandes épidémies sévissaient en Europe; pour des raisons de protection de la santé publique, les immigrants devaient séjourner sur cette île avant d'être admis au pays;
- cette base de données met en relief le rôle important de Québec comme porte d'entrée du Canada;
- la recherche peut être effectuée par nom, année, navire ou origine;
- les deux tiers de ces immigrants provenaient d'Irlande; la base de données reflète donc l'importante contribution des Irlandais à la diversité de la population actuelle du Québec;

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.com> , 5 octobre 2007, avec l'autorisation de Gilles Cayouette (2371).



## GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu en partie généalogique et rejoignant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX<sup>e</sup> siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

### LE PATRONYME LACOMBE

Claire Lacombe (5892)

#### UN PÉRIGOURDIN NOMMÉ BALAN

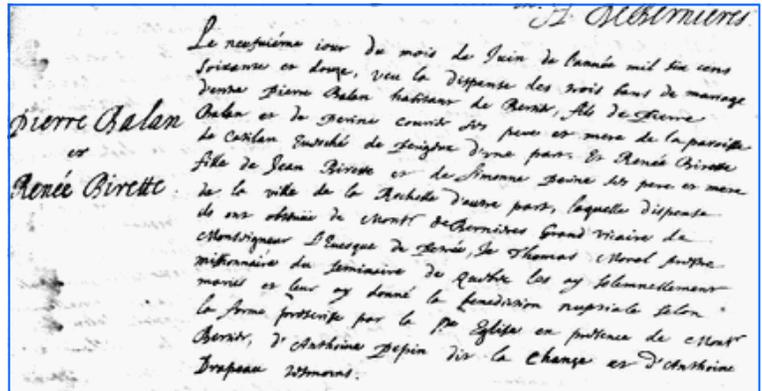
L'ancêtre qui est à l'origine du plus grand nombre de Lacombe du Québec est né en France, vers 1646, à Quentillac (aujourd'hui Cantillac, arrondissement de Nontron), évêché de Périgueux, en Périgord (Dordogne). Son père porte le même nom que lui, Pierre Balan, et sa mère s'appelle Perrine Courier. Il s'enrôle, à 18 ans, dans la compagnie d'infanterie La Brisardière (détachement du régiment d'Orléans de l'armée régulière du roi Louis XIV), une des 20 compagnies formant le régiment de Carignan-Salières envoyé en Nouvelle-France pour protéger la population contre les invasions iroquoises. Le capitaine de la compagnie est Vincent de La Brisardière, qui ne restera pas en Nouvelle-France quand prendra fin la mission militaire en 1667.

La compagnie s'embarque à La Rochelle le 26 février 1664 sur le navire *Le Brézé* qui, après un périple aux Antilles, atteint la Nouvelle-France le 18 juin 1665, avec à son bord trois autres compagnies du régiment de Carignan-Salières. Les troupes débarquent à Québec le 30 juin sur des navires de transbordement; Pierre Balan dit *Lacombe* est du nombre. Ce surnom (ou nom de guerre), qui deviendra dès la deuxième génération le nom de famille, lui aurait été attribué par ses supérieurs ou ses compagnons d'armes, peut-être d'après sa province d'origine, le Périgord. En effet, cette région du sud-ouest de la France a un relief présentant de nombreuses vallées profondes, des « combes », mot d'origine gauloise. Licencié en 1667, Pierre Balan dit Lacombe choisit de rester en Nouvelle-France et de se faire colon. Vers 1668, il s'établit à Berthier-en-Bas (maintenant Berthier-sur-Mer), sur une terre qui lui est concédée par le sieur Olivier Morel de La Durantaye dans sa seigneurie, aujourd'hui Saint-Michel et Saint-Vallier de Bellechasse.

#### MARIAGE AVEC UNE FILLE DU ROI

Le 9 juin 1672, Pierre Balan épouse Renée Birette. Fille de Jean Birette (Biret?) et Simone Périne, de la ville, arrondissement et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime), sa date de naissance est variable, soit vers 1636 (acte de sépulture) ou 1641 (selon le re-

censement de 1681). Elle était arrivée en Nouvelle-France en 1671 avec l'avant-dernier contingent de Filles du roi (85), le programme ayant été suspendu en 1672 pour se terminer définitivement en 1673. Le mariage est célébré par le prêtre missionnaire Thomas Morel, probablement sur la Côte-du-Sud, et inscrit ensuite dans les registres de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Les époux ne savaient pas signer.



Acte de mariage de Pierre Balan et Renée Birette.

De ce mariage naîtront neuf enfants, quatre filles et cinq garçons :

1. Marie : née le 2 février 1673 à Berthier-en-Bas et baptisée le 8 février 1673 à Québec. Elle épouse Pierre-Louis BISSONNETTE le 27 février 1691 à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Ils ont eu cinq enfants. Devenue veuve, Marie se remarie le 7 février 1701 à Saint-Michel de La Durantaye avec Noël GOURMELON dit LAFORME (ou GROMELIN). De cette deuxième union naîtront six enfants. Elle est inhumée le 11 décembre 1749 à La Durantaye.
2. Jean-Baptiste : né le 13 décembre 1674 à Berthier-en-Bas et baptisé le 20 janvier 1675 à Québec. Il épouse en premières noces Marie-Jeanne MAILLOUX le 16 novembre 1699 à Beaumont. Elle lui donnera cinq enfants, avant de décéder le 14 juin 1715 à La Durantaye. Il épouse en secondes noces Marie VANDET dit Poitevin et dit ARIOT ou Hariot (veuve de Jacques BISSONNET) le 17 février 1716 à La Durantaye. Ils

auront également cinq enfants. Il décède le 18 décembre 1758 et est inhumé le lendemain à La Durantaye.

3. Étienne (Étienne Jean-Baptiste) : né vers 1676 (lieu indéterminé). Il se marie à Québec le 7 octobre 1710 avec Marie-Madeleine BRASSARD, qui lui donne deux enfants. Il est décédé le 24 novembre 1746 et a été inhumé le lendemain à Montréal.
4. Henriette : née le 1<sup>er</sup> février 1677 à La Durantaye. Elle est baptisée le 4 avril à Québec. Elle épouse Charles DUSSAULT dit LAFLEUR le 16 novembre 1693 à Saint-Michel de La Durantaye. Ce couple demeurera sans postérité. Elle épouse en secondes noces à Beaumont le 13 février 1697 Yves BÉCHET (ou BÉCHARD dit SAN-SOUCY). Ils auront dix enfants. Elle est décédée le 20 juillet 1715 et a été inhumée le 22 à Montmagny.
5. Marguerite : née le 28 janvier 1678 à La Durantaye, elle est baptisée le 22 février à Québec. Le 17 août 1695, elle épouse à Québec Mathieu GUAY dit CASTONGUAY, veuf de Thérèse POIRIER et d'Anne BRISSON. De cette union, Marguerite aura 11 enfants. Devenue veuve en 1719, elle se remarie avec René DUCHESNEAU dit SANSREGRET, le 30 décembre 1722 à Québec : ils auront un enfant. Marguerite est décédée le 19 octobre 1758 et a été inhumée le lendemain à Québec.
6. Michel : né le 2 octobre 1679 à Berthier-en-Bas, il est baptisé le 13 décembre à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Il épouse en premières noces Marie-Madeleine TURMEL le 16 octobre 1720 (lieu inconnu), qui lui donnera un enfant, et en secondes noces, Marie-Charlotte SAVARD le 30 septembre 1726 à Charlesbourg; cette deuxième union ne laissera pas de postérité. Michel décède le 24 mars 1736 et il est inhumé le lendemain à Québec.
7. René : né le 15 mars 1681 à L'Islet, il est baptisé le 1<sup>er</sup> avril 1681 au même endroit. Il épouse Marie-Renée BOUTIN, le 8 mai 1702 à L'Ancienne-Lorette. Ce couple n'aura pas d'enfant.
8. Pierre : né le 1<sup>er</sup> et baptisé le 15 janvier 1683 à Pointe-de-Lévy (Lauzon), il épouse en premières noces Élisabeth-Marie CHARTIER le 17 janvier 1708 à Saint-François, île d'Orléans, qui lui donnera trois enfants, avant de décéder le 10 octobre 1714. Il se remarie le 29 octobre 1715 à Saint-François, île d'Orléans, avec Élisabeth PÉPIN dit LACHANCE, avec laquelle il aura neuf enfants. Pierre est décédé le 9 et a été inhumé le 10 janvier 1749 à Québec.
9. Jeanne-Marie : née en juin 1688. Elle se marie à Montmagny le 27 avril 1706 à Jean-Baptiste COULOMBE. Ce couple aura quatre enfants.

Pierre et Renée élèveront leur nombreuse famille sur une terre de 3 arpents de front sur 40 de profondeur. *Au recensement de 1681, il possède deux bêtes à cornes et n'a que deux arpents de sa terre de mis en valeur, ce qui laisse croire qu'il travaillait à autre chose que l'agriculture*<sup>1</sup>. Pierre décède à La Durantaye le 29 décembre 1687, à l'âge de 41 ans et sa sépulture est enregistrée le 3 janvier 1688, à Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy (René Jetté). Comme le fils aîné Jean-Baptiste n'a que 13 ans, la famille quitte cette terre à peine exploitée lorsque la veuve se remarie, en 1688, avec Jean Briasse dit Latreille, un habitant de la même seigneurie, établi à Saint-Michel-de-Bellechasse.

#### QUELQUES CHIFFRES

Les enfants du couple Birette-Balan dit Lacombe se sont tous mariés et lui ont donné 62 petits-enfants. Voici le nombre de mariages, tel que compilé par Denis Beau-regard : 5 de 1600 à 1699, 363 de 1700 à 1799, 49 de 1800 à 1899 et 34 de 1900 à 1999.

Plus de 70 % des Lacombe du Québec sont les descendants de Renée Birette et Pierre Balan dit Lacombe. Deux autres lignées regroupent, en proportions égales, 30 % des autres Lacombe, soit celle de Jean LaCombe et celle de Jean-Baptiste Truillier dit Lacombe. Né en France vers 1648 à Saint-Cybranet près de Sarlat (Dordogne), Jean était le fils d'Étienne LaCombe et Marguerite Leroux. Arrivé en Nouvelle-France vers 1673, il obtient une terre dans la seigneurie de Chambly, mais il n'y demeurera que quelques années et gagnera Montréal en 1677. Le 20 juin de l'année suivante, Jean épouse Marie-Charlotte Millet, à l'église de Notre-Dame à Montréal.

Le couple s'installe définitivement à Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal, où leurs 12 enfants verront le jour et se marieront. Cet ancêtre, qui a vécu jusqu'à l'âge de 84 ans, est décédé le 17 septembre 1732. Ses descendants se trouvent aujourd'hui principalement dans la région de Montréal, dans l'ouest du Québec et en Ontario.

La troisième branche en importance est celle de Jean-Baptiste Truillier dit Lacombe, qui est arrivé au pays avec son frère Jean. Originaires de la région d'Agen, en France, ils étaient les fils de Jacques Truillier et Marguerite Passeleigne. Fichier *Origine*<sup>2</sup> le déclare né vers 1672 à Saint-Séverin de Puymirol (Lot-et-Garonne), mentionné arrivé au pays pour la première fois en 1702, et décédé le 3 novembre 1770 à L'Île-Dupas. L'union de Jean-Baptiste avec Élisabeth Delguel (12 février 1694, Notre-Dame de

<sup>1</sup> Michel LANGLOIS, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608 à 1700)*, tome 1, (A-C), Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 99.

<sup>2</sup> Fichier *Origine*, n° 243993.

Montréal) n'a produit aucun héritier mâle. Son frère homonyme Jean (baptisé le 12 août 1666 à Puymirol) a eu quatre fils de son mariage avec Marie-Anne Brosseau (le 3 novembre 1706 à La Prairie, mariage sous seing privé au greffe d'Antoine Adhémar), dont trois se sont établis à Montréal et l'autre, à Trois-Rivières. Aujourd'hui, les descendants du couple Brosseau-Truillier dit Lacombe vivent pour la plupart dans le sud-ouest du Québec et en Ontario (comtés de Prescott, Russell et Glengarry).

#### MON ANCÊTRE PIERRE LACOMBE

Revenons à la branche la plus prolifique, celle du couple Birette-Balan dit Lacombe, et au huitième enfant, Pierre. On lui a donné le prénom de son père et, contrairement aux quatre premiers enfants dont le baptême a été inscrit aux registres de Notre-Dame-de-Québec, on le fait baptiser à Saint-Joseph-de-Pointe-Lévy, dans la nouvelle « paroisse des seigneuries de la côte du sud », établie en 1679. Pierre est mon ancêtre, de par son union en secondes noces avec Élisabeth Pépin dit Lachance; fille d'Ignace Pépin et Marie Lefort, elle a vu le

jour à Saint-François, île d'Orléans, le 21 juin 1698. Du mariage célébré le 29 octobre 1715 à Saint-François naîtront neuf enfants. L'aîné, Jean-Baptiste Gabriel Lacombe, naît le 18 septembre 1716, toujours à Saint-François. C'est en s'éloignant de son île natale qu'il trouve en Mauricie, à l'âge de 28 ans, sa future, en la personne de Marie-Jeanne Grenier. Elle était née en 1727 du mariage de François Bonaventure Grenier et Marie-Marguerite Boisvert-Denevers et habitait aux Forges du Saint-Maurice à Trois-Rivières, où le mariage fut célébré le 3 février 1744. Le couple aura neuf enfants, dont les jumeaux Pierre et Jean-Joseph, et un autre prénommé Pierre qui s'établira dans la région.



Alfred Lacombe et Léonie Laperrière avec leurs quatre aînés, de gauche à droite : Jacqueline, André (mon père), Lucille et le bébé Jean-Paul. Photo fournie par l'auteure.

#### Ascendance patrilinéaire

##### Première génération

*Pierre Balan dit Lacombe et Renée Birette*  
Notre-Dame-de-Québec, le 9 juin 1672

##### Deuxième génération

*Pierre Lacombe et Élisabeth Pépin-Lachance*  
Saint-François, île d'Orléans, le 4 novembre 1715

##### Troisième génération

*Jean-Baptiste Gabriel Lacombe et Jeanne Grenier*  
Trois-Rivières, le 3 février 1744

##### Quatrième génération

*Pierre Lacombe et Françoise Colard*  
Louiseville, le 28 janvier 1782

##### Cinquième génération

*Joachim Lacombe et Angélique Grenier*  
Saint-Barnabé (Maskinongé), le 12 septembre 1836

##### Sixième génération

*Joachim Onésime Lacombe et Louise Martin*  
Yamachiche, le 11 novembre 1862

##### Septième génération

*Edmond Édouard Lacombe et Daigneur Gélinas*  
Saint-Barnabé (Maskinongé), le 11 janvier 1887

##### Huitième génération

*Alfred Lacombe et Léonie Laperrière*  
Saint-Boniface de Shawinigan, le 25 janvier 1922

##### Neuvième génération

*André Lacombe et Marguerite Beauséjour (mes parents)*  
Saint-Paul de Grand-Mère, le 14 juillet 1949

#### DES CORDONNIERS DANS LA FAMILLE

À la septième et à la huitième génération, on trouve des ancêtres artisans : des cordonniers. Edmond Lacombe (1863-1941), né à Saint-Barnabé, en Mauricie, s'est établi définitivement comme cordonnier à Grand-Mère à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a eu deux épouses qui portaient des prénoms peu communs : la première, Daigneur Gélinas (1871-1929), lui a donné 18 enfants, dont neuf se sont rendus à l'âge adulte; la deuxième, Fridoline Blais (1867-1967),



Edmond Édouard Lacombe et Daigneur Gélinas. Photo fournie par l'auteure.

qu'il a mariée en 1935, lui a survécu et est devenue centenaire. Un des fils d'Edmond, Alfred, a « chaussé les souliers du père » et continué l'exercice du métier de cordonnier sur la 6<sup>e</sup> Avenue à Grand-Mère (aujourd'hui Shawinigan).

#### UN PEU DE TOPONYMIE

Tant en Amérique qu'en Europe, les Lacombe ont laissé leur marque au fil des siècles dans la dénomination de lieux, qu'il s'agisse d'une ville canadienne, d'un bayou louisianais ou d'une commune française. Ainsi, l'Alberta compte une ville du nom de Lacombe, au sud-ouest d'Edmonton; fondée en 1896, en mémoire du père Albert Lacombe (Saint-Sulpice, Québec, 1852 – Midnapore, Alberta, 1916), missionnaire Oblat; elle a obtenu le statut de « cité » en 2011 et sa population atteint 11 707 habitants.

Au printemps 2012, au cours d'un voyage en Louisiane, j'ai découvert que mon patronyme désignait un bayou, sur la rive nord du lac Pontchartrain. Une recherche à la petite bibliothèque municipale du « Bayou Lacombe » m'a permis de découvrir les origines probables de cette dénomination. En 1727, une des cinq familles établies dans la paroisse de Pointe-Coupée était celle de Claude Vignon dit La Combe, arrivé en 1718 de Saint-Albans-de-Roches, diocèse de Vienne, dans le Dauphiné (France)<sup>3</sup>. Le Bayou Lacombe a reçu sa dénomination officielle en 1802, probablement en l'honneur de cet immigrant français.



Photo fournie par l'auteure.

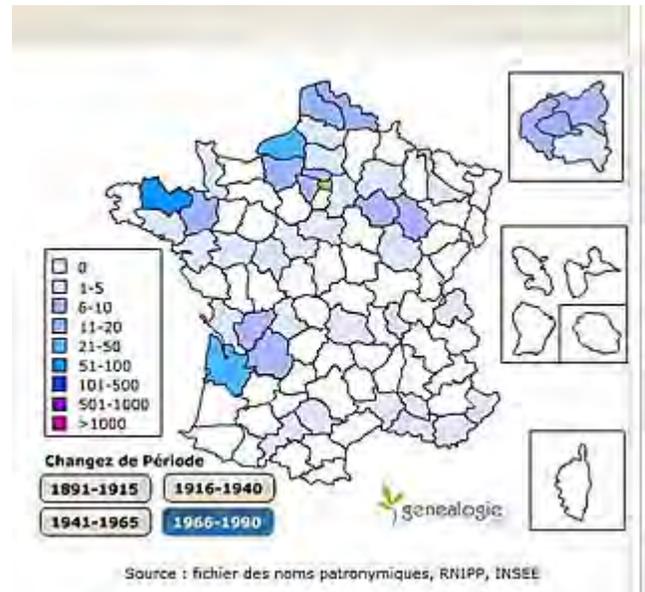
Enfin, du côté de la mère patrie, dans la région du Languedoc-Roussillon (département de l'Aude), il existe une petite commune du nom de Lacombe, qui compte 170 Lacombois et Lacomboises.

#### POPULARITÉ DES PATRONYMES

Les patronymes Balan et Lacombe se sont répandus de façon très inégale, de part et d'autre de l'Atlantique. En effet, le patronyme Lacombe arrive au 316<sup>e</sup> rang parmi les 1 000 premiers noms de famille au Québec (Institut de la statistique du Québec). Par ailleurs, le nom Balan est peu populaire : il se situe au 7 519<sup>e</sup> rang des noms les plus portés en France et on le trouve en plus forte concentration dans les départements de Côtes-d'Armor et de la Gironde.

<sup>3</sup> Glenn R. CONRAD, *The First Families of Louisiana*, Baton Rouge, LA, Claitor's Pub. Div., 1970, Vol. 2, 239 p.

Les coordonnées de l'Association des Lacombe Inc. se trouvent sur le site Les Associations de familles au Québec, dont la dernière mise à jour remonte cependant à 2003. [http://pages.infinit.net/pbenoit/ass\\_fam.htm#f](http://pages.infinit.net/pbenoit/ass_fam.htm#f)



Source : [www.genealogie.com/v4/genealogie/lastnames.mvc/LastnameDetails?name=Balan](http://www.genealogie.com/v4/genealogie/lastnames.mvc/LastnameDetails?name=Balan)

#### COMME ON SE RETROUVE...

En m'installant dans la municipalité de Cap-Rouge en 1977, j'ignorais que j'allais me lier d'amitié avec un descendant direct de François Bacquet dit Lamontagne, le voisin de censive de mon ancêtre Pierre Balan dans la seigneurie de La Durantaye au XVII<sup>e</sup> siècle, établi à une rue de chez moi aujourd'hui! Autre clin d'œil de l'Histoire : l'ancêtre des Lamontagne avait épousé une Fille du roi, Anne Philippe, arrivée sur le même navire que Renée Birette, en 1672.



*Pierre et Renée – un destin en Nouvelle-France*, histoire romancée de l'ancêtre Lacombe, écrite par Diane Lacombe, parue aux éditions VLB en 2011.



# CYBERGÉNÉALOGIE – BULLETIN DE LA FQSG

Volume 1, n° 15

*L'Ancêtre* tient à souligner l'existence d'une lettre circulaire de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), déjà à sa 15<sup>e</sup> édition en octobre 2012 et que nous reproduisons ici, pour l'essentiel.

Pour voir les autres numéros : allez à l'onglet *Infolettre* du site [www.semainegenealogie.com/](http://www.semainegenealogie.com/)

Source de l'image : encyclopédie libre *Geneawiki* [http://fr.geneawiki.com/index.php/Portail:Informatique / Internet](http://fr.geneawiki.com/index.php/Portail:Informatique/_Internet)

## Le saviez-vous?

Au début de la colonie en Nouvelle-France, l'âge de la majorité est de 25 ans, puis fixé à 21 ans à la suite de la Proclamation royale de 1763. L'âge de la majorité est ramené à 25 ans en 1774, par l'Acte de Québec, avant d'être à nouveau fixé à 21 ans par une ordonnance du gouverneur Haldimand, en 1782. Depuis 1971, l'âge de la majorité est établi à 18 ans.

L'Église a toujours eu une autorité considérable à travers les siècles, mais c'est au Moyen Âge que celle-ci s'est affirmée davantage, en s'immisçant dans la vie familiale de ses paroissiens. Jusqu'à cette époque, le rapport entre les parents et l'enfant n'était pas très développé, à l'exception des familles royales et de certaines familles nobles, pour la transmission de leurs terres et de leurs titres. Pour les paysans, l'enfant était un petit être fragile auquel on ne s'attachait pas trop, car la mortalité infantile était très élevée. L'« invention » des limbes\* au XIII<sup>e</sup> siècle accroît l'importance de l'urgence du baptême, le rendant indispensable pour tous, même pour les enfants à naître, car un enfant mort sans baptême sera dans les limbes pour l'éternité et donc privé de la vision de Dieu. Face à cette torture morale pour les parents croyants, la dévotion populaire mit alors en place des sanctuaires à répit : les enfants ressuscitent miraculeusement le temps de recevoir le baptême. L'Église médiévale s'occupera de plus en plus de la vie familiale de ses paroissiens, en les encadrant rigoureusement et en les menaçant de l'enfer à chaque faux pas. C'est l'époque de l'apparition des sept péchés capitaux, de l'institution du mariage comme sacrement (concile de Latran IV)...

## Fœtus et nouveau-né

*Pour les parents* : le fœtus a une conscience; il a peur du noir, il pleure, il s'ennuie, il joue dans le ventre de sa mère, il peut tomber malade. On croit aussi qu'il peut décider, par lui-même, de ne pas naître et de remonter plus haut dans l'utérus. Le fœtus sait déjà prier Dieu; il peut donc être béni *in utero*.

*Pour le médecin* : le fœtus est un enfant à part entière. Au XI<sup>e</sup> siècle, il mérite ce nom dès lors qu'il prend forme humaine et qu'il a reçu le don de l'âme par infusion\*. Pour Barthélemy l'Anglais, encyclopédiste du XIII<sup>e</sup> siècle, l'animation du corps se produit au 46<sup>e</sup> jour de grossesse, sans considération de sexe. Alors que pour Aristote, suivi en cela

par l'Église médiévale, elle s'effectuait 40 jours après la conception pour les garçons et 90 jours après pour les filles.

*Pour les juristes* : le fœtus n'a droit au nom « d'enfant » qu'après la naissance; avant, il est appelé le « fruit ». C'est une personne à laquelle on reconnaît certaines capacités et il a donc des droits; il est considéré comme un héritier à part entière, de sorte qu'un père peut doter sa fille à naître, ou réserver une part d'héritage pour son fils en gestation. Le nouveau-né n'acquiert pas son statut d'enfant au moment précis où il naît, mais quelques secondes après, lorsqu'il pousse son premier cri. Grâce au premier cri de l'enfant, le père pourra conserver la dot de son épouse morte en couches au lieu de devoir la restituer aux parents de la défunte, comme le veut la coutume.

## L'âge de la parole

Trois ans est considéré comme le début de la lente transformation de l'enfant en adulte : c'est l'âge de la parole, de la maîtrise de la marche et de la course, de l'habileté manuelle. Les héros de romans médiévaux sont savants dès l'âge de trois ans.

## L'âge du jeu

Cinq ans est considéré comme l'âge de préraison et du jeu. Les parents commencent l'éducation de leurs enfants même s'ils ne vont pas encore à l'école et n'ont pas atteint l'âge de raison. Les enfants de moins de sept ans ne pensent qu'à jouer. C'est pourquoi, même s'ils sont libres de s'ébattre dans la rue, où s'ils font des bêtises et des petits vols, les parents doivent encore les surveiller.

## L'âge de raison

Partout en Occident, sept ans c'est l'âge de raison. Les enfants sont dès lors considérés comme des paroissiens à part entière. Tous, riches et pauvres, nobles et paysans, ont l'obligation d'assister à la messe du dimanche et d'apprendre les principales prières en latin (le Notre-Père et le Je vous salue Marie). À cet âge, l'enfant est jugé capable d'assumer des responsabilités matérielles (garder des poules, des vaches); il comprend la différence entre le bien et le mal et est susceptible d'être puni.

À partir de six ans, l'enfant doit être socialisé et scolarisé. À partir de sept ans, tout enfant est jugé bon pour l'école, pour l'enseignement en latin du chant religieux ainsi que

des bonnes manières. Les précepteurs souhaitent que la transition soit douce et que les parents se montrent tolérants, car l'enfant ne devient pas raisonnable du jour au lendemain.

### Les premiers travaux

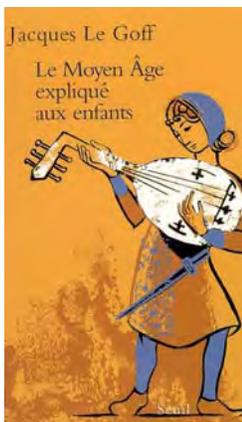
Il n'est pas conseillé de mettre les enfants de sept ans au travail. Entre 7 et 13 ans, les enfants ne doivent pas entreprendre de grands travaux, ni faire les œuvres de chevalerie, afin que leur croissance n'en soit pas empêchée.

### L'âge des responsabilités

Juste avant l'âge adulte, dix et onze ans pour les enfants, c'est une phase charnière. Les parents avaient l'obligation de les surveiller car, de la naissance à 10 ans, les enfants sont en péril de mort et de maladie. Il faut, dès cet âge, séparer les filles des garçons et veiller à ce qu'ils ne dorment plus dans le même lit...

### La majorité

En Europe occidentale, 12 ans, c'est l'âge de la majorité pour les filles et de la pré-majorité pour les garçons. C'est aussi l'âge minimum pour pouvoir prêter serment et pour que le témoignage, dans une cause criminelle, soit jugé recevable. Les juges estiment que sa mémoire est digne de confiance depuis deux ans. Ils peuvent prendre des décisions qui engagent leur vie; à partir de 12 ans, un jeune remis au monastère durant son enfance peut renoncer à la vie conventuelle. Il peut aussi conclure des transactions commerciales.



**NDLR** : Autre volume de Jacques LE GOFF sur un sujet semblable. Éditions du Seuil.

### La puberté

Dès l'âge de 12 ans se pose la délicate question de la sexualité. L'enfance, c'est la pureté; l'adolescence, c'est l'impureté. Garçons et filles sont constamment soupçonnés d'être sur le point de succomber à la tentation du péché de chair : on redoute que les filles tombent dans la prostitution et que les garçons ne se laissent aller à pratiquer le viol, l'inceste avec leur sœur ou encore la sodomie.

### L'adulte

La phase que nous appelons « adolescence » correspond, au Moyen Âge, à l'entrée pleine et entière dans la vie adulte. L'âge minimum de l'entrée à l'université, réservée exclusivement aux hommes, est 14 ans. Les apprentis entre 14 et 25 ans d'âge sont considérés comme « mineurs pubères » durant qu'ils sont assujettis à un maître. C'est l'âge du mariage surtout pour les jeunes filles nubiles, car avec l'apparition des règles, les demoiselles risquent de ternir l'image de la famille si elles deviennent enceintes.

\**limbes* : dans la religion catholique, lieu de séjour éternel entre l'enfer et le paradis, pour les enfants morts sans baptême.

\**infusion* : processus surnaturel par lequel les grâces sont infusées dans l'âme. Le Saint-Esprit est un maître invisible et secret qui se communique à l'âme par l'infusion de la vérité.

### SOURCES :

- LE GOFF, Jacques et Nicolas TRUONG. *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, Liana Levi, 2003, 196 p.
- DELORT, Robert. *La vie au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 323 p.

---

## NOUVEAUX MEMBRES

### du 16 juillet 2012 au 5 novembre 2012

6823	HÉBERT	Lise	Lévis	6838	POLIQVIN	Lucie	Québec
6826	GODIN	Luc	L'Ancienne-Lorette	6839	RHÉAUME	Nicole	L'Ancienne-Lorette
6827	DORÉ	Robert	Québec	6840	FLEURY	Michel	Saint-Raymond
6828	PICARD	Monique	Québec	6841	MIVILLE DESCHÊNES	Bertrand	Québec
6830	DOUVILLE	Sylvain	L'Ancienne-Lorette	6842	BOULET	France	Québec
6831	GIGUÈRE	France	Sainte-Marie de Beauce	6843	MORIN-NAULT	Ginette J.	Saint-Rédempteur
6832	LEFRANÇOIS	Richard	Québec	6846	GOUIN	Denyse	Québec
6833	RIVARD	Marie-Josée	Stoneham	6847	SAVOIE	Micheline	Québec
6834	BOUDREAULT	Martin	Québec	6848	VEAR	Micheline	Saint-Pierre, Î.O.
6835	DUFOUR	Desmond	Québec	6849	FORTIN-HUOT	Georgette	Saint-Rédempteur
6836	DENIS	Jean-Claude	Charlesbourg	6850	THIBODEAU	Pierre	Québec
6837	RODRIGUE	Doris	Saint-Georges				



# GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

## S'INVENTER UNE IDENTITÉ, ICI ET AILLEURS

### DEUX EXEMPLES DE PATRONYME FABRIQUÉ

Rappelons que pendant longtemps au Québec, les enfants nés hors des liens du mariage recevaient seulement un prénom au baptême (voir la chronique *Généalogie insolite*, *L'Ancêtre*, n° 280, vol. 34, automne 2007, p. 68). Les noms des parents étaient rarement cités, sauf si le cas de la fille-mère était connu publiquement. Dans ce cas, la réputation de la famille était déjà « entachée ». D'ailleurs, ce n'est qu'en 1981 que disparaît dans le Code civil du Québec le dernier vestige marquant une distinction entre enfants nés à l'intérieur ou à l'extérieur d'une union légale<sup>1</sup>.

Voici donc le cas d'un individu qui se trouve dans une telle situation à son mariage. Lorsque **Dominique Magloire** épouse Esther Mimeau le 23 novembre 1846 à Neuville, les noms de ses père et mère ne sont pas mentionnés dans l'acte de mariage. En revanche, les témoins sont **Magloire** Vézina et Jean-Baptiste **Borgia**. Aucun lien de parenté ou d'amitié n'est mentionné entre les époux et les deux témoins. Ce dernier, cultivateur et forgeron, est décédé à Neuville le 16 août 1851. Il était célibataire et âgé de 76 ans.

Le couple **Magloire-Mimeau** a eu au moins huit enfants. Les deux premiers, Joseph et Marie Élisabeth, sont baptisés à Neuville, lui le 11 janvier 1847, elle le 16 décembre 1848, sous le patronyme **Magloire**. Les six autres enfants, baptisés à Saint-Basile de Portneuf entre 1852 et 1872, sont inscrits sous le nom **Borgia**. Quatre des enfants se sont mariés, dont Joseph et Marie Élisabeth, tous sous le nom **Borgia**. Leurs descendants sont connus sous ce dernier patronyme.

Dominique a vite troqué le nom **Magloire** (lequel en fait n'est pas un patronyme) pour adopter celui de **Borgia**, comme on peut le constater dans les recensements de la région de Portneuf tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de décès de Dominique. Son épouse, Esther Mimeau, âgée alors de 82 ans, vivait chez son fils **Alfred Borgia** à Rivière-à-Pierre, selon le recensement de 1911.

Un autre cas intéressant d'un patronyme fabriqué est celui de Nicolas **Larose** qui a épousé en premières noces

Geneviève Perron le 9 janvier 1827 à Deschambault. Nicolas déclare comme père feu Jean-Baptiste **Larose** et comme mère feu Marie **Lafleur**. En fait, ce couple n'a jamais existé : aucun acte de naissance, de mariage ou de sépulture n'a été trouvé ; l'acte de baptême de Nicolas non plus. Il est fort probable que Nicolas était un enfant illégitime. Il se serait forgé une identité avec la complicité ou l'insouciance du célébrant : un père **Larose** et une mère **Lafleur**!

Nicolas a épousé en secondes noces Émélie Cloutier le 31 août 1830 à Grondines. Deux de leurs fils, Joseph et Félix, se sont mariés : le premier avec Herminie Lefebvre le 23 novembre 1858 à Notre-Dame de Montréal ; le deuxième avec Zélie Matte le 26 novembre 1860 à Saint-Stanislas de Champlain. Les descendants de Joseph ont adopté le nom de Richer tandis que ceux de Félix celui de Larose. Isabelle Richer, journaliste de la scène judiciaire, est une descendante de Joseph.

Il est possible que le père de Nicolas ait été un Richer dit Lafèche. Au décès d'une fille née de sa première union, le 7 mai 1828 à Grondines, le curé a écrit son nom *Nicolas Larose dit Ritché*. Cette région du Québec étant le pays d'origine des Richer dit Lafèche (aucun lien de parenté avec l'auteur), il est possible que le père de Nicolas fasse partie de cette famille dont les ancêtres étaient Pierre Richer dit Lafèche et Dorothee Brassard.

### DISPENSES MULTIPLES AU MARIAGE

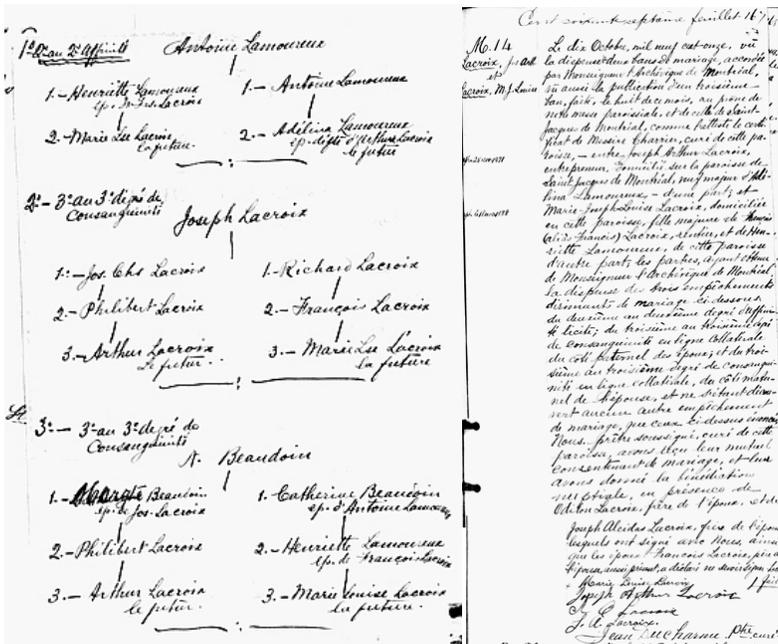
Lorsque Joseph Arthur Lacroix, veuf d'Adéline Lamoureux, et Marie Joséphe Louise Lacroix convolent en justes noces le 10 octobre 1911, ils avaient dû obtenir la dispense de *trois empêchements dirimants de mariage* (notre soulignement), c'est-à-dire que chaque empêchement pouvait rendre leur mariage nul. Leur union a eu lieu à la paroisse de la Sainte-Trinité située à Contre-cœur. Le premier empêchement découle *du deuxième au deuxième degré d'apparenté licite* (notre soulignement) : la mère de l'épouse, Henriette Lamoureux, le père de la défunte femme du mari, Antoine Lamoureux, étaient frère et sœur. Par conséquent, Joseph Arthur Lacroix a épousé les deux *cousines germaines*. Les deux autres empêchements étaient reliés à la consanguinité entre les deux époux. D'abord, une parenté *du troisième au troisième degré de consanguinité en ligne collatérale du côté paternel des époux* : le père de l'époux, Philibert Lacroix

<sup>1</sup> Marcel GUY, « Le Code civil du Québec : Un peu d'histoire, beaucoup d'espoir », p. 474, [www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volume\\_23/23-2-guy.pdf](http://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/volume_23/23-2-guy.pdf)

et le père de l'épouse, François Lacroix, étaient cousins germains. Par conséquent, les époux étaient *cousins issus de germains* du côté paternel. Puis, une parenté *du troisième au troisième degré de consanguinité en ligne collatérale du côté maternel de l'épouse* : le père de l'époux, Philibert Lacroix et la mère de l'épouse, Henriette Lamoureux, étaient cousins germains également. Par conséquent, les époux étaient également *cousins issus de germains* du côté maternel de l'épouse.

Pour faciliter la tâche à tous, le curé Jean Ducharme, qui a célébré le mariage, a joué le rôle de généalogiste. Il a inclus avec l'acte de mariage un tableau représentant les liens de parenté entre les deux époux. Aussi, a-t-il ajouté une copie des dispenses accordées par M<sup>Br</sup> Paul Bruchési, alors archevêque du diocèse de Montréal. Le document ne dit pas si les époux ont dû payer des frais pour obtenir la levée des empêchements à leur mariage.

Note : Si vous connaissez des cas semblables, nous vous invitons à les faire parvenir à l'adresse mentionnée à la fin de la chronique.



**APPEL À TOUS**

À partir des années 1850 jusqu'à la Grande Dépression de 1929, des centaines de milliers de Québécois ont quitté pour aller gagner leur vie aux États-Unis. Plusieurs sont revenus mais beaucoup y sont restés. La plupart de ces derniers se sont intégrés à la société états-unienne, adaptant même leur patronyme ou nom de famille à la langue anglaise et n'ayant conservé que quelques mots de français, dont *mémère* et *pépère*. D'ailleurs, il y a quelque temps, des Audet dit Lapointe, établis au Texas mais de passage à Québec, cherchaient des *kortons* que leur grand-mère cuisinait dans leur jeunesse. La mère de

celle-ci était originaire de la Beauce. Après quelques questions, et pour leur plus grand plaisir, nous avons découvert qu'il s'agissait de nos *cretons*, mets unique à la cuisine québécoise.

Ces adaptations à l'anglais de mots, voire de noms de famille, ne sont pas de nature à faciliter la tâche des généalogistes. Par exemple, dans une procuration donnée à Lucie St-Arnaud par son mari, Trefflé Massicotte, le 7 décembre 1867 à Meriden, au Connecticut, le rédacteur du document rédigé en anglais écrit « from the town of *Sentitere*, County of Champlain, Canada East ». Il s'agit bien sûr de « Saint-Tite ». Remarquez également qu'à l'époque, certaines nouvelles prenaient du temps à circuler : en décembre 1867, le Canada-Est, créé en 1791, avait fait place à la province de Québec depuis quelques mois, soit depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime, la Confédération, inauguré le 1<sup>er</sup> juillet 1867.

Nous sommes donc à la recherche de mots, de noms de famille ou d'endroits qui ont été adaptés à la langue anglaise et que **vous avez rencontrés au cours de vos recherches**. Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse mentionnée à la fin de la chronique.

**MULTIPLES « ÉPINGLES » OU « POTS DE VIN »**

Comme suite à notre dernière chronique, Denis Martel nous a fait parvenir deux exemples de contrats où l'on cite *épingles de madame* qui, selon le dictionnaire *Littre*, est un *Don fait à une femme quand on conclut quelque marché avec son mari*.

Le premier est un acte du notaire Romain Becquet daté du 20 mars 1673, portant sur la vente par Honoré Martel à Jean Dubust d'une habitation sise en la seigneurie de Gaudarville. Le marché comprend, entre autres sommes, celle de *cent sols pour le pot de vin et espingles du présent marché*.

Le second est un acte de Claude Barolet daté du 7 octobre 1734 portant sur la vente d'une goëlette par François Boucher et sa femme Marie Anne Martel, cette dernière étant présente pour l'occasion, à Jean Baptiste Duperé. Ce dernier déclare qu'il *a livré à ladite venderesse une pièce d'étamine pour Epingles du présent marché*.

Et comme l'affirme Denis Martel : ces épingles, quel excellent moyen de sceller définitivement un marché!

**REMERCIEMENTS**

Merci à Michel Lamoureux, à Guy Parent et à Denis Martel pour leurs suggestions.

Commentaires et suggestions : [Irchersgq@videotron.ca](mailto:Irchersgq@videotron.ca)



# L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau  
Héraut d'armes du Canada

## LES DRAPEAUX (1<sup>re</sup> PARTIE) ET LEUR RELATION AVEC LES ARMOIRIES

Les drapeaux qui nous entourent sont bien souvent des emblèmes de type héraldique, tout comme les armoiries et les insignes (connus aussi sous le nom de badges). Il est en effet remarquable que la majorité des drapeaux se conforment à la règle héraldique des contrastes des couleurs et que leur structure emprunte dans la plupart des cas des divisions traditionnelles de l'écu, que l'on peut décrire avec le langage du blason. Ils identifient des collectivités de toute nature (institutions civiles et religieuses, corporations, villes, pays...) et parfois même une seule personne ou une famille. C'est d'ailleurs à ce titre qu'ils sont concédés par l'Autorité héraldique et consignés dans le *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.



Drapeau d'une collectivité  
Ville de Huntingdon (QC)  
*Registre public*, vol. IV, p. 460.



Drapeau d'une personne  
John Kennair  
*Registre public*, vol. V, 437.

Le **drapeau aux armes** reprend les couleurs et le contenu de l'écu des armoiries dans une forme carrée (**ex. 1**) ou rectangulaire (**ex. 2**, et aussi les drapeaux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard). Fidèle aux armoiries, il peut cependant interpréter leur blasonnement dans le cadre de son périmètre, comme par exemple la fasce du drapeau de la *Ville de Gananoque*, qui est, tout comme la fasce de l'écu, semée de besants d'or mais en plus grand nombre (**ex. 3**). Ce type de drapeau existe depuis les premiers siècles de l'héraldique et est fort répandu. Tous les détenteurs d'armoiries ont naturellement, de fait, le droit d'adopter et de porter un drapeau à leurs armes. Il est pour des raisons évidentes le préféré des héraldistes! La dimension carrée ou rectangulaire du drapeau aux armes ne porte pas de signification particulière aujourd'hui, et aucune de ces deux formes n'a de préséance sur l'autre. La forme de leur périmètre exprime parfois une préférence personnelle (surtout pour les drapeaux carrés). Dans d'autres cas,

elle est justifiée par la nature du dessin des armoiries qui s'adapte mieux à une forme qu'à l'autre. Parfois encore, elle émane du désir d'adopter une proportion identique à celle des drapeaux avec lesquels on compte faire flotter le nouveau drapeau (par exemple, les dimensions rectangulaires 2:3 du drapeau du Québec ou 1:2 du drapeau du Canada).



Proportions 1:2 du  
Drapeau du Canada  
*Registre public*, vol. IV, p. 460.



Proportions 2:3 du  
Drapeau du Québec  
*Registre public*, vol. VI, p. 3.

Les **drapeaux qui incluent un pal canadien** (c'est-à-dire un pal élargi comme celui du drapeau du Canada) sont relativement fréquents au Canada, bien que plus rares à l'étranger. Le pal peut être chargé en son centre de l'écu des armoiries (**ex. 4**, visible également dans le drapeau des Territoires du Nord-Ouest). Plus rarement, il s'agit d'un « pal canadien aux armes », c'est-à-dire un pal élargi dont les couleurs et le contenu sont identiques à l'écu des armoiries (**ex. 5**). Plusieurs autres drapeaux incluent par ailleurs l'écu des armoiries sur un champ entièrement monochrome (comme l'Alberta) ou sur un champ autrement structuré (comme l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan).

Quelques très beaux **drapeaux sont adextrés** et incluent un pal de largeur variable du côté de la hampe, qui peut être monochrome ou chargé d'une figure héraldique. Certains reprennent ainsi un support des armoiries, tout en laissant le reste du drapeau aux armes (**ex. 6 et 7a**).

Plusieurs autres **drapeaux** sont aussi **directement inspirés d'armoiries**, sans toutefois les copier (**ex. 7b, 8, 9** et le Nunavut). D'autres, enfin, sont tout aussi purs dans leur approche mais ne sont liés à aucune armoirie (**ex. 10** et le drapeau du Québec).

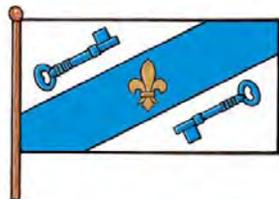
Dans notre prochaine chronique, nous aborderons les différentes façons d'inclure des drapeaux dans les armoiries.



1. Red Deer County (AB)  
*Registre public*, vol. V, p. 541.



6. Université Laurentienne de Sudbury (ON)  
*Registre public*, vol. V, p. 509.



2. Collège Sainte-Anne de Lachine (QC)  
*Registre public*, vol. V, p. 501.



a)



b)

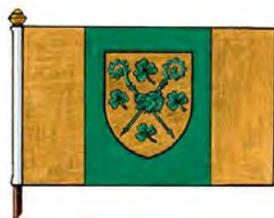
7. The Guelph Collegiate-Vocational Institute (ON)  
*Registre public*, vol. V, p. 99.



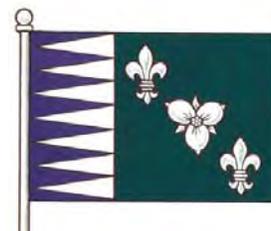
3. Town of Gananoque (ON)  
*Registre public*, vol. IV, p. 56.



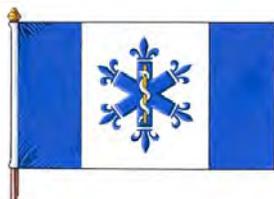
8. James Douglas Gonyou (ON)  
*Registre public*, vol. V, p. 544.



4. Municipalité de la paroisse de Saint-Malachie (QC)  
*Registre public*, vol. V, p. 37.



9. Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (ON)  
*Registre public*, vol. V, p. 512.



5. Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (QC), *Registre public*, vol. V, p. 293.



10. Ordre national du Québec (QC)  
*Registre public*, vol. V, p. 452.



## LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

### MARIE-LOUIS BEAULIEU AVOCAT À LA CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

Marie-Louis Beaulieu (1896-1971) n'a pas connu le genre de parcours professionnel habituel des membres du Barreau, compte tenu de l'époque où il a vécu. La spécialisation en droit n'existait pas alors. Celui qui, en plus d'une pratique courante, a enseigné, joué un rôle social et s'est intéressé à la politique, est un phénomène rare. Nous étudierons donc sa filiation paternelle, son parcours de vie.

#### UNION BEAUCERONNE

C'est à Saint-Georges de Beauce que le 5 juin 1889 les parents du futur avocat Beaulieu se sont épousés. Là, pour utiliser le langage de l'acte, après publication d'un ban, dispense des deux autres, localement et dans la paroisse de Sainte-Marie de Beauce, Alcide Édouard Hudon dit Beaulieu, commis voyageur, majeur, épouse Marie Agnès Baucher dit Morency, majeure, fille de feu George (*sic*) Baucher dit Morency, de son vivant marchand, et Thaise Théberge. Le célébrant indique les présences des époux, du père de l'époux, de la mère de la mariée, d'Anna Baucher dit Morency, sœur de la mariée, et de Georges-Siméon Théberge, oncle de l'épouse, qui tous signent avec l'abbé Pierre Théberge, curé de Saint-Martin de Beauce, (Sainte-Marie, 1856 – Sainte-Marie, 1926) dûment autorisé par le curé de Saint-Georges.

#### MARIAGE À QUÉBEC

Le 7 novembre 1849 à l'église de Saint-Roch de Québec, Joseph-Octave Hudon dit Beaulieu, majeur, cultivateur, s'unit à Belzémire Blouin, fille majeure de feu Charles Blouin et Marguerite Lacroix.

Ils sont les aïeux de Marie-Louis Beaulieu. Les trois bans ont été publiés localement – c'est la paroisse de l'épouse – puis à La Pocatière, domicile présumé de l'époux et de ses parents. L'acte indique le nom des trois signataires : Ignace Dugal, Pierre Lacroix et Nazaire Bouchard qui signent avec l'époux et le curé de Saint-Roch : Zéphirin Charest (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1813 – Saint-Roch de Québec, 1876). L'époux, au mariage de son fils, 40 ans plus tard, est dit commerçant et déclare habiter comme son épouse à Saint-Calixte-de-Somerset, aujourd'hui Plessisville.

#### DANS LE BAS-DU-FLEUVE

C'est à Saint-Roch-des-Aulnaies que les bisaïeux paternels de Marie-Louis Beaulieu ont publié leur projet de vie commune, le 18 janvier 1802 alors que Moïse Beaulieu dit Hudon, majeur, laboureur, de Sainte-Anne (de-la-Pocatière) et Marie Judith Pelletier, mineure, fille de Pierre-Noël Pelletier, laboureur, et feu Marthe Caron ont contracté mariage. Trois bans ont été publiés localement et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le célébrant mentionne plusieurs présences : celles du père de l'époux, la mère étant dite absente, de Clément Hudon dit Beaulieu, frère, de Bénoni Hudon dit Beaulieu aussi parent de l'époux; du côté de l'épouse : de Gérard Duperle, grand-père; Henri Morin, oncle; André Pelletier, cousin germain. Les uns ont signé, les autres disant ne le savoir, de ce requis suivant l'ordonnance. Signent donc : Moïse Hudon, Clément Hudon dit Beaulieu, Moïse Hudon dit Beaulieu et Henri Morin, puis enfin, le célébrant, Joseph Verreau, curé de Saint-Roch.



Source : BAnQ, P795, S1, D3864.

À La Pocatière, le premier jour de mars 1770, Moïse (*sic*) Beaulieu épouse Marie-Anne Barbeau, fille de René Barbeau et Marie-Françoise Grondin. Ils sont les trisaïeux de notre avocat Beaulieu. L'âge des époux n'est pas mentionné; leurs occupations non plus. Les trois publications ont eu lieu localement et à Rivière-Ouelle. Sont dits présents : les pères des époux; puis, Antoine Beaulieu, oncle; Pierre Duchouquet, ami de l'époux; Jean et Maurice Beaulieu, ses frères; Louis et André Morin, frères de l'épouse (*sic*), Joseph Ligot et Joseph Bois, beaux-frères; Joseph, oncle. Les uns ont signé; les autres, non. En plus de la signature du père de l'époux, je lis celles de Joachim Martin, Jo Grondin, P. Duchouquet, puis, celle du célébrant Pierre-Antoine Porlier (Montréal, 1725 – Saint-Ours, 1780).

À Rivière-Ouelle, le premier jour de mars 1745, après la publication de trois bans, Jean-Bernard Hudon dit Beaulieu marie sa coparoissienne Marie-Magdeleine Saucier, fille de feu Charles Saucier et Marie-Françoise Lebel, de Sainte-Anne (de-la-Pocatière). Encore une fois, ni âge ni occupation des parties censées majeures, vu non mention d'autorisation parentale. Sont présents : le père de l'é-

poux; Jean Gagnon et Jean Beaulieu, oncle et frère de l'époux; Pierre Plourde, Joseph et Pierre Bérubé, cousins de l'épouse. Le célébrant déclare exercer les fonctions curiales. Il signe seul. Son nom : Louis Chevalier, prêtre (Beauport, 1698 – Québec, 1766).

Toujours à Rivière-Ouelle, le 9 janvier 1713, Jean-Baptiste Hudon, âgé de 25 ans, épouse Marie-Angélique Gagnon, âgée de 20 ans, fille de Jean Gagnon et Jeanne Loignon. Trois bans ont été publiés. Plusieurs personnes sont présentes : Pierre Hudon, qui n'est pas le père de l'époux; François et Nicolas Hudon; Guillaume Paradis, beau-frère; Jean Gagnon, père de l'épouse; un autre qui signe Gagnon, ami. Signent : l'époux, Nicolas Hudon et Guillaume Paradis, suivis du curé, Jean Bernard De Requeleyne (France, 1660 – Québec, 1724). Je dois ajouter qu'il y avait une ligne impossible à lire contenant les noms de gens présents.

À Notre-Dame-de-Québec le 16 juillet 1676, après publication d'un ban et dispense des deux autres, Pierre Hudon dit Beaulieu, habitant de la *rivière Houel* (sic) s'unit à Marie Gobeille, *demeurant à la basse ville*, fille de Jean Gobeille et Jeanne Guet de la paroisse de Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Sont présents : le père de l'épouse, Jean Gobeille; M. Gachet et André Bernard, témoins déclarant demeurer à Québec. Seul signe le célébrant, Henri de Bernières, curé de Québec et vicaire général (Caen, 1625 – Québec, 1700). L'époux est le fils de Jean Hudon, décédé et Françoise Durand de la paroisse de Notre-Dame de Chemisé, évêché d'Angers. L'époux, dit décédé en 1713 au mariage de son fils Jean-Baptiste, est désigné Hudon de Beaulieu.

#### NAISSANCE, MARIAGE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET ACTIVITÉS EXTRAPROFESSIONNELLES

Né le 15 septembre 1896 à Saint-Georges de Beauce, l'avocat Beaulieu a été baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph Marie Louis-de-Gonzague, ayant pour parrain son oncle Elzéar Beaulieu, et pour marraine l'épouse de ce dernier, Emma Cloutier. Selon le vicaire Édouard Martin (Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, 1896 – Sillery, 1941), nul n'a su signer incluant le père de l'enfant. Pourtant, ce dernier a signé en 1889 à son mariage! Des articles dans *L'Ancêtre* ont, à quelques reprises, fait part des réserves avec lesquelles il y a lieu de prendre certaines affirmations...

C'est le 5 mai 1952, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde du boulevard Dorchester Ouest (aujourd'hui René-Lévesque Ouest) à Montréal, que Marie-Louis Beaulieu, à 55 ans, a épousé Jeanne Quintal, 35 ans, femme

de théâtre bien connue à l'époque tant à la radio qu'à la télévision. À Québec, elle a joué un rôle important pour l'amélioration de la qualité de la langue française parlée par de nombreux artistes, ainsi que d'autres langues dans le chant. Son témoin, instrumentant au contrat de mariage signé la veille, fut le notaire Henri Turgeon, collègue d'enseignement.

Je souligne ici quelques résidences du couple à Québec : 945, avenue Bégin; puis 874, avenue Dessane.

C'est au collège de Lévis que Marie-Louis fit ses humanités, puis à l'Université Laval, sa philosophie-sciences et où il obtint aussi sa licence en droit.

Sa commission au Barreau remonte à 1923. Il exerça entre autres avec M<sup>e</sup> Charles-Napoléon Dorion, dans l'édifice Ernest-Grégoire, angle sud-ouest des rues de la Couronne et Saint-Joseph à Québec, puis avec M<sup>e</sup> Noël Dorion, frère du précédent, M<sup>e</sup> René Chaloult et M<sup>e</sup> Paul Fontaine. Il fut aussi voisin de bureau des avocats Gérald Coote, Benoît Pelletier et Michel Dussault, dans ce dernier cas, au 80, rue Saint-Pierre. Le 7 mars 1951, quand il fit annuler, avec l'avocat Louis-Philippe Pigeon, l'élection du maire de Québec, il exerçait seul, rue Sainte-Famille, près de la vieille université. Cette élection par acclamation avait eu lieu le 13 novembre 1950.

Au début des années 1930, il avait représenté le gouvernement du Canada dans diverses instances.

Il connut une brève carrière politique. D'abord, pour la campagne du maire Ernest Grégoire lors de l'élection municipale de 1934 à Québec, puis pour l'Action libérale nationale de Paul Gouin, mouvement réformiste qui fusionna avec le parti Conservateur provincial pour l'élection de 1935 au Québec : ce fut l'Union nationale Duplessis-Gouin, dont il était le trésorier. Je lui ai rappelé

un jour que pour Paul Gouin, ce fut une croisade récoltant des dons d'un dollar de gens profitant du secours direct. Il me répondit avec le sourire qu'en 1936 ce n'était plus une croisade! Mais fidèle à ses convictions, il se rendit, au début des années 1940, avec d'autres gens de Québec écouter à Montréal le grand tribun nationaliste Henri Bourassa. Ce dernier sortait alors d'une retraite boudeuse de quelques années, à la suite d'une giflle pontificale. Rien de moins!\*

\*Il peut s'agir de l'assemblée du Bloc populaire canadien tenue cinq jours avant l'élection générale d'août 1944 qui donna pour 15 ans le pouvoir au gouvernement Duplessis. Une déclaration du tribun Bourassa lui valut cette fois une baffa cardinalice servie dans la *Semaine religieuse de Québec*.

Il étendit les limites des activités courantes des avocats en leur dispensant de l'enseignement, d'abord à la



Source : BAnQ, P795, S1, D3864.

Faculté des sciences sociales puis à la Faculté de droit de Laval. La législation du travail, son application, ses effets sur la société furent ses champs de prédilection. Comme pour Langis Galipeault, qui agissait surtout pour des patrons, le mérite est immense : être devenu spécialiste sans en avoir le titre, alors qu'aucune institution n'offrait une formation comme telle. Pour moi, c'est réussir à la seule force de ses poignets. Il était aussi une autorité en matière de bornage.

Dès 1927, il avait fondé la Société des études juridiques qui profitait aux juges, avocats et notaires à Québec. Dix ans plus tard, il devait en reprendre la présidence, les volontaires n'étant pas très nombreux. Il n'existait alors aucune activité de perfectionnement professionnel dans le droit.

Ses participations à l'Association Henri-Capitant pour le développement de la culture juridique française, puis à la Société royale du Canada, n'épuisent pas la liste de ses activités.

À son décès à Québec le 14 février 1971, il laissa dans le deuil son épouse Jeanne Quintal, et sa fille le D<sup>r</sup> Marie-Dominique Beaulieu, de Montréal, auteure, entre autres, d'une thèse sur la cardiologie à l'Université Laval.

#### CONCLUSION

Une participation sociale aussi diverse me semblait devoir être soulignée. C'est délicat de l'affirmer, mais je me risque. Quand il entreprit en 1958 l'ouverture du

cours de doctorat en droit à l'Université Laval, qui n'avait même jamais décerné une maîtrise en droit, il connaissait le danger de l'entreprise. Mais l'atmosphère de morosité ne l'a pas arrêté. Hommage lui en soit rendu.

#### MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, J.-B.-A. *Répertoire du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1908-1934, 6 tomes.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationales (BAnQ), jusqu'à 1900.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS), jusqu'à 2000, à la Société de généalogie de Québec (SGQ).
- BOLDUC, Robert. *La grande Coudée (1882-1982)*, concernant certaines paroisses de la Beauce [Saint-Martin], Robert Bolduc, 1982, 468 p.
- Décès du Québec (1926-1997) à la SGQ.
- GOUIN, Paul. (Conférence à Montréal), *Que devons-nous attendre du bloc (populaire canadien)?* 1943.
- GOULET, Jean. *Cahiers de droit*, vol. 9 (1968) p. 341-348. Le professeur Goulet nous indique la participation de M.-L. Beaulieu à plusieurs revues juridiques et autres; il cite trois volumes dont Beaulieu est l'auteur : a) en 1937, *Du bornage et de l'action en bornage*; b) en 1955, *Les conflits de droit dans les rapports collectifs de travail*; et c) en 1961, *Le bornage, l'instance, l'expertise, la possession, les actions possessoires*.
- Institut généalogique Drouin : *Répertoire alphabétique des mariages canadiens français 1760-1935*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- *Le Canada Ecclésiastique*.
- LÉVESQUE, Georges-Henri. *Souvenances*, Montréal, La Presse, 1983-1989, 3 tomes.
- Revue du Barreau, t. 31 (1968), p. 381 et suivantes, Jean-Jacques Lefebvre, MRSC, notice nécrologique sur Marie-Louis Beaulieu.
- SGQ 2002, *Mariages du comté de Kamouraska 1685-1990*.
- Société royale du Canada, *Hommage posthume à M.-L. Beaulieu, Jean-Charles Bonenfant*, 1972.

### MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE MARIE-LOUIS BEAULIEU

BEAULIEU Marie-Louis (Alcide; MORENCY Marie Agnès)	1952-05-05 Marie-Reine-du-Monde de Montréal	QUINTAL Jeanne (Chs-Édouard; GRENIER Malvina)
HUDON dit BEAULIEU Alcide (Joseph; BLOUIN Belzémire)	1889-06-05 Saint-Georges de Beauce	BAUCHER dit MORENCY Marie Agnès (Georges; THÉBERGE Thäise)
HUDON dit BEAULIEU J.-Octave (Moïse; PELLETIER M.-Judith)	1849-11-07 Saint-Roch de Québec	BLOUIN Belzémire (Charles; LACROIX Marguerite)
BEAULIEU dit HUDON Moïse (Moïse; BARBEAU M.-Anne)	1802-01-18 Saint-Roch-des-Aulnaies	PELLETIER M.-Judith (Pierre-Noël; CARON M.-Marthe)
HUDON dit BEAULIEU Moïse (Bernard; SAUCIER M.-Magdeleine)	1770-03-01 Rivière-Ouelle	BARBEAU M.-Anne (René; GRONDIN Françoise)
HUDON dit BEAULIEU J.-Bernard (J.-B.; GAGNON M.-Angélique)	1745-03-01 Rivière-Ouelle	SAUCIER M.-Magdeleine (Charles; LEBEL M.-Françoise)
HUDON Jean-Baptiste (Pierre; GOBILLE Marie)	1713-01-09 Rivière-Ouelle	GAGNON M.-Angélique (Jean; LOIGNON Jeanne)
HUDON dit BEAULIEU Pierre (Jean; DURAND Françoise)	1676-07-13 Notre-Dame-de-Québec	GOBILLE Marie-Angélique (Jean; GUIET Jeanne)

# GRANDS-PARENTS : PORTEURS D'UN PATRIMOINE FAMILIAL IMMATÉRIEL<sup>1</sup>

Mariette Parent (3914)

Les grands-parents sont les détenteurs de l'histoire, des traditions et de l'esprit de la famille. Refuser de transmettre cet héritage revient à priver ses petits-enfants de leurs racines et de la compréhension de leur personnalité. Le fait de raconter l'histoire familiale appartient très souvent aux grands-parents, hommes ou femmes, qui se font un plaisir de la léguer à leurs petits-enfants. Ainsi, d'une génération à l'autre, ils peuvent communiquer les caractéristiques les plus révélatrices, voire intimes, de la famille. Nous reconnaissons que nous avons besoin des autres pour devenir nous-mêmes et nous construire, et les grands-parents jouent un rôle-clé, comme les précieux porteurs de cette appartenance.

L'attention privilégiée des grands-parents pour leurs petits-enfants, dès leur bas âge, aide ces derniers à s'approprier leur identité propre, ce qui leur servira de base leur vie durant. L'affection des grands-parents envers leurs petits-enfants, réciproque et unique au monde, stimule également la socialisation de l'enfant et l'appropriation de sa place dans la société.

Toutes les occasions sont bonnes pour confier à ses petits-enfants ses souvenirs, faire connaître ses parents, ses grands-parents, ses arrière-grands-parents, aussi loin que possible dans le temps. Évidemment, il n'est pas nécessaire d'être généalogiste pour livrer ces connaissances à nos proches. Mais la généalogie sera un atout, comme l'héraldique ou la conservation des papiers personnels (contrats, donations, testaments, etc.), une autre manière de transmettre le patrimoine matériel. Comme détenteurs de la mémoire vivante de la famille, les grands-parents participent à son enrichissement en facilitant l'identification des documents, et notamment des photographies conservées dans la famille. C'est une activité qui peut devenir des plus ludiques avec vos petits-enfants. Ce sont des apports, à la fois affectifs et informatifs, ne serait-ce qu'en impliquant ses petits-enfants, souvent passionnés d'informatique, dans le repérage et la numérisation de ses archives personnelles et familiales. Quelle belle manière de faire revivre la mémoire des membres de votre famille, tout en mettant à profit les talents de navigateurs sur Internet des plus jeunes, ce qui favorise aussi les rapprochements intergénérationnels!

Un autre moyen tout aussi riche est la construction de la roue de Paon. Les individus entrent dans le temps par leur naissance et ils en sortent à leur mort : c'est ce court laps de temps qui constitue une vie. Voilà pourquoi la roue de Paon et sa magie prennent toute leur importance : une manière de comprendre et de conceptualiser les filiations paternelles et maternelles. Cet éventail généalogique est là

pour illustrer le passage d'une génération à une autre, mais aussi l'appartenance à une communauté humaine plus vaste, avec la représentation de ces 4 095 hommes et femmes sur 12 générations, dans un tableau d'ascendance.

Le savoir des grands-parents, c'est comme une poupée russe. Chacune des figurines renferme une facette différente de chaque époque. L'explication de ces différentes facettes est la grande force des grands-parents. Ils sont à même de choisir les mots ou les nuances appropriés aux événements racontés, de même que la manière de répondre aux questions. L'enfant est souvent plus mature qu'on ne le croit pour recevoir ces informations. Ainsi, la généalogie nous apporte un nouveau regard sur le monde, surtout sur les ancêtres et les lieux moins bien connus où ils ont vécu. De son côté, l'héraldique nous permet d'illustrer notre identité propre, sous la forme de symboles et par l'adoption d'une devise qui représente une personne, une famille, une association, etc., sans oublier le caractère transmissible de nos armoiries. C'est l'affaire de tous les membres de la famille, bien sûr, mais les grands-parents peuvent y jouer un rôle primordial.

En conclusion, maillon important de la chaîne intergénérationnelle, les grands-parents exercent un rôle capital dans la transmission de la mémoire des ancêtres. Leur savoir est précieux pour tous les membres de la famille, particulièrement pour les jeunes, et la valeur de ce savoir est suffisamment élevée pour qu'on s'efforce de le préserver et de le communiquer aux générations futures. Donner ce savoir, tout autant qu'offrir des biens matériels, devrait être une fin en soi. C'est comme se donner

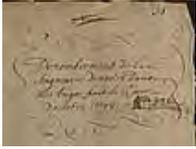
« des racines et des ailes ».

<sup>1</sup> Participation à la journée thématique « Les Grands-parents : rôle et responsabilités » de la [Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale](#), en mai 2012.

L'auteure remercie Marc Beaudoin et Louis Richer qui ont accepté de relire le texte, ainsi que Gilles Héon pour la révision finale.



Photo : Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale



## LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...

Réналд Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### JUGEMENTS ET DOSSIERS DE DIVORCE

#### SÉPARATION DE BIENS OU DE CORPS ET DIVORCE

La Coutume de Paris ne reconnaît pas la dissolution d'un mariage autrement que par la mort de l'un des conjoints. Il y a cependant place à des séparations de biens ou de corps mais sans que les liens du mariage soient dissous. Dès l'époque de la Nouvelle-France, un jugement en séparation de corps ou de biens ou des deux peut être obtenu des tribunaux. Une cinquantaine d'actes notariés rédigés avant 1790, repérables grâce à la banque de données notariales *Parchemin*, touchent d'ailleurs les séparations de biens ou de corps. La séparation de biens s'est imposée pour protéger le patrimoine des femmes contre les exactions de leurs maris tandis que la séparation de corps survient essentiellement dans des cas de violence répétée ou d'adultère. Théoriquement, dans le premier cas, l'obligation de faire vie commune est maintenue.

De 1840 à 1968, au Canada, on ne peut obtenir un divorce que par une loi d'intérêt privé du Parlement. Avant 1867, seulement cinq actes de divorce sont accordés et publiés dans les *Statuts de la province du Canada* ou dans les *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada*. Le premier divorce au Canada a lieu en 1841 entre John Stuart et Elizabeth Van Reneselaer Powell. Mais le coût très élevé de cette procédure la rend inaccessible à la plus grande partie de la population, ce qui est d'ailleurs un des buts recherchés. En outre, l'Église catholique s'oppose fermement au divorce. Ces deux raisons expliquent pourquoi on compte seulement quatre divorces au Québec entre 1852 et 1886.

Au moment de la création du Canada en 1867, la compétence législative en matière de mariage et de divorce est attribuée au parlement fédéral, qui procède à l'octroi de divorces par loi privée. En août 1963, le gouvernement fédéral adopte une loi permettant au Sénat du Canada de dissoudre ou d'annuler des mariages par résolution, libérant ainsi la Chambre des communes de cette obligation.

Le transfert de cette compétence aux provinces en 1968 ouvre la voie au système actuel. Par la Loi sur le divorce (16 Elizabeth II, ch. 24), entrée en vigueur le 2 juillet 1968, les tribunaux supérieurs des provinces

obtiennent la compétence de prononcer des divorces. Par la loi 18 Elizabeth II, ch. 74, sanctionnée le 2 mai 1969, l'Assemblée nationale du Québec modifie le Code civil pour y intégrer des dispositions reconnaissant le divorce et déterminant certains de ces effets.

#### RECHERCHE DES DOSSIERS DE DIVORCE AVANT 1968

Entre 1867 et 1968, quiconque voulait obtenir un divorce devait d'abord faire publier un avis d'intention de demande en divorce auprès du gouvernement dans la *Gazette du Canada* et dans deux autres journaux de son district ou de son comté de résidence; ceci devait se faire à l'intérieur de six mois.

La demande elle-même doit donner des détails, notamment la date et le lieu du mariage ainsi que les circonstances entourant la fin du mariage. En cas d'adultère ou de bigamie, on donne souvent le nom du codéfendeur ou de la codéfenderesse. Le Parlement étudie ensuite la demande soumise et, s'il décide d'y répondre favorablement, une loi d'intérêt privé dissout le mariage. Entre 1867 et 1963, une transcription de l'acte est publiée dans les *Statuts du Canada* de la même année. Après, entre 1964 et 1968, la transcription est publiée dans les *Journaux du Sénat du Canada*. La transcription contient l'information provenant de la demande : les noms des deux parties en cause, leur lieu de résidence respectif, la date et le lieu du mariage et les motifs de la demande en divorce.

Bibliothèque et Archives Canada a mis en ligne une base de données contenant 12 732 références à des actes parus dans des publications officielles du gouvernement du Canada entre 1841 et 1968, soit les *Statuts de la province du Canada*, les *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada*, les *Statuts du Canada* et les *Journaux du Sénat du Canada*.

[www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/divorce/index-f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/divorce/index-f.html)

Le Bureau du légiste et conseiller parlementaire au Sénat du Canada est habilité à fournir une copie certifiée d'un acte de divorce pour des fins légales seulement pour les divorces ayant été accordés par le gouvernement du Canada ou le Sénat du Canada entre 1867 et 1968.



**RECHERCHE DES DOSSIERS DE DIVORCE DEPUIS 1968**

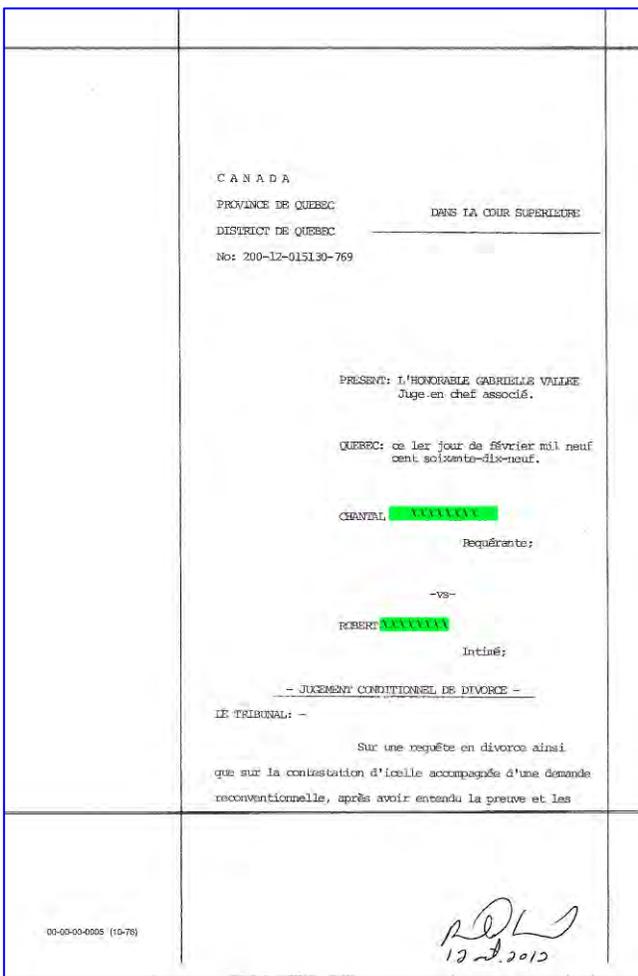
En 1968, la Cour supérieure du Québec prend en charge les premières causes en divorce découlant du transfert aux provinces de cette compétence. Initialement, de 1968 à 1974, les divorces sont inscrits uniquement aux greffes de Montréal et de Québec, même si les causes elles-mêmes sont entendues dans les palais de justice des divers districts judiciaires de la province. Certains greffes gardent des copies secondaires des dossiers et produisent des plunitifs locaux, mais toutes les inscriptions officielles sont faites dans les plunitifs de Montréal pour l'Ouest de la province et de Québec pour l'Est. Les originaux des dossiers et des jugements sont également conservés soit à Montréal soit à Québec.

À partir de 1974, devant l'augmentation importante du nombre de demandes de divorce, cette juridiction est étendue à chacun des districts où siège la Cour supérieure.

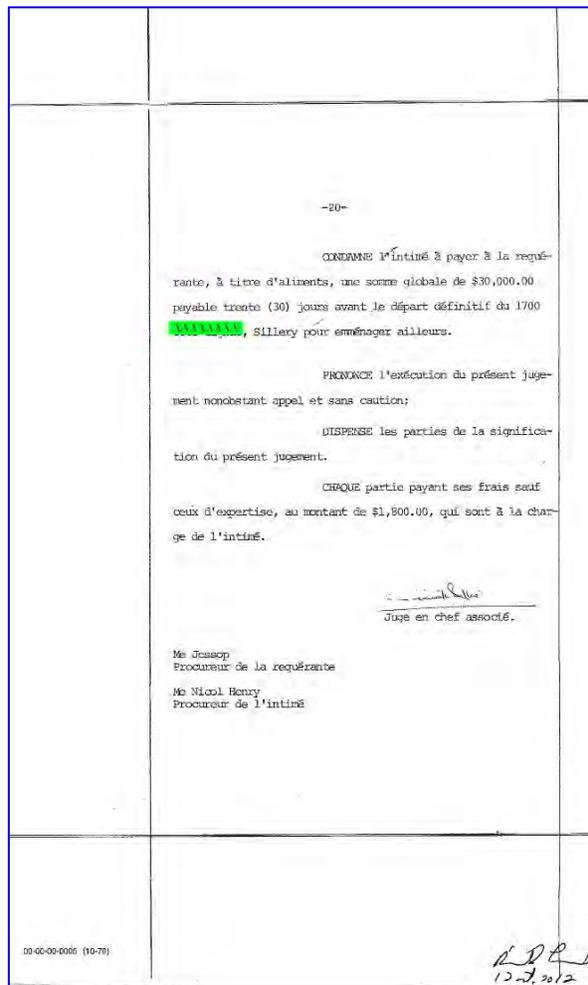
En vertu d'une entente avec le ministère de la Justice, les archives judiciaires incluant les dossiers, les plunitifs et les jugements de divorce sont versées, au bout

de 30 ans ou peu après, au Centre d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) desservant le district judiciaire concerné. Le Centre d'archives de Québec de BAnQ conserve ainsi les dossiers en provenance des districts de Québec (1968-1980), de Charlevoix (1974-1978), de Montmagny (1974-1979), de Beauce (1974-1979) et de Thetford Mines (1974-1979). Ils deviennent entièrement accessibles dès leur versement. Toutefois, tout n'est pas conservé. Si les registres de jugements et les plunitifs sont conservés intégralement, les dossiers font l'objet d'un échantillonnage basé sur le volume de dossiers produits par la juridiction « Divorce » d'un palais de justice. Certains districts judiciaires comme celui de Charlevoix voient leurs dossiers conservés en entier. D'autres, comme celui de Québec, font l'objet d'un échantillonnage impliquant la conservation selon les années de 5 à 30 % des dossiers produits. Il est à noter que les dossiers portés en appel sont conservés en entier de même que les dossiers en première instance qui leur sont associés.

Les dossiers de divorce sont tenus en vertu de la *Loi sur le divorce*, 1967-68 (S.R.C., c. D-8) et de la *Loi sur le divorce* promulguée en 1985 (S.R.C. 1986, c. 4). Un dos-



Première et dernière page d'un jugement en divorce de 20 pages prononcé par la Cour supérieure en 1979. Source : BAnQ. NDLR : Les caviardages surlignés sont de la Rédaction.



sier de divorce contient généralement les pièces suivantes : déclaration et requête, procès-verbaux de signification, comparution, interrogatoires hors cours, défenses, contestations, demandes reconventionnelles, inscription, procès-verbaux d'audience, avis d'audition, citation à comparaître (*subpoena*), jugement, avis de jugement, taxation des témoins, mémoires de frais. On y trouve parfois des actes de procédure d'exécution forcée (art. 543 du Code de procédure civile), d'action par défaut de comparaître ou de plaider (*ex parte*) et, s'il y a lieu, une inscription en appel.

Trouver un dossier ou un jugement au Centre d'archives de Québec est relativement aisé. Un fichier Excel, non encore disponible en ligne, permet d'y trouver tous les jugements de divorce antérieurs à 1979, soit plus de 18 000 cas. À partir de 1979, le plume électronique s'implante graduellement dans la grande région de Québec et devient ainsi l'outil de référence privilégié.

Pour les historiens, les documents relatifs aux divorces sont une source importante pour l'étude de la rupture des relations matrimoniales et familiales et de leur judiciarisation depuis la Révolution tranquille. Ces docu-

ments peuvent servir autant à éclairer la situation familiale des particuliers qu'à sous-tendre des analyses de l'évolution des valeurs et perceptions de la société québécoise envers le mariage et les responsabilités parentales. Pour le généalogiste, ces analyses permettent de mieux connaître les alliances matrimoniales, les enfants qui en sont issus et les réseaux de parenté et de solidarité.

Depuis un amendement à la loi en 1985, le principal motif de divorce qui existe est qu'il y a échec du mariage. La loi précise que cet échec du mariage peut se prouver de diverses façons. Les principales sont : les époux ont cessé de faire vie commune depuis au moins une année; l'un des conjoints a commis l'adultère ou l'un des conjoints a causé à l'égard de l'autre un acte de cruauté physique ou de cruauté mentale. Toutefois, jusqu'à cet amendement, obtenir un divorce supposait d'accuser l'un des conjoints de fautes graves, processus qui impliquait, dans certains cas, la production d'accusations exagérées, voire fausses. Il faut donc utiliser les informations qui se trouvent dans les dossiers avec discernement et respecter la vie privée des gens concernés, incluant les enfants.



## À propos des Jean Lavigne

Michel Langlois (0045)

Dans le dernier numéro de la revue *L'Ancêtre*, automne 2012, n° 300, vol. 39, page 66, il est question de l'ancêtre Jean Lavigne. On y fait allusion, à partir de l'article de Paul-André Dubé, d'affirmations controversées puisées : un sur le site de l'Association des familles Soucy, deux dans Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, et trois, du Programme de recherches en démographie historique (PRDH).

Je suis étonné qu'on ne fasse pas référence d'abord à la notice biographique que j'ai fait paraître dans le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* (DBAQ), et également dans mon volume *Carignan-Salière* où j'écris à propos de Jean Soucy dit Lavigne : *Il semble bien être le Lavigne soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine arrivé à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'Aigle d'or. Nous ignorons sa filiation et son lieu d'origine. Vers 1670, il épouse Jeanne Savonnet, fille de Jacques Savonnet et d'Antoinette Babillette, de Paris. De leur union naissent quatre enfants. Il s'établit à l'Île-aux-Grues. Nous ignorons la date précise de son décès survenu avant le 22 août 1679, date où sa veuve épouse Damien Bérubé.*

L'identification de cet ancêtre est un problème. La plupart des auteurs, dont je suis (voir DBAQ, t. IV, p. 356), l'ont confondu avec Jean Lavigne qui contracte mariage avec Madeleine Maréchal le 16 octobre 1669. Après des recherches très élaborées sur Jean Lavigne et sur Jean Soucy dit Lavigne, j'en suis venu à la conclusion que ce sont deux personnages différents. Toutefois son surnom et son lieu d'établissement désignent Jean Soucy comme le Lavigne (liste de 1668) de la compagnie de capitaine Grandfontaine.

Ai-je besoin de rappeler que la grande majorité des soldats du régiment de Carignan-Salière s'établirent dans la seigneurie appartenant à leur capitaine ou à un des officiers de leur compagnie. Dans le cas présent, il s'agit du sieur Paul Bécard de Granville, enseigne de la compagnie Grandfontaine et seigneur de l'Îles-aux-Grues et de l'Île-aux-Oies.

Une autre chose m'étonne, c'est qu'on ne fasse pas référence à l'article que j'ai fait paraître sur cette question, dans ma chronique de la revue *L'Ancêtre* *À propos de...*, vol. 27, n°s 5-6, janvier-février 2001, p. 200 et suivantes, sous le titre de : *Le cas de Jean Soucy dit Lavigne*. J'y explique en long et en large, preuves à l'appui, toutes les démarches que j'ai faites pour en venir à la conclusion que Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne sont deux personnages différents, et que ce dernier serait bien le Lavigne de la compagnie Grandfontaine du régiment de Carignan-Salière.



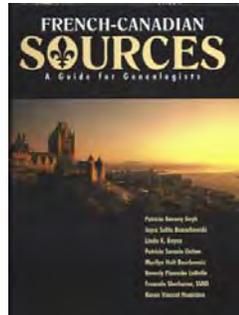
## À LIVRES OUVERTS

Collaboration

**FRENCH-CANADIAN SOURCES – A GUIDE FOR GENEALOGISTS, OREM, UTAH, MYFAMILY.COM, 2002, 329 P.**

Ce recueil de MyFamily.com, même s'il a été produit il y a dix ans, est toujours d'actualité sauf pour la partie consacrée aux sources sur le web. Il constitue une bible de référence, très utile aux généalogistes parce qu'elle donne une brève description de contenu à chacun des points mentionnés.

Le recueil est le résultat du travail de huit auteurs. Après une introduction situant la chronologie des événements en Nouvelle-France, la manière de nommer et prénommer les gens, et décrivant le système seigneurial, l'œuvre est divisée en sources secondaires, puis en sources primaires, suivies des domaines spécialisés que sont les Filles du roi, les coureurs des bois, les militaires, et enfin les sources du web sur Internet. En annexe, on trouve plus de 100 pages de cartes, de lexique, de mé-



thodes de datation, et aussi des recensements, des adresses des sites d'archivage au Canada et aux États-Unis, un relevé du Fichier Loiselle des mariages et un index alphabétique du volume.

D'abord rédigé pour des chercheurs autant néophytes que plus expérimentés, ce volume permet aux gens moins familiers avec la langue française de se retrouver dans des documents d'époque, des relevés manuscrits, des répertoires de tous ordres. Surtout, il ordonne dans une présentation logique les très nombreuses sources généalogiques sur les Canadiens français, les situe pour leur importance relative, et constitue un mémo de travail pour les chercheurs. Cet ensemble de pistes de recherches donne aussi des trucs et des moyens d'aborder les sources secondaires et primaires, que même des généalogistes chevronnés prendront plaisir à découvrir ou consulter. À condition de lire et comprendre la langue des Américains.

Jacques Olivier (4046)



**LAURENT VEYSSIÈRE ET BERTRAND FONCK, SOUS LA DIRECTION DE, LA GUERRE DE SEPT ANS EN NOUVELLE-FRANCE, QUÉBEC, LES ÉDITIONS DU SEPTENTRION, 2012, ILL., 360 P.**

Si la commémoration grandiose du 300<sup>e</sup> anniversaire de Québec en 1908 nous a laissé le Parc des champs de batailles nationaux, le 400<sup>e</sup> aura le mérite d'avoir produit une publication. Il s'agit d'un collectif de plusieurs auteurs, historiens et conservateurs, d'origines canadienne, américaine, anglaise et française qui se sont réunis en colloque en septembre 2009 à la chapelle du Musée de l'Amérique française à Québec pour faire le bilan des plus récentes recherches sur la Guerre de Sept Ans. Ce conflit qu'on dit le premier mondial (1754-1763) est celui que les Québécois appellent la Guerre de la Conquête et les Américains, The French and Indian War.

Voilà réunis des historiens qui ont toujours quelque chose à dire et qui sont toujours intéressants à lire. Desmond Morton parle des premières années du nouveau

Régime britannique; Jacques Mathieu écrit sur les rappels mémoriels de cette guerre qui a changé la destinée des anciens Canadiens; Luc Lépine traite des stratégies des deux camps, britannique et français; Hélène Quimper explique le déroulement des événements depuis les premières escarmouches en 1754, en passant par la bataille de Montmorency, en 1759 jusqu'à la paix signée en 1763 entre les belligérants; Marcel Fournier présente les soldats français qui ont participé au conflit; Régnald Lessard expose une facette peu connue de l'effort de guerre du côté de la France; René Chartrand parle de la milice canadienne, et Peter Macleod, de la participation des Amérindiens au conflit.

En plus de ces habitués, nous faisons la connaissance de nouveaux auteurs qui ajoutent parfois des points de vue inédits à cette guerre qui a façonné le Canada d'aujourd'hui. Jean-Pierre Poussou rappelle les débats entre historiens au sujet de Wolfe et de Montcalm, qui ont tous deux laissé leur vie sur le champ de bataille; Stephen Brumwell rappelle le contexte mondial du conflit; Frédéric Guelton en donne le contexte français; François Ternat replace la perte de la Nouvelle-France dans la politique diplomatique française de l'époque; Olivier

Chaline fait part de la dimension navale du conflit; Bertrand Fonck traite du défi d'harmoniser la présence des Autochtones sur le champ de bataille et des tactiques de guerre de l'époque; Laurent Veyssière parle de l'expérience de Bougainville au Canada; Arnaud Balvay s'intéresse aux forts qui jalonnent l'immense empire français d'Amérique ailleurs que dans la vallée du Saint-Laurent; Laurent Nerich discute du système de défense de ce même empire; Nicholas Westbrook regarde le conflit sous l'angle des troupes venant des Treize colonies américaines de l'époque.

À la fin du livre, nous faisons connaissance avec tous ces auteurs. Sans diminuer la contribution de chacun, que nous connaissons parfois mieux par d'autres publications, je retiens les articles de Ternat qui fait part des tentatives diplomatiques de la Cour du royaume de Fran-

ce pour sauver sa colonie du Saint-Laurent; de Lessard sur les efforts de guerre de la France, et de Westbrook sur la levée de troupes dans les Treize colonies.

Très bien présentée, selon l'habitude des éditions du Septentrion, cette publication comprend, au centre, plusieurs illustrations en couleur de cartes et de plans de l'époque ainsi que des extraits de mémoires et de lettres des parties en cause. Peut-être qu'une ou deux pièces rédigées en anglais auraient pu refléter la rivalité française-anglaise du conflit...

Enfin, cette publication devrait faire partie de la bibliothèque des personnes intéressées par cette guerre qui est encore d'actualité au Québec et au Canada.

Louis Richer (4140)

**LESSARD, RÉNALD. AU TEMPS DE LA PETITE VÉROLE – LA MÉDECINE AU CANADA AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES, QUÉBEC, LES ÉDITIONS DU SEPTENTRION, 2012, 450 P.**



L'auteur est titulaire d'un doctorat en histoire et coordonnateur de la diffusion au Centre d'archives de Québec de BAnQ. Il nous livre ici un livre exceptionnel, riche de connaissances, d'illustrations et d'explications. Le lecteur y trouvera son compte, et en ressortira davantage informé des misères du temps.

Après une brève introduction, l'ouvrage est divisé en sept chapitres, suivis d'une conclusion, d'une bibliographie très généreuse, d'un index des noms rencontrés, puis d'une table des matières.

Il faut d'abord lire cette table des matières, puis l'introduction, pour saisir la véritable portée de ce travail. D'abord, le premier chapitre sur les besoins médicaux des Canadiens, passe en revue les nombreuses maladies, les malformations congénitales, la morbidité et les causes de décès. Au deuxième chapitre, on décrit l'art de guérir, l'action thérapeutique, la prophylaxie et les outils des médecins et des chirurgiens. Au troisième chapitre, intitulé *Praticiens non reconnus*, l'auteur englobe l'automédication, les soins infirmiers, les œuvres et le réconfort du clergé, les rebouteux et les charlatans. Le quatrième chapitre, *Au service du corps et des âmes*, décrit les services hospitaliers, leur administration et leur financement, la vie des malades qui souvent y entraient avec la peur d'y mourir. Les trois chapitres suivants (cinq, six et sept) traitent des médecins, des apo-

thicaire et des chirurgiens, trois professions critiques et en rivalité.

On constate donc que de tout temps, même en Nouvelle-France, une préoccupation importante était de recouvrer la santé. Mais l'entreprise était alors plus risquée que de nos jours. S'interroger aujourd'hui sur le rôle de la médecine, l'accès aux médicaments, le rôle de l'État et des corporations professionnelles nécessite une connaissance poussée des débuts puis de l'organisation des soins au Québec. L'auteur nous fournit ici une rétrospective extraordinaire, très exactement racontée, appuyée de sources en grand nombre qu'on peut consulter. Les renvois de bas de page sont généreux en explications. Les illustrations pour la plupart sont d'époque ou de la collection personnelle de l'auteur.

Un des éléments de conclusion est que le bilan de santé de la population d'ici aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles semble meilleur que celui des habitants de l'Ancien monde. On remarque aussi une forte propension à s'adresser à des recours officiellement reconnus. La présence de la marine et de l'armée est un phénomène à ne pas négliger, comme source d'hommes de l'art et de praticiens. Des indices comme *la densité médicale, le nombre de lits dans les hôpitaux, la monopolisation des services médicaux par l'élite médicale et le relatif bas coût des actes médicaux* nous laissent croire que l'accès aux soins était plus facile aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

La couverture rigide du livre, qui montre une peinture flamande sur les soins de chirurgie, et son contenu de qualité font que cette œuvre est un véritable cadeau.

Jacques Olivier (4046)



## SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

### Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6258R signifie qu'à la question 6258 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6262 signifie qu'à la question 6262 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 145R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

**ENTRAIDE À L'ANCIENNE** : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bissonnet	Joséphus	Chartrand	Exilda	Q6258R
Bouchard	Augustin	(1) Deserres (2) Jacques	(1) Émérence (2) Marie-Archange	Q6261R
Bouffard	Joseph	Bacon	Mary	Q6262
Brunet	Michel-Ezra	Langlois	Agathe	0145R
Fournier	Israël	Denault	Marie	0152R
Gélinas	Marie	Beaudry	Armand	Q6260
Germain	Pierre	Paquet	Luce	0148R
Girard	Ludger (Roger)	Gagner (Gagné)	Marie-Anne	Q6257R
Giroux	Jean-Baptiste	Lahaie (Lahaye)	Doria	Q6255R
Hamel	Noé	Bourdau (Bourdon)	Georgianna	Q6256R
Langevin	Alphonse	(1) Rousseau (2) Lalancette	Jeanne Marie-Jeanne	Q6259R
Legault	Adolphe	Giroux	Marie Clorinda	0141R
Quénelle (Quesnel)	Cyprien	Viau	Philomène	0140R

### QUESTIONS

- 6255 Mariage de Jean-Baptiste **Giroux** et Doria **Lahaie**; leur fils Henri Giroux épouse Antonia Blackburn le 22 septembre 1920 à Rivière-à-Pierre, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6256 Mariage de Noé **Hamel** avec Georgianna **Bourdeau**; leur fille Angéline Hamel épouse Ovila Richard le 9 novembre 1927 à Saint-Basile de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)

- 6257 Mariage de Roger **Girard** avec Marie-Anne **Gagné**; leur fils Amédée épouse Cécile Leduc le 4 juin 1924 à Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6258 Date et lieu de mariage de Joséphus **Bissonnet** et Exilda **Chartrand**. (Pierre Lortie, 5535)
- 6259 Date et lieu du décès d'Alphonse **Langevin**, né à Beauport le 29 avril 1895. Il se marie avec Jeanne

**Rousseau** le 29 août 1916 à Sainte-Pétronille, Î.O., et ensuite avec Marie-Jeanne **Lalancette** le 13 septembre 1921 à Chicoutimi. (Louis Langevin, 4272)

- 6260 Date et lieu de naissance de Marie **Gélinas** fille de Maxime et Marie-Anne Gagnon. Elle épouse Armand **Beaudry** le 2 février 1890 à la cathédrale Immaculée-Conception de Trois-Rivières. (Carmen Lemaître-Duhaime, 2538)
- 6261 Parents, date et lieu de naissance d'Augustin **Bouchard**, né vers 1817 et décédé le 5 juillet 1879 à Saint-Barthélemy de Berthier. Il se marie avec Émérance **Deserres** le 2 juin 1840 à Saint-Barthélemy, et ensuite avec Marie-Archange **Jacques** le 11 août 1845 à Saint-Barthélemy. (Daniel Fortier, 6500)
- 6262 La famille de Joseph Bouffard et Mary Bacon, mes arrière-arrière-grands-parents, a habité à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Je cherche à découvrir où ils demeuraient. (Francine Daigle, 6357)

#### RÉPONSES

- 6255 Jean-Baptiste **Giroux** (Pierre et Hélène Milner (Miner) épouse Doria **Lahaye** (Isaïe et Clara Chandonnet) le 24 avril 1888 à Batiscan. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6256 Dans l'acte de mariage du 9 novembre 1927 à Saint-Basile de Portneuf, on désigne les parents d'Angéline Hamel : Noé **Hamel** et Georgianna **Bourdon**. Ces derniers se sont épousés le 26 novembre 1894 à Lowell, Mass. Sources : Fonds Drouin; Registre de Lowell. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6257 Ludger (Roger) **Girard** épouse Marie-Anne **Gagner** le 20 novembre 1893 à La Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, Hochelaga (Montréal). Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6258 Joséphus **Bissonnette** (François, Délima ou Méline Lortie) épouse Exilda **Chartrand** (Michel, Alphonsine Maheu) le 9 janvier 1917 à la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. Source : BMS2000. (Michel Drolet, 3674)
- 6259 À son second mariage en 1921, avec Marie-Jeanne Lalancette, jeune fille de 16 ans, Alphonse **Langevin** n'est pas veuf, car sa première épouse est toujours vivante. Ce second mariage sera annulé et Marie-Jeanne épousera J. Antonio Tremblay le 3 février 1926 à Saint-François-Xavier, paroisse de la ville de Chicoutimi. La première épouse, Jeanne **Rousseau**, décède le 30 août 1975. Selon le journal de l'époque, elle est l'épouse de feu Alphonse Langevin et réside à Courville où elle est inhumée le 3 septembre. Elle est née le 2 avril 1893 et a été baptisée le lendemain à Saint-Pierre, Î. O., fille d'Élie Rousseau et Mathilde Lamothe. Selon le fichier des décès de la SGQ, Alphonse décède le 10 décembre 1952. Aussi, selon CIRCA, fichier de Québec, Alphonse décède le

10 décembre âgé de 58 ans, et est inhumé à Beauport le 15, époux de Jeanne Rousseau. Sources : Fichier des décès 1926-1996; CIRCA; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

- 6261 À son premier mariage, Augustin **Bouchard** est dit garçon majeur de Maskinongé. Il s'agit probablement d'un enfant illégitime né à Maskinongé vers 1817. On retrouve effectivement un garçon illégitime et prénommé Augustin, né à Maskinongé le 18 juin 1817 et baptisé le même jour. Malgré nos efforts, nous n'avons pas réussi à trouver un lien biologique avec la famille Bouchard de Maskinongé. On y relève Noël Bouchard, fils de Jean-Marie et Angélique Lalancette; il y a aussi Geneviève Bouchard, fille également de Jean-Marie et Angélique Lalancette, qui est marraine du premier enfant d'Augustin en 1841. Mais ceci ne prouve rien puisque Augustin a possiblement été adopté par une famille Bouchard. Il faudrait continuer à chercher du côté des actes notariés et juridiques. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

#### ENTRAIDE À L'ANCIENNE

- 0140 Cyprien **Quénelle** (Quesnel) (Jean-Baptiste, Amable Martin dit Ladouceur) épouse Philomène **Viau** (Simon, Marie-Clémence Paquet) le 21 juin 1859 à Saint-Martin de l'île Jésus (Laval). Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0141 Adolphe **Legault** (Adolphe, Elmire Descarris) épouse Marie Clorinda **Giroux** (Joseph, Marie-Émélie Dagenais) le 27 janvier 1892 à Sault-au-Récollet de Montréal. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0145 Michel **Brunet** alias Michel-Ezra **Brunet** (Michel, Françoise Brabant dit Lamothe) est l'époux d'Agathe **Langlois** (François, Catherine Saint-Denis). Michel est né et été baptisé le 25 avril 1787 à Saint-Michel de Vaudreuil. Ce couple se serait marié vers 1825 selon les dates de naissance de leurs enfants dont plusieurs émigrèrent au Wisconsin. La date du mariage demeure introuvable. Sources : Recensements Canada 1851 et États-Unis 1900. (André Dionne, 3208)
- 0148 Pierre **Germain** (François, Marguerite Ayot) épouse Luce **Paquet** (Joseph, Gertrude de Lachevrotière) le 27 février 1847 à Saint-Charles des Grondines. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0152 Israël **Fournier** (Thomas, Salomé Therrien) épouse Marie **Denault** (Pascal Deneau, Adélaïde Charron) le 24 janvier 1860 à Saint-Georges d'Henryville (Noyan), comté d'Iberville. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

## RENCONTRES MENSUELLES

### Endroit :

**Centre communautaire Noël-Brulart**  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,  
Québec

**Heure :** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres

### 1. Le mercredi 19 décembre 2012

Conférencier : Serge Goudreau, généalogiste émérite  
Sujet : *Les Hurons de Wendake au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

### 2. Le mercredi 16 janvier 2013

Conférencier : Rénauld Lessard, archiviste et historien  
Sujet : *Les épidémies en Nouvelle-France.*

### 3. Le mercredi 20 février 2013

Conférencier : Donald Fyson, Centre universitaire d'études  
québécoises, Université Laval  
Sujet : *La justice criminelle à Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.*



## Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30 sauf le soir de la conférence  
(3<sup>e</sup> mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30 Fermé le premier samedi du mois pour les activités de formation

Dimanche : 9 h 30 à 16 h 30

**COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.**

**Publications de la Société :** répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le lundi.**

### Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine  
15 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque :** archivistique, généalogie, histoire du Québec  
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.  
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

**Archives** iconographiques, cartographiques, architecturales et  
audiovisuelles.  
Mardi au vendredi 9 h à 17 h